DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13175 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MARDI 9 JUIN 1987

M. Pasqua à Alger

En visite officielle pour quarante-huit heures en Algérie, M. Charles Pasqua a pu mesurer avec ses interlocuteurs, le président Chadli, le premier ministre et le ministre de l'intérieur, dont il était l'hôte, le bon état des relations franco-algériennes. Longtemps en dents de scie, celles-ci sont au beau fixe depuis la fin de 1985, c'est-à-dire depuis le début de la campagne électorale pour les législatives de mars 1986. Déçus par les socialistes, dont ils attendaient beaucoup, les Algériens n'ont pas vu d'un mauvais œil le retour de la droite aux affaires. D'abord, M. Chirac et son parti incarnent à leurs yeux le gaullisme, et de Gaulle fait toujours l'unanimité en Algérie, où il inspire un profond respect. Ensuite, ils savent que la politique de l'actuelle majorité est sans surprise, et, après en avoir pris rapidement la mesure, ils s'en accommodent très bien.

Des décisions qui auraient dû être mal ressenties à Alger sont finalement passées comme une lettre à la poste. L'établissement d'un visa pour tous les étrangers, à l'exception des ressortissants des pays de la Communauté européenne, n'a pas posé de problème particulier, alors qu'une convention de libre circulation entre les deux pays existait.

Le motif était noble : la lutte contre le terrorisme. Les Algériens l'ont bien admis, et, quand Paris a eu besoin d'appuis, Alger a répondu présent. Les hommes politiques français ont du reste, chaque fois qu'ils en ont eu l'occasion, remercié publiquement les autorités algériennes pour leur rôle dans la libération de certains otages français détenus au Liban et leur coopération en matière de sécurité. M. Pasqua n'a pas manqué de le faire également devant la communauté française réunie, comme le veut la coutume, à la résidence de l'ambassadeur. « Il faut que vous sachiez, a-t-il dit, que, en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme, la France a pu compter sur l'amitié et la coopération des dirigeants algériens. »

La coopération entre les deux ministères de l'intérieur est excellente. Les contacts sont permanents et directs, le Quai d'Orsay étant très — trop ? — souvent tenu à l'écard des discussions. La France a besoin d'Alger à la fois dans l'affaire des otages et pour lutter contre le terrorisme dans l'Hexagone ; Alger a, en revanche, besoin de Paris pour contrôler son émigration, au sein de laquelle s'agite, de manière diffuse, l'opposition, personnifiée par MM. Ahmed Ben Bella et Hocine Aït Ahmed. L'interdiction, faite à deux reprises, de laisser distribuer sur le territoire français le journal de M. Ben Bella est la preuve que les desiderata d'Alger — fût-ce en écornant certains principes — sont entendus place Beauvau...

Alger continue, d'autre part, de jouer un rôle dans la politique intérieure française. Tous les beurs binationaux sont des électeurs. Les pieds-noirs, qu'ils soient rapatriés ou restés en Algérie, aussi. Et M. Pasqua n'a pas fait dans le détail pour les séduire. Après avoir assisté à la messe de la Pentecôte à Notre-Dame-d'Afrique, une basilique restée chère à tous les rapatriés, il a répété à ceux qui sont restés ce qu'ils entendent déjà depuis bientôt vingt-cinq ans, à savoir que la vente de leurs biens et le transfert vers la France de leurs fonds n'étaient plus qu'une question de temps... Aux représentants des entreprises françaises installées en Algérie, M. Pasqua a tenu des propos rassérénants sur l'état des finances de la France. Des propos rassurants pour tous. Reste à savoir si les promesses pourront être tenues.

(Lire page 4.)

Le sommet des grands pays industrialisés

Les débats s'engagent à Venise sur le désarmement et le Golfe

Le treizième sommet des sept principales démocraties industrielles (Etats-Unis, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne, Italie et Canada) devait s'ouvrir lundi soir 8 juin à Venise par un dîner des chefs d'Etat et de gouvernement. Outre le désarmement, les problèmes du Golfe devaient occuper une part importante des discussions, alors que la tension est montée entre l'Iran, d'une part, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, d'autre part, à propos de l'installation de missiles chinois en Iran et de nouvelles expulsions de diplomates par Londres et par Téhéran.

Comme le veut un protocole bien établi, le premier dîner des chefs de délégation devait être entièrement consacré aux questions politiques, lesquelles doivent être traitées avant la première séance de travail d'un sommet qui porte, en principe, sur les seules affaires économiques et financières. Les chefs d'Etat et de gouvernement devaient donc s'entretenir lundi soir de la situation dans le golfe Persique, des relations Est-Ouest et du terrorisme. Simultanément, deux autres dîners étaient prévus, l'un entre les ministres des affaires étrangères, l'autre entre les ministres de l'économie et des finances.

A propos du Golfe, deux conseillers de M. Reagan ont tenu à rappeler à Venise que les Etats-Unis *« déconseillaient »* à l'Iran d'installer au bord du Golfe des missiles sol-mer qu'ils viennent d'acheter à la Chine (*le Monde* daté 7-8 juin) et qu'ils espéraient bien que cette question serait abordée par les Sept. L'Union soviétique a fait savoir, pour sa part, qu'elle n'entendait pas, malgré les préparatifs américains qu'elle dénonce, augmenter les effectifs de sa flotte militaire dans le Golfe, forte actuellement de trois bâtiments.

Quant au désarmement, autre sujet à l'ordre du jour de Venise, les deux superpuissances continuent de se dire optimistes sur les chances d'un accord : la perspective d'un sommet Reagan-Gorbatchev à l'automne est considérée désormais comme vraisemblable, tant à Washington qu'à Moscou.

(Lire nos informations page 3.)

Le maintien de M. Léotard au gouvernement

M. Chirac soumet l'union de la majorité à « une période probatoire »

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a estimé, le lundi 8 juin, que, après la décision de M. Léotard de rester au gouvernement, « une période probatoire est ouverte ». Au cours de celle-ci, a ajouté M. Baudouin, « il va falloir démontrer que l'union et la marche ensemble ne sont pas de vains mots ». A Fréjus, M. Léotard avait affirmé que son parti, le PR, « n'a pas vocation à être caporalisé » et qu'il s'apprête à entreprendre « dans les mois qui viennent une tournée de toutes les circonscriptions françaises avec la liberté de ton qui est la nôtre ».

La clarification inachevée

FRÉJUS
de notre envoyé spécial

Qui ne peut pas le moins ne pourra pas le plus : cette réécriture d'un vieux dicton peut s'appliquer désormais à un premier ministre qui, au sortir d'une semaine extravagante, a vu son ultimatum repoussé, qui s'en contente et feint de s'en réjouir. Qui ne peut pas mettre de l'ordre dans la maison gouvernementale aujourd'hui pourra-t-il demain gérer la maison France ? Et, avant d'y parvenir, n'a-t-il pas déjà perdu le premier tour de l'élection présidentielle ? Le fait même que cette question soit posée (notamment dans l'entourage de M. Léotard) suffit à désigner le vaincu.

M. Chirac, en effet, n'avait plus guère le choix. Ne pas se satisfaire de la réponse de M. Léotard eût conduit à une crise non plus entre le chef du gouvernement et son ministre de la culture, mais entre le RPR et le PR, et au-delà avec l'ensemble de l'UDF. Car l'attitude de M. Chirac et le choix de M. Léotard ont eu pour effet de ressouder le PR autour de son secrétaire général, et de ressusciter l'UDF, confirmant ainsi que le RPR est bien, malgré lui, le seul fédérateur d'un courant libéral.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 6.)



M. Mitterrand : Je mets de la raison dans leurs passions...

SOLUTRÉ
de notre envoyé spécial

Les mauvaises conditions atmosphériques, le dimanche de Pentecôte, et le goût de M. Mitterrand pour les effets surprises ont bouleversé le rituel du « pèlerinage » que le président effectue à Solutré depuis la fin de la guerre et que la presse suit en partie depuis 1981. Le président est parti à 9 heures pour escalader la roche, prenant de court ceux de ses proches qui ont l'habitude de le suivre et une bonne partie de la presse.

Seuls quelques journalistes étaient en haut de la roche, lorsque M. Mitterrand est arrivé, une canne à la main, vêtu d'une veste et d'un pantalon de ciré de chasse, coiffé d'un chapeau de toile, pour affronter une pluie battante, en compagnie de sa nouvelle chienne Labrador, nommée Baltique, âgée de six mois.

C'est avant, et non après le déjeuner dominical, que le président a fait quelques confidences aux journalistes que rejoignaient, un à un, les amis du président, revenus bredouilles en fin de matinée d'une roche de Solutré visitée par M. Mitterrand deux heures plus tôt. Le président a ironisé sur le fait que ses amis renoncent à l'escalade quand ce n'est pas en sa compagnie. *« C'est très éclairant »*, a-t-il remarqué, tout en grignotant quelques rondelles de saucisson, accompagnées d'un verre de pouilly-fuissé, qui ont agrémenté une discussion à bâtons rompus d'une heure et demie avec les journalistes.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(Lire la suite page 6.)

La campagne électorale dans la capitale de l'« Italie qui gagne »

A Milan, loin des intrigues romaines...

Des élections législatives auront lieu en Italie le dimanche 14 et le lundi 15 juin. A Milan, capitale du Nord, la campagne donne lieu à un affrontement entre les listes présentées par le Parti communiste et celles des socialistes du président du conseil sortant, M. Craxi.

MILAN
de notre envoyée spéciale

Milan se porte bien et une élection n'y changera rien. Une campagne électorale approche de son terme qui ne fut faite que d'invectives et de petites phrases ambiguës sur la coalition qui pourrait gouverner l'Italie demain, sans que les électeurs aient compris les motifs de la crise qui est à l'origine de ces élections anticipées et sans qu'aucun parti ait vraiment pris la peine de leur exposer son programme. Comment s'étonner dès lors que Milan, capitale de l'« Italie qui gagne », dont les seules vraies ferveurs semblent être aujourd'hui celles du modernisme et de l'enrichissement, nourrisse plus qu'aucune autre ville le mépris des intrigues romaines et le sentiment de l'inutilité de ce jeu politique archaïque.

Pourtant, parce que cette cité est une locomotive pour l'Italie, parce qu'elle est la « ville de Craxi » et parce que le vote d'opinion (par opposition au vote organisé ou de « clientèle ») y a plus de poids qu'ailleurs, c'est là que les partis jouent leur image : cinq leaders sont en lice parmi lesquels MM. Bettino Craxi pour les socialistes, Alessandro Natta pour les communistes et Giovanni Spadolini pour les républicains.

Guerre d'image donc et c'est logique dans la capitale de la publicité, du design et des télévisions privées. La campagne se livre à coups de spots publicitaires sur les chaînes commerciales, plus quelques rencontres en petit comité avec des fidèles et des faiseurs d'opinion et malgré tout quelques banquets pour le réseau clientèles.

Guerre d'image qui oppose surtout (car la démocratie chrétienne a son centre de gravité plus au sud) le Parti socialiste, qui faisait il y a quelques années encore de son enracinement milanais le symbole de son caractère réformateur et progressiste, à un Parti communiste qui lance aujourd'hui sur ce terrain une vigoureuse offensive.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 2.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

Deux consultations électorales en Europe

GRANDE-BRETAGNE

L'Alliance libérale-social-démocrate en perte de vitesse

LONDRES
de notre envoyé spécial

« La seule chose fraîche au menu... » Ce slogan électoral choisi par l'Alliance libérale-sociale-démocrate pour les élections législatives britanniques du jeudi 11 juin à l'appui du combat politique des « deux David », MM. David Owen, leader du SDP, et David Steel, chef du Parti libéral, ne semble pas avoir fait recette.

Non seulement il a attiré sur les deux hommes les quolibets de leurs concurrents — *« ce n'est pas un slogan, c'est une invitation au cannibalisme »*, raillait M. Neil Kinnock, — mais il a de plus mis en évidence que le bicéphalisme politique était aussi étranger aux Britanniques que la conduite à droite sur les routes.

Et, pourtant, cette formation issue du rapprochement des libéraux et des dissidents du Parti travailliste affichait de grandes ambitions. En quittant, en 1981, un parti décidément trop à gauche pour eux, MM. Roy Jenkins et David Owen, anciens ministres, s'étaient fixé comme objectif d'installer solidement un parti au centre de l'échiquier politique.

Forte de son succès de 1983, où avec plus de 25 % des suffrages, elle talonnait un Parti travailliste en plein désarroi, l'Alliance ne visait cette fois-ci rien moins que mettre un terme à la majorité absolue des conservateurs, en faisant élire suffisamment de députés pour que l'un ou l'autre des grands partis soit contraint de négocier avec elle dans le cadre de ce fameux « hung Parliament », Parlement « en suspens » redouté par les tories comme par le Labour.

Fonctionner en tandem

Des succès non négligeables lors d'élections partielles et locales avaient conforté l'optimisme de MM. Steel et Owen dont, par ailleurs, la cote dans l'opinion publique était fort bonne. Mais contrairement aux élections législatives précédentes, où la dernière semaine de la campagne avait vu l'Alliance progresser à pas de géant dans l'électorat, les intentions de vote en sa faveur stagnent aux alentours des 20 % — un résultat qui, s'il se confirmait jeudi 11 juin aboutirait à une réduction à la portion congrue de sa représentation à la Chambre des communes, déjà fort mince (vingt-trois députés). La loi d'airain du système majoritaire à un tour, dont la modification est un élément du programme de l'Alliance, ne laisse aucune place à un parti qui peut recueillir les suffrages d'un Britannique sur cinq et bénéficie de la sympathie de beaucoup d'autres.

Les causes de cet échec prévisible, et déjà reconnu implicitement par M. Steel à trois jours du scrutin, sont multiples et se cumulent. Tout d'abord, le « succès » de 1983 avait, pour l'essentiel, été obtenu aux dépens d'une part d'un Parti travailliste dépourvu de doctrine cohérente, de leader reconnu et en proie aux démons du gauchisme. Or, aujourd'hui, le recentrage opéré par M. Neil Kinnock, même s'il n'est pas encore parvenu à son terme, prive l'Alliance du vote des « déçus du travaillisme ».

Mais deux semaines de campagne électorale ont également mis en lumière combien il est difficile, dans le contexte politique britannique, de fonctionner en tandem. L'électeur d'outre-Manche vote certes pour un parti, pour des idées, mais aussi pour un premier ministre, pas pour deux. D'idées, de bonne volonté, de perspectives raisonnables et raisonnées, l'Alliance ne manquait certes pas. Courageusement pro-européenne dans un pays où la démagogie anti-CEE continue de faire recette, la politique proposé par MM. Owen et Steel était de loin la moins insulaire, la plus projetée dans l'avenir de toutes celles offertes au choix des électeurs.

Mais ces derniers, en téléspectateurs assidus des émissions de la campagne, ont trouvé plutôt bizarre le numéro de duettistes de nos deux hommes, hochant tour à tour la tête en signe d'approbation quand l'autre parlait.

Les choses se gâtaient encore plus lorsque l'un faisait des déclarations contraires à celles de son compère, concernant notamment l'attitude que l'Alliance allait adopter en cas de « Parlement en suspens ». Si M. Steel excluait totalement un soutien à un gouvernement minoritaire de Mme Thatcher, estimant cette hypothèse *« inimaginable »*, ce n'était pas l'avis de M. Owen qui préférait laisser ouverte la question.

Juste milieu et bizarreries

Ces dissonances entre les têtes de la « double monarchie » de l'Alliance finissaient par effacer dans les esprits l'accord de base existant entre les deux formations sur une gestion des affaires du pays moins inspirée d'un « darwinisme social » que celle de Mme Thatcher, et moins sauvagement étatiste que celle proposée par le Labour. La passion du « juste milieu » qui anime l'Alliance ne va pas toutefois sans quelques bizarreries, comme cette attitude vis-à-vis de l'armement nucléaire de la Grande-Bretagne visant à conserver une « dissuasion minimum »... en ne modernisant pas les fusées Polaris, obsolètes.

Le rendez-vous de jeudi risque donc d'être amer pour MM. Steel et Owen. Car il ne s'agira pas, en l'occurrence, d'un revers politique ordinaire ; il peut marquer la fin de ce phénomène inédit dans le paysage politique de la Grande-Bretagne d'après-guerre : l'émergence d'un tiers parti à vocation de gouvernement. Si elle veut continuer à jouer un rôle majeur dans la vie politique britannique, l'Alliance devra, comme le réclament déjà certains sociaux-démocrates et certains libéraux, envisager sérieusement la fusion des deux partis qui la composent, pour aboutir à un leadership unique conforme à la tradition.

Apte à remplir les « vides » politiques imprudemment laissés à leur gauche et à leur droite par les dirigeants conservateurs et travaillistes, l'Alliance voit le sol se dérober sous ses pieds lorsque M. Kinnock réussit à convaincre les brebis égarées du Labour de rentrer au bercail, et lorsque Mme Thatcher met en avant, le temps d'une campagne électorale, ses « modérés », comme M. Michael Heseltine, ancien ministre de la défense, qui a démissionné du gouvernement, en désaccord avec la « dame de fer » sur le rachat par les Américains de la fabrique d'hélicoptères Westland.

Et pourtant, dans un système politique moins rigide, un homme comme David Owen, à qui chacun reconnaît des qualités d'homme d'Etat, pourrait jouer un rôle similaire à celui de M. Genscher en RFA. Mais il faudrait pour cela que la démocratie britannique renonçât à l'un de ses piliers : ce mode de scrutin couperet dont, pour l'instant, conservateurs comme travaillistes semblent fort satisfaits.

LUC ROSENZWEIG.

En Irlande du Nord

Deux campagnes à l'ombre de l'IRA

LONDRES
de notre correspondant

Deux campagnes électorales tout à fait distinctes se déroulent en Irlande du Nord : l'une au sein de la majorité protestante (les deux tiers de la population), l'autre parmi la minorité catholique (un tiers).

Dans le premier cas, c'est apparemment simple : les deux partis unionistes oublient leurs rivalités pour se liguer, une fois de plus, contre l'accord anglo-irlandais de 1985 qui donne, en principe, au gouvernement de Dublin un droit de regard sur les affaires de la province. Chez les catholiques, la compétition est plus ouverte et son enjeu plus grave. D'un côté, l'IRA et sa branche politique, le Sinn Fein, qui, depuis 1982, poursuivent une double stratégie : le bulletin de vote dans une main, la bombe dans l'autre, afin de tenter de chasser définitivement et dès que possible les Britanniques de la province pour provoquer ainsi la réunification de l'île. De l'autre, le Parti social-démocrate et travailliste (SDLP), nationaliste et républicain mais modéré, qui défend l'accord entre Londres et Dublin, acceptant avec patience le principe d'un changement démocratique, à savoir le rattachement du Nord au Sud quand la majorité le voudra...

Depuis qu'il joue le jeu électoral, le Sinn Fein a, dans un premier temps, gagné du terrain, avec notamment en 1983 le succès de son président, M. Gerry Adams, dans la circonscription de Belfast-Ouest (mais il refuse de siéger à Westminster). Dans l'ensemble de la province, le SF a obtenu 13 % des suffrages exprimés en 1983, soit 43 % des votes de la communauté catholique nationaliste. Mais, dans un deuxième temps, alors qu'il paraissait en mesure de supplanter le SDLP, le Sinn Fein a perdu du terrain. La conclusion de l'accord anglo-irlandais a profité au SDLP. Aujourd'hui, le SF semble se résigner à tenter de contenir la nouvelle progression du SDLP et de sauver le siège symbolique de M. Adams. Faute de quoi, l'IRA serait sans doute tentée de ne plus compter que sur le terrorisme, alors que déjà elle multiplie les attentats dans un aveu de faiblesse meurtrière.

De nouveau, les partis unionistes vont chercher à présenter le scrutin du 11 juin comme un référendum contre l'accord de Dublin. Mais, avec actuellement quatorze des dix-sept sièges de la province, leur seul espoir est d'être en position de marchandage au cas où, à Westminster, ni les conservateurs, ni les travaillistes ne parviendraient à obtenir la majorité absolue et où devrait être fournie une majorité de coalition. Tout indique cependant que, dans une telle hypothèse, les unionistes seraient eux-mêmes obligés d'envisager un compromis, c'est-à-dire, enfin, un partage du pouvoir avec la minorité catholique et nationaliste dans l'esprit d'un accord anglo-irlandais qu'ils ont tant récusé.

FRANCIS CORNU.

ITALIE

A Milan, loin des intrigues romaines...

(Suite de la première page.)

Le piment de cette campagne électorale n'est pas venu ici d'une blonde aux seins nus, comme à Rome la Cicciolina, star du cinéma porno que le Parti radical présente sur sa liste et qui pourrait bien l'emporter, le succès revenant toujours, en ce genre de circonstance, à la dérision. Capitale de la finance oblige, la vedette de ces élections à Milan est l'un des plus brillants avocats d'affaires italiens, ancien président de la commission des opérations de Bourse, consultant des plus grands groupes industriels lombards et accessoirement l'un des plus gros revenus de la ville, M. Guido Rossi, qui se présente sous l'étiquette « indépendant de gauche » sur la liste du Parti communiste. L'annonce de cette candidature a fait courir jusqu'aux journalistes américains qui sont venus d'outre-Atlantique enquêter sur ce mariage contre nature d'un ancien de Harvard avec « l'empire du mal ». La haute bourgeoisie milanaise, qui cultive depuis toujours une tradition tolérante et éclairée et qui sait mieux ce qu'est le PCI, n'en a pas moins été parcourue d'un bref frisson de perplexité. *« Le rêve de tout juriste,* dit M. Guido Rossi, *c'est de devenir législateur. Pour quelqu'un qui, comme moi, a depuis toujours une sensibilité de gauche, cela n'était possible que parmi les indépendants. Le Parti socialiste a montré qu'il n'était pas un parti de réforme. »*

Effet d'image

Ainsi, le conseiller de la haute finance et du grand capital, chaperonné par le Parti communiste, va, dans Milan et dans toute l'Italie du Nord, délivrer son message sur la nécessité de réformer le système bancaire, de réglementer les opérations de Bourse et de doter l'Italie d'une loi antitrust. Premier objectif du Parti communiste dans cette affaire : s'assurer un effet d'image que M. Rossi résume en rapportant avec une certaine complaisance cette phrase que lui adressait un vieux syndicaliste milanais à l'issue d'une réunion électorale : *« Il y a quinze ans, si un col blanc rentrait ici, nous le prenions pour un ennemi de classe. Votre présence nous montre le chemin parcouru par notre parti. »*

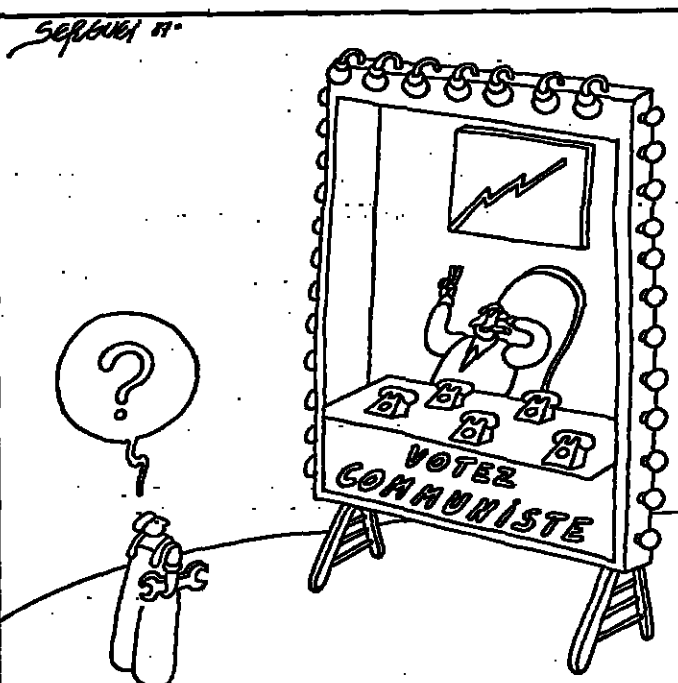
Il s'agit de montrer aussi que le PCI est plus réceptif que d'autres aux préoccupations réelles de l'Italie nouvelle. Cette Italie-là est celle du Nord, celle des nouveaux entrepreneurs qui se sont construit une fortune en quelques années à la tête de PME foisonnantes et florissantes lancées à la conquête des marchés étrangers, celle des jeunes qui ont pour ambition le management ou les études polytechniques. Elle se passionne pour la Bourse et les affaires et cet engouement fait vivre à Milan deux quotidiens, deux mensuels et un hebdomadaire spécialisés dans l'économie. Le syndicalisme de papa, celui des grandes batailles frontales dont les dernières furent de grandes défaites, n'a plus de prise sur elle, pas plus que la classe politique qu'elle tient dans l'ensemble pour provinciale. *« Je m'adresse,* dit M. Guido Rossi, *à des gens qui croient à la compétence plus qu'à l'appartenance. »*

Transfuges

L'avocat d'affaires n'est pas seul sur la liste, particulièrement longue à Milan, des indépendants apparentés au PCI dont la publication fut une gifle pour le Parti socialiste car elle comporte un certain nombre de transfuges et non des moindres : ainsi M. Antonio Giolitti, député socialiste pendant trente ans et ancien membre de la Commission de Bruxelles, ainsi le maître du Piccolo Teatro, M. Giorgio Strehler, qui, entre deux auditions, affirme avec un certain angélisme que son geste n'est pas un coup bas contre le Parti socialiste mais sa contribution positive à l'unité de la gauche en laquelle il croit encore. Tous deux expliquent que s'ils ont choisi la liberté dans l'apparentement au PC c'est en raison de la disparition de tout débat interne dans le parti de M. Craxi et de l'option du PSI pour une alliance avec la démocratie chrétienne.

Pure opération-spectacle que cette liste d'indépendants, rétorque le socialiste Georgio Ruffolo, en regrettant que ses amis déserteurs acceptent ainsi de servir d'auxiliaires tape-à-l'œil à un parti qui veut se présenter comme le pilier d'une gauche ouverte et pluraliste mais qui ne parvient pas à achever sa transformation interne. Jugement qui pèse d'autant plus que M. Georgio Ruffolo adresse au Parti socialiste la même critique que les transfuges et qu'il fut seul au dernier congrès de Rimini à dénoncer les déviations du PSI, *« sa tentation de plus en plus forte d'interpréter le pouvoir comme un but en soi et non comme l'instrument d'une politique ». « Craxi,* dit-il encore, *a redonné sa fierté au parti et transformé son complexe d'infériorité en un complexe de supériorité qui est à l'origine du monolithisme actuel. » « Mais nous changerons,* ajoute-t-il, *nous retrouverons une dialectique interne à condition que nous nous renforcions électoralement. »*

Est-ce possible à Milan, berceau du socialisme italien qui fut le tremplin de M. Bettino Craxi pour son accession à la tête du parti et à la présidence du conseil ? *« Cette ville n'est la ville de personne, elle n'a pas besoin de patron »*, disent ses adversaires en renvoyant à M. Craxi l'autre côté de son image, celle méridionale du chef de bande autoritaire et peu regardant sur les moyens.



L'idée autrefois répandue que *« voter socialiste c'est voter comme un Milanais »*, l'idée que ce parti était l'incarnation de ce que l'on appelle ici les *« couches émergentes »*, c'est-à-dire les nouveaux acteurs de l'innovation économique et culturelle, a du plomb dans l'aile. Elle n'est plus guère fondée que sur les sympathies affichées pour le Parti socialiste par quelques architectes — une catégorie qui compte, il est vrai, à Milan — et par le plus contesté des stylistes milanais, Trussardi, ainsi que sur des relations assez floues avec M. Silvio Berlusconi. Et si le Parti socialiste a joui, il y a deux ans, d'une grande popularité dans les milieux économiques lorsqu'il a rompu avec le système de l'échelle mobile des salaires, cet effet est aujourd'hui passé et le PS est de plus en plus assimilé aux autres partis.

L'un des plus solides atouts du parti à Milan c'est, en réalité, le numéro deux de la liste, M. Carlo Tognoli, par tempérament une espèce d'antithèse de M. Bettino Craxi, modeste et efficace, qui fut, pendant onze ans, le maire de cette ville et qui en a conservé une énorme popularité. M. Carlo Tognoli, qui dirigeait une municipalité d'union de la gauche avec le PC, a quitté la place après que la direction de son parti eut décidé de reproduire dans les grandes municipalités son alliance de gouvernement avec la démocratie chrétienne. Il fut remplacé à la mairie par le beau-frère de M. Craxi qui jouit, jusqu'à présent, d'une piètre réputation. L'atout Carlo Tognoli pourrait ainsi être à double tranchant et les mauvaises langues disent que l'ancien maire, aujourd'hui président de la fédération lombarde du PS, vit dans la terreur de remporter dans Milan plus de voix de préférence que M. Bettino Craxi.

CLAIRE TRÉAN.

EN BREF

● **TURQUIE : élections municipales.** — Le Parti de la mère patrie (ANAP, droite) du premier ministre turc Turgut Ozal a largement remporté, dimanche 7 juin, une série d'élections municipales partielles dans quatre-vingt-quatre nouvelles communes réparties dans toute la Turquie. Avec au moins cinquante-trois élus, l'ANAP, qui présentait des candidats partout, a distancé le Parti de la juste voie (seize élus), soutenu par l'ancien premier ministre conservateur Suleyman Demirel, renversé par les militaires lors du coup d'Etat de 1980. Avec cinq élus, le Parti populiste social-démocrate, première formation d'opposition parlementaire, s'est classé troisième. — *(AFP.)*

● **URSS : la poétesse Irina Ratouchinskaïa privée de sa nationalité.** — Par décret du présidium du Soviet suprême daté du 14 mai, la poétesse dissidente Irina Ratouchinskaïa et son mari Igor Guerachtchenko, qui ont émigré en décembre dernier en Grande-Bretagne, ont été privés de leur citoyenneté soviétique. Le couple est accusé d'avoir calomnié l'URSS et porté atteinte à son prestige. Irina Ratouchinskaïa avait été condamnée à sept ans de prison et cinq ans d'exil interne en avril 1983 pour diffusion de poésie clandestine critiquant l'histoire soviétique. — *(Reuter.)*

● **La famille d'Andreï Sakharov en visite à Moscou.** — La mère d'Elena Bonner ainsi que la belle-fille de l'académicien soviétique Andreï Sakharov et deux de leurs petits-enfants sont arrivés samedi soir 6 juin à Moscou, en provenance d'Italie via Francfort. Mme Bonner et le Prix Nobel de la paix étaient présents à l'aéroport pour cette réunion de famille. Mme Ruth Bonner, quatre-vingt-six ans, Tatiana Yankelevitch, Matvei, quatorze ans, et Anna, douze ans, vivent tous aux Etats-Unis. La fille de Mme Bonner, issue d'un premier mariage, et ses deux enfants devraient séjourner au moins trois semaines dans la capitale soviétique. — *(AFP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

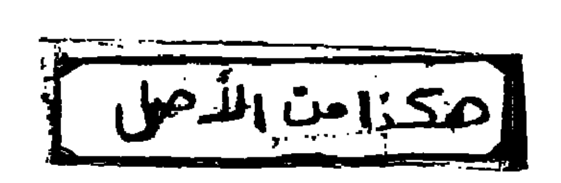


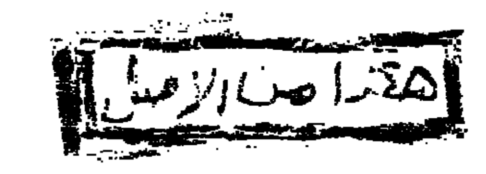
Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.





Diplomatie

Le treizième sommet des pays industrialisés à Venise

Le regain de tension dans la région du Golfe, et notamment la querelle entre les Etats-Unis et l'Iran à ce sujet, devait être un des thèmes dominants du treizième sommet des Sept. En effet, dès dimanche, deux des principaux conseillers de la Maison Blanche, qui accompagnent le président Reagan, ont adressé un avertissement très net à l'Iran, « *déconseillant* » à la République islamique de déployer à l'embouchure du Golfe les missiles terre-mer *Silkworm*, récemment acquis auprès de la Chine (*le Monde* daté 7-8 juin). M. Frank Carlucci, le conseiller du président pour les questions de sécurité, a ainsi indiqué à la presse : « *Nous pensons qu'il est très déconseillé aux dirigeants iraniens d'essayer d'utiliser les missiles Silkworm pour interférer avec la liberté de navigation ; les bateaux de guerre américains sont prêts à se défendre et à défendre les bâtiments qu'ils escortent* ».

Pour sa part, M. Howard Baker, le secrétaire général de la Maison Blanche, a jugé que « *l'acquisition des Silkworm et la préparation de leur déploiement constituent une escalade dans les systèmes d'armes dans le Golfe et une chose dangereuse pour l'Iran* ». S'adressant lui aussi à des journalistes à Venise, il a indiqué que l'installation de ces fusées « *serait un véritable danger pour la liberté de navigation en haute mer* ». Il s'agit, selon lui, d'un sujet que le sommet devrait aborder.

Les Etats-Unis rappelleront à leurs partenaires qu'ils ont l'intention de faire passer quelque onze pétroliers koweïtiens sous pavillon américain – afin de dissuader les attaques iraniennes contre ces bâtiments – et d'assurer leur protection dans la voie d'eau.

Dans un entretien publié dimanche par le *New York Times*, le premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Iouli Vorontsov, a déclaré que son pays n'avait pas l'intention d'augmenter sa flotte de guerre dans le Golfe (forte actuellement de trois navires) pour faire pièce à un éventuel déploiement de bâtiments américains.

A propos du désarmement, M. Vorontsov se dit optimiste sur les perspectives d'accord entre l'Est et l'Ouest sur les euromissiles. Il confirme que son gouvernement cherche à organiser une rencontre entre MM. Reagan et Gorbatchev en octobre prochain, et dit s'attendre à une rencontre préparatoire à ce sommet vers la fin de l'été entre MM. Shultz et Chevardnadze, les chefs des deux diplomaties.

Sur le troisième volet des discussions de Venise, les problèmes économiques, on en est resté aux vœux et aux aveux. L'Allemagne fédérale attend du sommet, selon un communiqué publié le 7 mai, « *des signaux positifs pour l'économie mondiale* ». Et Bonn d'ajouter qu'avec son plan de réduction des impôts sur trois ans – pourtant déjà mis en doute en Allemagne, y compris dans la majorité gouvernementale – il avait atteint « *la limite maximale* » de sa marge de manœuvre.

Les Japonais, eux aussi mis en demeure de prendre des mesures concrètes pour relancer la croissance, ont rappelé par la voix de M. Nakasone que leur pays est engagé dans « *une politique audacieuse d'encouragement de la croissance par la demande interne* ».

Un ambitieux projet japonais de recherche fondamentale inquiète les Occidentaux

TOKYO
de notre correspondant

L'ambitieux programme international de recherche fondamentale Frontières humaines, que le premier ministre japonais doit présenter au sommet de Venise, suscite des dissensions entre les ministères nippons, après avoir fait naître des suspicions chez les partenaires du Japon.

A la veille du départ de M. Nakasone pour Venise, une partie de la presse japonaise, citant des sources au ministère des affaires étrangères, annonçait que ce programme était abandonné et que le premier ministre, en revanche, présenterait une offre de coopération internationale pour la lutte contre le SIDA.

Le même jour, au cours d'une conférence de presse destinée à certains correspondants étrangers, M. Nakasone déclarait que le contenu de ces articles « *n'était pas nécessairement exact* », mais que le programme Frontières humaines était encore trop vague et qu'il demanderait à ses partenaires de participer avec le Japon à des études destinées à le rendre plus concret.

« *Le projet Frontières humaines sera effectivement proposé par M. Nakasone à Venise, et nous espérons qu'il y sera fait allusion dans le communiqué final* » a seulement déclaré laconiquement un haut responsable de la division pour les sciences et les technologies du MITI, initiateur du projet. Une nouvelle étude de faisabilité (la troisième) doit être entreprise très prochainement, précise-t-on de même source.

Elle pourrait porter sur la création d'une fondation Frontières humaines, sur la mise en place de banques internationales de données, ainsi que sur un programme d'échanges de chercheurs. Elle sera aussi l'occasion de préciser les problèmes de financement, la question des budgets que sont prêts à fournir les partenaires du Japon n'ayant jamais été abordée de manière concrète.

Le MITI a alloué 170 millions de yens à la réalisation de cette étude, et il est envisagé de créer deux comités d'experts : l'un composé de scientifiques et l'autre de représentants gouvernementaux.

Le projet Frontières humaines, dont l'idée a été lancée il y a deux ans, a assurément une visée politique : alors que les Américains ont l'IDS et les Européens Eurêka, le Japon entend être lui aussi l'initiateur d'un grand programme international de recherche scientifique.

Sur le plan politique l'objectif est double : recycler dans la recherche une partie des ressources financières accumulées par le Japon grâce à ses excédents commerciaux, en espérant désamorcer ainsi la campagne de critiques dont il est l'objet, et proposer un projet interministériel de grande envergure.

Le projet Frontières humaines aurait dû être présenté par M. Nakasone au sommet de Tokyo il y a un an. Mais, en raison de l'accident de Tchernobyl et du raid américain sur la Libye, il n'avait pu être évoqué.

Intellectuellement, l'orientation de Frontières humaines est séduisante. Il s'agit de rationaliser la recherche internationale dans le domaine de la biologie moléculaire, en cherchant notamment à réduire la compétition, coûteuse et source de déperdition d'énergie entre laboratoires, par une meilleure coordination des travaux et une meilleure circulation des résultats des recherches, tout en accélérant l'application des découvertes au domaine industriel.

Une auberge espagnole

Selon un document du MITI, les techniques actuelles sont en grande partie responsables de la dégradation de l'environnement, de la raréfaction des ressources et de l'explosion de la consommation énergétique, auxquelles s'ajoute le « *technostress* » (l'aliénation de l'homme par la technologie).

Les Japonais proposent de développer des systèmes reproduisant *in vitro* les fonctions biologiques des organismes, et notamment de la machine humaine (fonctions cérébrales, motrices, sensorielles), de telles études permettant, en particulier, de faire avancer les recherches en matière d'intelligence artificielle.

Le projet vise donc une mise en commun des efforts des pays industrialisés. Le Japon assumerait 50 % du total des dépenses (25 % des financements seraient d'origine privée). Le budget envisagé pour les vingt prochaines années s'élèverait à 1 000 milliards de yens.

Les trois réunions d'experts scientifiques des principaux pays industrialisés qui ont eu lieu depuis le début de cette année ont été révélatrices à la fois des limites du projet dans son état actuel et des réticences, voire des craintes, qu'il suscite chez les partenaires du Japon. Ambitieux, le projet Frontières humaines est apparu mal ciblé, et il a tendu, au fil des réunions, à se gonfler de propositions nouvelles, au point de devenir une sorte d'auberge espagnole de la recherche : des fonctions biologiques, on en est arrivé aux problèmes de la déforestation, en passant par les maladies tropiclaes. Après l'appel quelque peu emphatique rédigé à l'issue de la troisième réunion d'experts qui a eu lieu à Londres le 29 avril, il convient assurément de mieux cerner l'objet du programme.

Les réunions d'experts ont aussi été révélatrices des réticences des partenaires du Japon. Sans doute n'est-il plus vrai de dire que les Japonais sont en retard en matière de recherches fondamentales : s'ils le sont, ils ne sont certainement pas loin de rattraper les Occidentaux.

En revanche, ils sont incontestablement plus avancés dans le domaine des applications industrielles des découvertes. Certains experts estiment ainsi que le projet Frontières humaines présente des risques économiques et politiques. Si les applications industrielles (en particulier dans le domaine des nouveaux matériaux et de l'intelligence artificielle) peuvent être réalisées très rapidement par les Japonais, les industriels des autres pays ne sont pas prêts à suivre avec la même rapidité.

Les Japonais s'apprêtent-ils tout bonnement, avec le projet Frontières humaines, à acheter les fruits de la recherche menée à l'étranger pour en tirer profit au niveau industriel ?

Au fil des réunions d'experts, le débat est devenu toutefois moins passionnel. Les Britanniques, qui sont en avance dans le domaine de la biologie moléculaire, ont créé, depuis octobre 1986, un comité scientifique chargé d'étudier le projet japonais. Les Occidentaux souhaitent, avant de se lancer dans le programme nippon, obtenir des garanties sur la paternité des découvertes et l'utilisation des recherches.

PHILIPPE PONS.

Un impressionnant déploiement de forces

VENISE
de notre envoyé spécial

De la place Saint-Marc au Rialto, Venise est déjà livrée à des dizaines de milliers de touristes. Seules les forces de l'ordre, dont la cité des doges est truffée, rappellent la prochaine tenue de la conférence. Toutes les armes sont ici présentes. Les carabiniers (gendarmes) avec leur képi orné d'une grenade à la flamme, des militaires (fantassins et fusiliers marins) qui patrouillent l'arme au poing dans les ruelles de la ville, tandis que les vedettes rapides de la Guarda di finanza (douane) et de la police circulent dans les canaux et la baie de Saint-Marc, où la navette qui assure la liaison continue avec l'île San-Giorgio toute proche, lieu du sommet, est déjà en service.

Dans l'île San-Giorgio, les centres de presse se sont installés dans la journée de dimanche ; le seul à peu près actif était, ce jour-là, celui des Japonais, où s'est déjà tenue en fin d'après-midi une conférence de presse consacrée au programme de relance auquel le gouvernement de Tokyo entend donner, et on le comprend, le maximum de publicité.

Amarré à peu de distance du Palais des doges, un grand aviso de la marine italienne est au mouillage. Plus loin, du côté du quartier Santa-Helena, un grand porte-hélicoptères de la marine américaine est ancré. Les hélicoptères de la police italienne survolent les ruelles de la vieille cité, assourdissant pour quelques minutes les groupes de touristes qui s'attardent sur une petite place.

Cet impressionnant déploiement de forces impressionnant, destiné à assurer la sécurité des sept délégations (y compris, bien sûr, celle du gouvernement italien venue de la lointaine Rome...) a déjà tenu en lisière une bruyante manifestation en faveur des sandinistes, sur la place San-Stefano, sur le chemin de l'Accademia soudainement bouché. Mais on n'est pas ici accueilli comme on l'a été dans des villes beaucoup plus grandes, Tokyo par exemple, par d'immenses banderoles annonçant le sommet. La République italienne semble s'en désintéresser. Personne, en effet, ne lui réclame un quelconque plan de relance. Les murs sont recouverts d'affiches concernant la prochaine consultation électorale. Celles qui rappellent la tenue du sommet sont bien modestes...

PAUL FABRA.

Asie

JAPON : la succession de M. Nakasone

M. Takeshita, dauphin pressé...

TOKYO
de notre correspondant

C'est un premier ministre dont le mandat n'expire que le 30 octobre prochain, mais dont on ne prépare pas moins activement la succession, qui représente le Japon au sommet de Venise. M. Nakasone semble avoir pris inexorablement la route de la sortie, tandis que, depuis le 3 juin, M. Noboru Takeshita, ancien ministre des finances et secrétaire général du Parti libéral démocrate (PLD), apparaît comme le plus sérieux candidat à la succession. Au cours d'une réunion de ses partisans, M. Takeshita a en effet réussi à regrouper autour de lui la grande majorité (118) des 140 membres de la faction Tanaka, la plus puissante du PLD. Le contrôle de cette faction lui assure un avantage considérable dans la course à la succession.

Sans doute les jeux ne sont-ils pas faits pour autant. Il y a deux autres candidats en lice, bien qu'ils ne se soient pas encore déclarés : M. Abe, ancien ministre des affaires étrangères et chef du bureau exécutif du PLD, et M. Miyazawa, actuel ministre des finances. Il reste qu'un premier ministre au Japon est désigné en fonction des rapports de force au sein du PLD : puissance des différentes factions, c'est-à-dire des clientèles de députés rassemblées autour d'un chef, et surtout capacité des leaders à « lever » les fonds politiques. Sur ces deux points, M. Takeshita détient des avantages certains. Un exemple : au milieu de mai, il avait organisé une « party », et rien qu'en une soirée son groupe a réuni 2 milliards de yens.

Quant aux options politiques des candidats, elles sont absolument secondaires, et, au demeurant, diffèrent peu. La nomination d'un premier ministre japonais résulte d'un pur jeu de pouvoir entre les factions et de compromis entre les ambitions personnelles.

Pour l'instant, M. Takeshita n'a pas encore déclaré officiellement sa candidature. Mais celle-ci est implicite. Il est gêné, momentanément, dans ses mouvements par M. Nikaido qui, lui, a annoncé sa candidature. Ce patriarche de la faction Tanaka qu'il préside (il est âgé de soixante-dix-sept ans), vexé de se sentir mis à l'écart par M. Takeshita, a lancé, au début de mai, une contre-offensive qui a pris tout le monde de court. Ses chances d'accéder à la présidence du PLD sont pratiquement nulles, mais il perturbe le jeu. D'une part, M. Nikaido est poussé en coulisses par les adversaires de M. Takeshita, qui voient un avantage évident dans une scission de la faction Tanaka ; et de l'autre, M. Takeshita qui entend prendre le contrôle de cette faction en douceur, agit le plus diplomatiquement possible.

La confusion qui règne dans les rangs du PLD tient au fait que pour la première fois depuis le début des années 70 (et même antérieurement avec le clan de l'ancien premier ministre Eisaku Sato) il n'y a plus de faction suffisamment puissante pour mener, et équilibrer, le jeu : ce fut le cas pendant plus de quinze ans avec celle de M. Tanaka.

Un manœuvrier habile

Même après sa « chute », à la suite de l'affaire Lookheed en 1974, Kakuei Tanaka continua à avoir la haute main sur le choix des premiers ministres et sur la composition des gouvernements, assumant ainsi un rôle fondamental dans la vie politique japonaise : celui de « *shogun de l'ombre* », de « faiseur de roi », bref de l'homme qui manipule. C'est ainsi que M. Tanaka plaça M. Nakasone au pouvoir lorsqu'il apparut que son prédécesseur, M. Suzuki, ne faisait pas le poids.

Depuis qu'il a été victime d'une hémorragie cérébrale en 1985, Kukuei Tanaka, fortement diminué, a perdu son ascendant sur le PLD. Tant la définition de la politique du parti majoritaire que ses équilibres internes s'en sont ressentis. Alors que les intérêts du groupe Tanaka (celui de ses proches) sont gérés par sa fille, sa faction s'est brusquement découverte orpheline. Elle s'est mise en quête d'un chef, capable à la fois de drainer les fonds politiques et de distribuer des portefeuilles. M. Takeshita, qui, à l'école d'Eisaku Sato puis de Tanaka, est devenu un manœuvrier d'une grande habileté au soin du PLD, est rapidement apparu comme l'homme adéquat – même s'il reste à prouver qu'il a les capacités pour assumer les fonctions de premier ministre.

M. Takeshita s'emploie actuellement à consolider sa position. Il a un handicap : l'OPA qu'il a lancée depuis la maladie de M. Tanaka sur la faction de celui-ci a suscité chez ce dernier, et surtout chez sa fille, une haine tenace à l'égard d'un dauphin un peu trop pressé. Début janvier, lorsque le monde politique alla présenter ses vœux à M. Tanaka, les portes de sa demeure se refermèrent, sans un mot d'explication, sur le capot de la voiture de M. Takeshita...

Les membres de la faction Tanaka sont trop pragmatiques pour s'émouvoir de ces réactions. Il y a tout de même des rancœurs dont l'attitude de M. Nikaido et de son entourage sont l'expression et qu'il s'agit d'apaiser. Une fois qu'il aura en main la faction Tanaka, M. Takeshita négociera avec M. Abe, qui est son principal rival au sein du PLD. M. Takeshita a, en effet, besoin d'alliés afin d'obtenir la majorité relative au sein du PLD qui lui permettra d'en devenir *le* président (une fonction qui fera *ipso facto* de lui le prochain premier ministre, étant donné le poids dont dispose le PLD au Parlement).

Ses alliés potentiels sont soit M. Abe, dont la faction compte quatre-vingt-deux membres, soit M. Nakasone (sa faction a soixante-dix-huit membres). A moins d'une crise de consensus au sein du PLD qui favoriserait les rivaux de M. Takeshita, celui-ci apparaît donc bien comme le mieux placé dans la course à la succession. Son extrême prudence, qui voisine parfois à l'indécision, confère en outre à M. Takeshita un « profil » qui n'est pas pour déplaire à M. Nakasone, dont l'ambition est de devenir, à son tour, le « *shogun de l'ombre* » du PLD lorsqu'il aura quitté le devant de la scène.

P. P.

M. Ronald Reagan au Vatican

« Les idées du pape sont meilleures que les miennes... »

ROME
de notre correspondant

Le président Reagan a distrait quelques heures de ses vacances vénitiennes précédant le sommet pour se rendre à Rome, samedi 6 juin, en compagnie de son épouse Nancy. Deux visites « privées », tout de même très politiques, étaient au cœur de ce déplacement : l'une auprès du pape Jean-Paul II au Vatican et l'autre à Castelporziano, une résidence des chefs d'Etat italiens, pour y rencontrer son homologue, M. Francisco Cossiga, ainsi que M. Fanfani, président du conseil.

C'était la troisième fois que M. Reagan et Jean-Paul II se rencontraient. Le président américain avait déjà fait une visite privée au Vatican en 1982 et il avait par ailleurs, revenant de Chine au printemps 1984, attendu une journée entière le souverain pontife en Alaska, où lui-même faisait une escale, en route pour la Corée. (Entre-temps, les Etats-Unis avaient rétabli avec le Saint-Siège leurs relations diplomatiques interrompues aux dix-neuvième siècle.) Les deux hommes doivent se revoir à Miami, le 10 septembre, au début du voyage que le pape doit accomplir dans le sud et l'ouest des Etats-Unis.

Le chef de l'Etat américain, protestant mais de père catholique, ne manque jamais une occasion de manifester au souverain pontife une déférence ostensible. A l'issue de leur entretien en tête à tête, qui a duré près d'une heure samedi matin, le président Reagan a ainsi commenté : « *Nous avons eu un échange d'idées. Celles du pape étaient, comme d'ordinaire, meilleures que les miennes.* »

Arrivé au Vatican en hélicoptère, M. Reagan a aussitôt quitté la cité sainte par le même moyen en direction du pavillon de chasse des présidents italiens, situé à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest.

Avec ses hôtes italiens, il a parlé notamment du désarmement et de la lutte contre le terrorisme, en particulier du récent renforcement de la coordination entre les deux pays dans ce domaine. Vers 16 heures, le président américain et son épouse repartaient pour la villa Condulmer, proche de Trévise, pour y achever le week-end avant de se rendre, lundi 8, à l'hôtel Cipriani de Venise, qui sera leur lieu de résidence le temps du sommet.

JEAN-PIERRE CLERC.

• **FIDJI : l'ancien chef du gouvernement à Londres.** – L'ancien premier ministre des Fidji, M. Timoci Bavadra, renversé par un coup d'Etat militaire en mai, ne sera pas reçu par la reine Elizabeth II, chef d'Etat constitutionnel des Fidji, a indiqué, dimanche 7 juin, un porte-parole de Buckingham Palace. M. Timoci Bavadra, arrivé dimanche matin à Londres, devait toutefois être reçu, lundi, par le secrétaire privé de la reine, Sir William Heseltine, a-t-on ajouté de même source. Cette décision a notamment été prise après avis du gouverneur général des Fidji, a précisé le porte-parole. – *(AFP.)*

Proche-Orient

ISRAËL : agression en Cisjordanie

Des colons attaquent un camp de réfugiés palestiniens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un groupe de colons juifs a mené, dans la nuit du 6 au 7 juin, une attaque, sans précédent dans les annales de la Cisjordanie occupée, contre un camp de réfugiés palestiniens proches de Bethléem, ouvrant le feu à hauteur d'homme et se livrant à des actes de vandalisme. Une dizaine d'entre eux ont été arrêtés. Cette attaque n'a, par chance, fait aucune victime parmi la population du camp.

Il était un peu plus de 22 heures samedi lorsqu'un groupe de colons venus de la localité de Kiryat-Arba et du quartier juif de Hébron arrivèrent à bord de six voitures devant l'entrée du camp de Dehaishe, au sud de Bethléem. Ils refusèrent d'obéir aux ordres de la patrouille qui leur interdisait l'accès du camp, bousculèrent et frappèrent l'un des soldats en criant : « *Rabin démission !* » (1). Deux d'entre eux pénétrèrent dans le camp et commencèrent à tirer sur plusieurs maisons. Ils brisèrent des fenêtres et des pare-brise et tentèrent de provoquer un début d'incendie. Les résidents de Dehaishe ont montré dimanche aux journalistes les impacts de balles et les vitres brisées.

Visiblement révulsé par cette attaque non provoquée, le général Amram Mitzna, commandant de la région centre, l'a qualifiée d'« *acte abject et sans précédent* ». « *Nous prendrons*, a-t-il ajouté, *toutes les mesures nécessaires pour empêcher le renouvellement d'une telle agression. Les responsables seront punis et leurs armes confisquées.* » L'armée a porté plainte, et la police a ouvert une enquête. Selon les résidents de Dehaishe, c'est la troisième fois cette année que des colons pénètrent à l'intérieur du camp.

Les vandales affirment avoir voulu riposter à un jet de pierres contre un autobus. Tel n'est pas l'avis du général Mitzna. Cette attaque, a-t-il précisé, était dûment planifiée, l'un des participants — disciple du rabbin et député raciste Meir Kahane — ayant prévenu un journaliste du *Yediot Aharonot* de l'« *imminence de l'opération* ». « *C'est une honte*, a poursuivi le général, *que des gens qui attaquent des innocents pendant leur sommeil n'aient pas le courage de reconnaître leur actes.* » Lors d'une rencontre avec les dirigeants de Dahaishe, le commandant de la région centre a exprimé ses regrets et affirmé qu'en s'opposant aux colons les soldats *avaient empêché qu'il y ait mort* d'homme.

Le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, a vivement condamné l'attaque contre Dehaishe et fustigé « *ceux qui se rabaissent au niveau de nos ennemis* ». Quant à l'éditorialiste du quotidien *Al Hamishmar*, il s'interroge : « *Que se serait-il passé si l'attaque avait eu lieu en sens inverse, si des résidents de Dehaishe avaient investi Kiryat-Arba en ouvrant le feu ?* »

J.-P. LANGELLIER.

(1) Itzhak Rabin, ministre de la défense (travailliste).

La tension entre Londres et Téhéran

Un diplomate britannique empêché de quitter l'Iran

Les autorités iraniennes, à l'aéroport de Téhéran, ont refusé, le dimanche soir 7 juin, de laisser le diplomate britannique Edward Chaplin — expulsé d'Iran — et sa famille embarquer à bord de l'avion qui devait les ramener en Grande-Bretagne. Selon un porte-parole du Foreign Office à Londres, « *le problème semble être de nature administrative en Iran* ».

M. Chaplin, dont les autorités iraniennes ont ordonné l'expulsion samedi dernier ainsi que celle de quatre autres diplomates britanniques, s'était présenté avec sa famille à l'aéroport afin de prendre l'avion pour rentrer en Grande-Bretagne. « *M. Chaplin avait passé la douane les services d'émigration sans problème. C'est au moment de se présenter au service de la sécurité qu'on lui a signifié qu'il ne pouvait quitter l'Iran* », a précisé le porte-parole. M. Chaplin et sa famille sont retournés à leur domicile à Téhéran sans être maltraités.

Le Foreign Office a *souhaité* que le diplomate et sa famille puissent être autorisés à quitter l'Iran dans les prochaines heures. M. Chaplin, enlevé pendant vingt-quatre heures voici dix jours par une milice islamique en plein Téhéran, est au centre de la grave crise qui secoue les relations anglo-iraniennes. Le gouvernement iranien a décidé d'expulser cinq diplomates britanniques en poste à Téhéran en représailles à la décision des autorités britanniques de renvoyer cinq agents consulaires iraniens à Manchester à la suite de l'enlèvement de M. Chaplin.

Ce dernier avait été enlevé et passé à tabac devant sa femme et ses enfants peu après qu'un employé du consulat iranien à Manchester eut été inculpé et arrêté pour vol à l'étalage.

Outre M. Chaplin, premier conseiller politique, les quatre autres diplomates britanniques expulsés sont le premier secrétaire commercial et son adjoint et deux conseillers politiques. — *(AFP, Reuter.)*

LIBAN : l'assassinat de Rachid Karamé

Les dirigeants musulmans s'en prennent violemment au camp chrétien

Le premier ministre libanais par intérim, M. Sélim Hoss, a appelé le dimanche 7 juin le président Amine Gemayel à rompre son mutisme sur l'assassinat, lundi dernier, de l'ancien chef du gouvernement, Rachid Karamé. Dans une déclaration, il a affirmé que « *le président Gemayel détenait à lui seul la clé de la solution* » et lui a demandé d'« *adopter une position historique à l'instar de M. Husseini* », le président du parlement qui a démissionné à la suite de l'assassinat de Rachid Karamé.

« *L'assassinat* [de Rachid Karamé] *vise l'existence même du pays, mais le Liban triomphera si l'Etat décide de confondre les auteurs et les instigateurs de cet assassinat* », a expliqué M. Sélim Hoss.

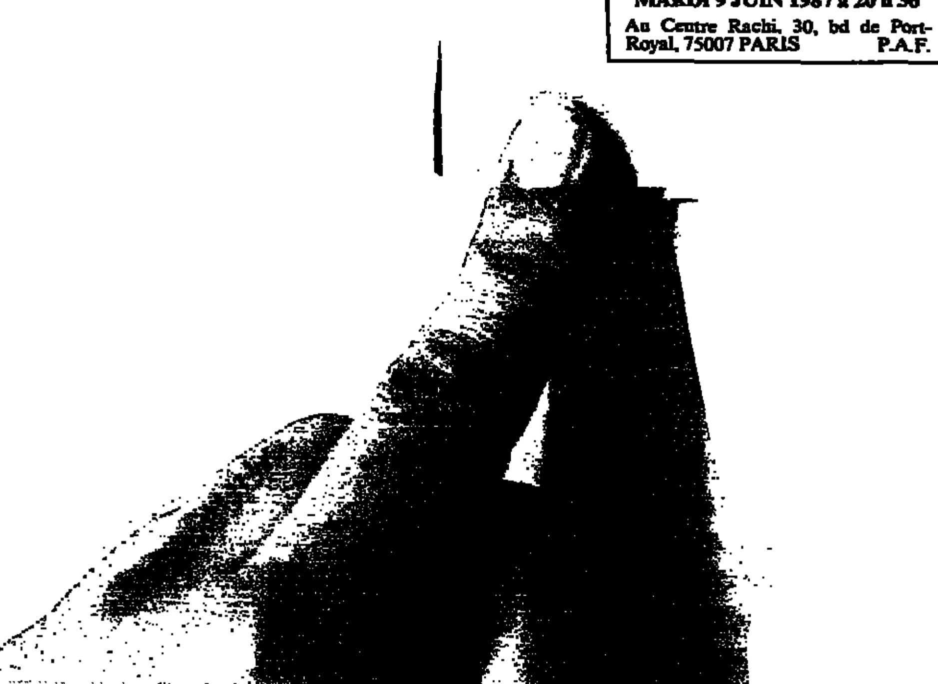
Le Parlement libanais a cependant refusé la démission de M. Husseini, qui avait accusé une fraction de l'armée libanaise d'avoir trempé dans l'assassinat de Rachid Karamé, tué par l'explosion d'une bombe dans l'hélicoptère militaire qui le transportait du Liban nord à Beyrouth.

M. Gemayel, qui a affirmé dimanche qu'il ne quittera pas son poste avant la fin de son mandat, a constitué une commission d'enquête militaire et déclaré que toute la vérité serait faite sur l'attentat contre Rachid Karamé.

De source bien informée, on indique qu'une réunion de dirigeants musulmans devait regrouper, lundi, à Beyrouth les chefs religieux des communautés sunnite, chiite et druze, et MM. Hoss et Husseini, qui se rendraient ensuite à Damas.

Durant tout le week-end, les principaux dirigeants musulmans du pays ont vivement dénoncé les responsables du camp chrétien, accusés d'être à l'origine de l'attentat contre Rachid Karamé. M. Walid Joumblatt, le chef du Parti socialiste progressiste (PSP, à majorité druze) a ainsi déclaré dimanche, de retour de Damas, que cet assassinat était « *une déclaration de guerre* » de la part du camp chrétien.

D'autre part, un soldat israélien a été tué et deux autres blessés, dimanche, dans l'explosion d'une bombe placée au bord d'une route dans la « *zone de sécurité* » délimitée par Israël au Liban sud. Un peu plus tôt, des hélicoptères et des soldats israéliens ainsi que des miliciens de l'Armée du Liban sud (ALS) avaient attaqué des militants chiites près du village de Zilaya, dans la vallée de la Bekaa. — *(AFP, Reuter.)*



Amériques

Le conflit du Nicaragua

Le Honduras durcit son attitude à l'égard de la Contra

SAN-JOSÉ
de notre correspondant

Rien ne va plus entre la guérilla antisandiniste et le Honduras, qui a ordonné, le vendredi 5 juin, l'expulsion de trois dirigeants de la Contra nicaraguayenne, MM. Adolfo Calero, Aristides Sanchez et Mme Azucena Ferrey. Ils ont été *contraints* de prendre le premier vol à destination de Miami, d'où ils étaient arrivés quelques jours plus tôt.

Les trois personnalités de la Résistance démocratique nicaraguayenne s'étaient déplacées à Tegucigalpa, la capitale hondurienne, pour tenir la première réunion de la nouvelle direction de sept membres élue le mois dernier à Miami. Les quatre autres dirigeants, dont MM. Pedro Joaquin, Chamorro et Alfonso Robelo, étaient restés à San-José (Costa-Rica), où ils résident, à la suite de l'annulation de leur visa par les autorités honduriennes.

Désireux de minimiser la portée de la décision du Honduras, qui accueille sur son territoire plusieurs milliers de « contras » depuis six ans, M. Chamorro nous a affirmé que Tegucigalpa n'avait pas ordonné l'expulsion des dirigeants de la Contra ni annulé leur visa, mais avait tout simplement voulu empêcher la tenue de la réunion « *pour des raisons de sécurité* ». Selon M. Chamorro, « *c'est parce que la presse avait annoncé cette réunion qu'il n'était plus possible de la maintenir à la date indiquée. C'eût été imprudent* ».

M. Chamorro a également démenti une information de « *sources militaire et diplomatique* » diffusée, vendredi, par une agence de presse, selon laquelle le Honduras aurait ordonné aux « contras » d'évacuer avant le 15 juin tous leurs camps situés près de la frontière avec le Nicaragua.

Toutes ces rumeurs, dont quelques-unes sont certainement fondées, surviennent à un moment où, en dépit des pressions de Washington, le Honduras cherche à prendre ses distances à l'égard de la Contra. La présence massive de la guérilla antisandiniste, qui se comporte en terrain conquis sur une zone de plusieurs centaines de kilomètres carrés près de la frontière du Nicaragua, a provoqué l'exode de milliers d'agriculteurs honduriens.

L'attitude agressive des « contras » suscite de plus en plus d'hostilité au Honduras, où l'on redoute de voir ces milliers d'hommes en armes se transformer en bandits de grands chemins. Depuis le début de l'année, le président du Honduras, M. José Azcona, a appelé à plusieurs reprises les « contras » à quitter le territoire national pour aller mener leur combat à l'intérieur du Nicaragua.

Ces appels ont été partiellement entendus dans la mesure où ils correspondaient aussi à la volonté des Etats-Unis, qui — après avoir généreusement financé les « contras » pendant six ans — souhaiteraient maintenant les voir remporter quelques succès militaires contre le régime sandiniste de Managua.

Depuis janvier, au moins quatre mille « contras » ont traversé la *frontière* pour renforcer leurs troupes implantées au Nicaragua en prévision d'une vaste offensive qui n'a toujours pas eu lieu, à cause sans doute de la nette supériorité de l'armée sandiniste. Les « contras » ont, pour l'instant, concentré leurs efforts sur le sabotage d'objectifs économiques, en particulier des pylônes à haute tension et des coopératives agricoles.

Depuis quelques semaines, avec l'arrivée de la saison des pluies, qui complique considérablement les déplacements, il semble que certaines colonnes de « contras » aient repris le chemin du Honduras. Ce qui pourrait expliquer le durcissement actuel de l'attitude des autorités locales.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Afrique

CENTRAFRIQUE : l'ex-empereur Bokassa devant ses juges

« Le souci de servir mon pays »...

BANGUI
de notre envoyé spécial

Photo de famille insolite dans le prétoire : le « Vieux » sur son banc (d'accusé) entouré des journalistes de la radio centrafricaine, qui ont retransmis de bout en bout son procès fleuve. Quelques instants plus tôt, le samedi matin 6 juin, assis sur un fauteuil qui n'avait rien d'un trône, Jean-Bedel Bokassa, empereur déchu, avait lu, sans trahir d'émotion, une brève déclaration pour exprimer sa confiance en la justice de son pays.

Ce mot de la fin, l'accusé l'eût souhaité plus long, tant il avait à dire après le réquisitoire de M. Gabriel Faustin Mbodou, le procureur général qui avait demandé la peine de mort. Il lut cependant le texte que ses avocats lui avaient rédigé : « *Au cours de ce procès, j'ai découvert des crimes auxquels je suis étranger. En tant que chef de l'Etat, j'en assure la responsabilité morale... Je n'ai été animé que par le souci de servir mon pays.* » De ce vieil homme qui, l'air énigmatique, quitte le prétoire pour regagner en véhicule blindé sa cellule du camp Deroux et y attendre le verdict prévu le vendredi 12 juin, les avocats de la défense, dans leurs plaidoiries, saluèrent « *le formidable courage* » d'être revenu seul, abandonné de tous, attendu par personne, sans certitude, « *rendre des comptes à son peuple* ». Pour Me Nicolas Tiangaye, le temps et l'épreuve ont aujourd'hui transformé cet empereur déchu en « *agneau inoffensif* »...

Me François Gibault concéda que son client avait mené « *un train de vie qui n'était pas à la mesure de la richesse du pays* ». Malgré tout, pas d'exil doré pour ce dictateur-là, « *totalement ruiné* », qui débarqua à l'aéroport d'Evreux comme un voyageur presque sans bagage. Une certitude : « *Les bijoux de la couronne n'ont pas été perdus pour tout le monde...* »

Quant à l'histoire de cette triste fin de règne, chacun la raconte un peu à sa manière ! M. Bokassa anthropophage ? Même M. Mbodou, le procureur général, a rejeté ce chef d'accusation, tant, à son avis, les témoignages étaient fragiles. M. Bokassa assassin d'écoliers ? Impossible à prouver : le ministère public n'a retenu que la « *complicité de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner* ». A écouter les avocats de la défense, presque tout le dossier d'accusation serait de la même eau ! Des affabulations, des suppositions et des racontards. « *On ne réclame pas la mort sur des hypothèses* », lança Me Szpiner. Argument poussé plus avant par Me Gibault, qui dénonça une « *formidable campagne de mensonges et de désinformation* ». A son avis, « *on a voulu ainsi, tant à Bangui qu'à Paris, se donner bonne conscience d'avoir déposé M. Bokassa* ».

« En état de légitime défense » ?

Mais toutes ces violences, toutes ces atrocités ? Les avocats de la défense invoquèrent des excès de zèle : « *Des militaires placés en état de légitime défense lors des manifestations de janvier 1979 (...) ; beaucoup d'exactions furent commises au nom de Bokassa, mais sans instructions de sa part, par son entourage.* »

« *Non, Bedel Bokassa ne mérite pas une mort sur commande.* » « *Les peuples n'ont pas le droit de juger les chefs qu'ils se sont donnés*, expliqua Me Gibault. *Ils peuvent les chasser, les déposer, les tuer, mais jamais les juger.* » Les avocats de la défense se lancèrent alors dans un violent réquisitoire contre cette « *loi infecte* » de la peine capitale. « *Vos martyrs ne demandent pas que l'on réponde à la mort par la mort* », indiquait notamment Me Gibault.

Usant alors de son droit de réplique, l'avocat général mit l'accent sur « *les cris de désespoir* » de la « bande des quatre » (avocats de la défense) qui ont plaidé coupable, puisqu'ils invoquent la clémence de la cour. M. Mbodou releva l'« *insulte* » qui consiste à parler de mascarade de procès si la peine de mort est prononcée. Il en vint ensuite à « *déculpabiliser* » les Centrafricains, « *un peuple digne, fier et pacifique* » qui a respecté son chef jusqu'à-ce-qu'il se rende compte que celui-ci le dupait et « *qui a fini par s'en débarrasser* ».

Appelé à clore les débats, au nom de la défense, Me Szpiner ironisa sur les tentatives désespérées de M. Mbodou « *pour recoller les morceaux d'une accusation qui a volé en éclat* ». Puis, se tournant vers l'avocat général, qui, quelques minutes plus tôt, avait à nouveau réclamé la peine de mort, il conclut en mettant les rieurs de son côté : « *Que Dieu vous pardonne...* »

Fièvre du samedi soir dans les « quartiers » de la capitale. Ici et là, on suivait en plein air, sur le petit écran, les ultimes passes d'armes de ce procès fleuve. « *Nous savons à quoi nous en tenir* » à propos de Bokassa, commenta un autochtone. « *Cette histoire-là, nous l'avons vécue.* » Image pitoyable, en définitive, que celle de l'ex-empereur quittant d'un pas hésitant la cour criminelle, par la sortie de service, suivi d'un soldat de la sécurité présidentielle qui porte un seau hygiénique et un bout de papier toilette... *Sic transit gloria mundi.*

JACQUES DE BARRIN.

ALGÉRIE : le procès des « ben-bellistes »

Des peines de deux à dix ans de prison pour douze condamnés

Le procès des « ben-bellistes » qui avait commencé le mercredi 3 juin devant la Cour de sûreté de l'Etat, à Médéa, à une centaine de kilomètres au sud d'Alger (*le Monde* du 5 juin), a pris fin dimanche. Douze personnes ont été condamnées à des peines allant de deux à dix ans de prison ferme, dix autres ont été acquittées. Quatre accusés, jugés par contumace, ont été condamnés à dix ans. Parmi ceux qui ont comparu, un accusé a été condamné à cinq ans d'emprisonnement, un autre à quatre ans, quatre à trois ans et deux (dont une femme) à deux ans. Ces derniers devraient être rapidement élargis, leur peine étant largement couverte par la détention préventive.

ALGER
de notre correspondant

Arrêtés au mois d'avril 1985, les accusés étaient jugés pour atteinte à l'autorité de l'État, distribution de tracts subversifs, infraction à la législation sur les changes, ainsi que pour avoir touché des fonds de l'étranger, notamment du MDA (Mouvement pour la démocratie en Algérie) et de la Libye, et du matériel qui serait passé par la frontière algéro-libyenne, leur objectif étant, selon l'acte d'accusation, de mettre sur pied des réseaux du MDA, le parti de l'ancien président algérien, M. Ahmed Ben Bella, dans différentes régions du pays. L'avocat *général avait requis des peines de* cinq à quinze ans et de vingt ans pour les accusés en fuite.

D'autre part, si Me Abdennour Ali-Yahia a bien assisté à la première journée d'audience, ainsi que nous l'avions écrit, il n'a pas pu défendre les quinze accusés qui l'avaient pourtant régulièrement *constitué. Le président de la* Cour de sûreté de l'État lui a signifié oralement, dès mercredi, que son agrément lui était retiré, avant de lui notifier cette mesure le lendemain matin par télégramme.

Cette décision confirme les craintes de Me Ali-Yahia, qui redoutait, il y a quelques mois, d'être écarté de tout procès politique. Me Ali-Yahia *est également* président d'une Ligue algérienne des droits de l'homme non reconnue par les autorités, mais officiellement affiliée à la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH). Il avait été condamné, en décembre 1985, à onze mois de prison pour atteinte à l'autorité de l'Etat et constitution d'association illégale. Libéré au terme de sa peine en juin 1986, il était à nouveau arrêté en décembre de la même année et assigné à résidence dans le sud du pays. La mesure qui *le frappait a été levée* quelques mois plus tard (*le Monde* du 26 mars). L'avocat algérois devrait, si son passeport lui est restitué par les autorités, assister, le 20 juin, à la réunion semestrielle du bureau international de la FIDH, qui se tiendra à Paris. Le secrétaire général de la Fédération, M. Yves Laurin, est venu, samedi 6 juin à Alger, lui confirmer l'invitation.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

A TRAVERS LE MONDE

Koweït

Menaces de représailles après six condamnations à mort

Une organisation se présentant comme « *les forces du prophète Mahomet au Koweït* » a menacé, dimanche 7 juin, de s'en prendre « *à l'émir, à sa famille et aux intérêts américains* » dans ce pays si six condamnations à mort prononcées la veille étaient exécutées. Les six hommes, des Koweïtiens, ont été reconnus coupables de sabotage contre les installations pétrolières du pays en janvier dernier. Ils font partie d'un groupe de seize Koweïtiens, de tendance pro-iranienne. Une deuxième organisation clandestine, se faisant appeler « les fils du Hezbollah de la péninsule arabique », a vigoureusement condamné, dans un communiqué lu à Radio-Téhéran « *la répression exercée par le Koweït contre les musulmans de ce pays* ».

Mongolie

Accord frontalier avec la Chine

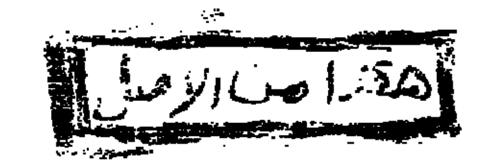
La Chine et la Mongolie ont paraphé, samedi 6 juin, un traité qui règle un différend frontalier entre les deux pays, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Le traité a été conclu à Oulan-Bator, capitale de la Mongolie, après une semaine de pourparlers.

D'autre part, le retrait d'une division motorisée et de « *plusieurs unités* » du contingent soviétique stationné en Mongolie, annoncé au début de l'année, et leur rapatriement en URSS sont achevés, a annoncé dimanche l'agence Tass. Les autorités soviétiques n'ont jamais voulu préciser l'importance des effectifs affectés par cette mesure. L'URSS maintient en Mongolie entre 60 000 hommes, selon les estimations occidentales, et 100 000 hommes, selon la Chine. Le début de l'opération de retrait avait été annoncé le 11 avril. La présence des troupes soviétiques en Mongolie constitue pour Pékin l'un des trois obstacles à la normalisation des relations sino-soviétiques, les deux autres étant les situations en Afghanistan et au Cambodge.

Sri-Lanka

Nouvelle opération gouvernementale dans le Nord

L'armée sri-lankaise a lancé, le samedi 6 juin, une opération dans le Nord, malgré l'avertissement de l'Inde, qui avait indiqué la semaine dernière qu'elle ne permettrait pas à Colombo d'imposer un règlement militaire du conflit. Cette offensive avait pour but de nettoyer le village de pêcheurs d'Achchuveli, aux mains de l'organisation séparatiste tamoule des Tigres de l'Eelam. Un soldat et sept rebelles ont été tués, a indiqué le gouvernement, qui a précisé que cette opération, « *limitée* », était pratiquement terminée. Mais les Tigres de l'Eelam, cités par l'agence indienne PTI, ont affirmé que cent civils ont trouvé la mort au cours de cette opération, dont l'objectif était de relier la région de Vadamarachchi, à l'extrémité nord-est de la péninsule de Jaffna, reprise lors d'une offensive précédente, à des bases de l'armée situées plus à l'Ouest.



Politique

Le dixième anniversaire du PR et la crise dans la majorité

La crise ouverte au sein de la majorité, le mardi 2 juin, par l'envoi à M. François Léotard, secrétaire général du PR et ministre de la culture, d'une mise en demeure de M. Jacques Chirac l'invitant à choisir entre ses responsabilités gouvernementales et son action militante, a trouvé une conclusion provisoire pendant le week-end de la Pentecôte. M. Léotard, qui fêtait le samedi 6 juin les dix ans du PR à Fréjus, ville dont il est maire, a annoncé qu'il reste au gouvernement, afin d'assurer en priorité la cohésion et « la victoire » de la majorité et de ne pas faire le jeu de M. François Mitterrand. Le premier ministre lui a répondu, dimanche, qu'il *« accède bien volontiers »* à son désir de conserver ses fonctions ministérielles. M. Léotard, néanmoins, continue à revendiquer sa liberté de parole, et a rappelé le même jour que le PR n'a pas vocation à être *« caporalisé »*. Lundi, l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* publie, d'ailleurs, une nouvelle interview de M. Léotard, dans laquelle il confirme qu'il est « naturel » que le PR apporte au premier tour de l'élection présidentielle, son soutien « aux candidats de sa famille » (l'UDF).

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie et proche de M. Léotard, a jugé que *« la page est tournée »* et que *« la raison et l'union, la vraie, l'ont emporté »*, tandis que M. Frank Borotra, porte-parole du RPR, affirme : *« La semaine que nous venons de vivre constitue finalement un test positif pour la solidité de la majorité. »* M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, souligne que les Français ne s'intéressent guère à tout cela, mais remarque qu'il s'agit, de la part du premier ministre, d' *« un premier avertissement sans frais »* à l'égard du comportement de M. Léotard. M. Michel Debré, également membre du RPR et ancien premier ministre du général de Gaulle, juge que *« Chirac a cru, à tort, que l'esprit de la Vᵉ République inspirait tous ses ministres »*.

A gauche comme à l'extrême droite, l'ironie l'emporte. M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, stigmatise la *« reculade »* de M. Chirac. M. Jean-Marie Le Pen, président du FN, estime que ce *« pitoyable raccommodage »* de dernière minute constitue la preuve de *« la fragilité de la coalition gouvernementale »*. Du côté du PCF, *l'Humanité Dimanche* note que *« la crise — de rire — laissera des traces »*. M. André Lajoinie, candidat communiste à l'élection présidentielle, dénonce une *« mascarade »* et demande qu'on ne prenne pas les Français *« pour des imbéciles »*.

Au PS, M. Laurent Fabius observe : *« Heureusement que le ridicule ne tue plus, sinon il y aurait eu deux morts cette semaine. »* M. Pierre Mauroy remarque que M. Léotard *« accepte désormais d'être sous la hiérarchie d'un premier ministre qu'il a ouvertement contesté »*. M. Lionel Jospin juge que la majorité est revenue à sa case départ.

De son côté, M. François Mitterrand, qui effectuait, dimanche, son traditionnel pèlerinage de Pentecôte à la roche de Solutré, s'est étonné d'être mêlé à cette affaire par M. Léotard, et a souligné qu'il s'agit d'un problème de *« cohabitation »* entre les partis de la coalition majoritaire. M. Mitterrand, par ailleurs, a continué à entretenir le doute sur ses intentions pour 1988.

« Je suis ministre, je le reste ; j'ai ma liberté de parole, je la garde. »

Seul orateur de la soirée, M. François Léotard fait l'historique de la « longue marche » du PR et déclare : *« Depuis dix ans, et encore ces derniers jours, nous n'avons pas à changer d'un pouce notre attitude, nous n'avons pas à changer d'une ligne ce que nous avons écrit, nous n'avons pas à changer d'un mot ce que nous avons dit. Nous ne sommes pas libéraux par caprice ou par opportunité, nous avons une certaine conception de l'homme, une certaine conception de l'histoire, une certaine conception de la nation. »*

Il énumère ensuite les « obstacles » que le pays doit affronter à l'occasion du scrutin de 1988 :

« 1) Le premier des obstacles, c'est le système fiscal.

C'est un système, le nôtre, qui en confisquant l'argent — parce qu'il le fait mal — confisque en même temps les énergies, les initiatives, les audaces. Il démotive au lieu d'inciter. Il chasse la richesse, et, sans enrichir l'Etat, il appauvrit le pays.

» Les Américains, les Allemands, les Anglais se sont lancés dans des réformes fiscales audacieuses et libérales. Voilà l'un des enjeux du débat de 1988. Si on en parlait ?

» 2) Le second des obstacles, c'est le système social.

— Ce n'est pas, hélas ! ce système d'aujourd'hui, le vêtement ample et léger dont nous avons besoin, mais l'armure lourde qui, dans une guerre de mouvement, ne protège plus de rien, et nous cloue au sol.

» La rigidité du marché du travail et celle de la protection sociale sont aujourd'hui des handicaps réels à l'intérêt des salariés eux-mêmes, à leur pouvoir d'achat comme à l'efficacité de leur solidarité. La France, si elle veut s'en sortir, doit travailler davantage, elle doit travailler mieux, elle doit travailler plus librement. Ce triple effort vers la quantité, la qualité et la liberté, il doit s'accompagner d'une réflexion profonde sur la protection sociale. Notre formule conjugue aujourd'hui les étonnants défauts d'être à la fois excessivement coûteuse, insuffisante et menacée par son évolution même. Voilà l'un des enjeux du débat de 1988. Et si on en parlait ?

» 3) Le troisième obstacle, c'est le système éducatif.

» Nous avons besoin d'un système de formation qui soit un vrai pur-sang. Et nous avons un dinosaure.

» Les mots décisifs dans ce domaine vous les connaissez bien, ce sont les mots suivants : autonomie, concurrence et sélection.

» Il faut avoir le courage de dire aujourd'hui aux jeunes Français que ne pas accepter une vraie sélection, c'est choisir la sélection du domicile ou de l'argent.

» Formation décentralisée, formation pluraliste, formation professionnelle, formation permanente : voilà l'un des enjeux du débat de 1988. Et si on en parlait ?

» 4) Le dernier obstacle, c'est le système administratif.

Les « trois clés » de l'avenir

» Comment parvenir à cette notion « d'Etat modeste » dont nous parle Michel Crozier. Comment et surtout pourquoi ?

» Tous les exemples le montrent autour de nous : quand l'Etat est riche, le pays est pauvre.

» Et c'est une seconde loi complémentaire de la première qui apparaît peu à peu dans notre monde d'aujourd'hui : quand ce sont les libéraux qui gouvernent, c'est le pays qui s'enrichit.

» L'objectif n'est pas de réduire en permanence les budgets publics, de façon systématique et continue. Ce n'est pas un objectif en soi.

» L'objectif n'est pas tant de faire moins que de faire autrement.

» L'objectif est de faire mieux.

» Le moyen, c'est de faire passer du public vers le privé tout ce qui peut l'être, afin de donner à l'Etat ce qui lui est véritablement nécessaire, là où il en a véritablement besoin. »

M. Léotard indique ensuite quelles sont, selon lui, les *« trois clés »* de l'avenir :

« Les institutions : nous sommes pour un meilleur équilibre des pouvoirs : il est nécessaire de rendre au Parlement certains de ces pouvoirs traditionnels. Un meilleur contrôle de l'exécutif avec un plus grand pouvoir des commissions d'enquête. Une instauration du mandat présidentiel à cinq ans. Une meilleure prise en compte du rôle et du fonctionnement des formations politiques. »

» Jouer sans complexe la carte de la France : nous avons besoin à la fois d'une identité forte et d'une fierté pour aujourd'hui au moment-même où notre rayonnement s'affaiblit. »

» L'Europe : l'Europe de la défense est pour nous un enjeu fondamental. »

Après avoir affirmé que *« ce n'est pas la France des années 60 que nous* [les libéraux] *sommes en train de préparer, mais l'Europe de l'an 2000 »*, il précise les principes sur lesquels doit, selon lui, reposer l'union de la majorité :

Il faut être deux

« Premier principe : la majorité est pluraliste. Chaque famille politique qui la compose a besoin de respect et non pas d'alignement ou de soumission.

» Deuxième principe : la majorité est ouverte, elle a vocation à s'élargir. Beaucoup des électeurs qui s'en écartent aujourd'hui, à gauche comme à droite, sont des libéraux découragés, faisons en sorte qu'ils nous rejoignent.

» Troisième principe : la majorité doit être convaincue. Si elle veut attirer et motiver, elle doit être porteuse d'un message de culture et de conscience et pas seulement d'un certificat de bonne gestion.

» Venons-en maintenant à la crise d'aujourd'hui, crise qui n'est pas simplement celle de la majorité mais qui tient à la conception que l'on peut avoir du débat public, de l'échange des idées, de la liberté tout simplement des opinions et des conceptions, de la pluralité nécessaire de ces opinions et de ces conceptions, et pour certaines de ces opinions, de la lutte ouverte qu'il faut mener contre elles.

» La réponse que je dois apporter devant vous, que j'ai décidé d'apporter devant vous, elle doit s'inscrire, pour nous tous, dans un double souci, dans une double attitude : la dignité et la responsabilité.

» La dignité, c'est de ne pas accepter que l'on divise les forces de la majorité en deux catégories. Il n'y a pas deux sortes de militants : ceux qui ont des droits sur tout, et ceux qui n'ont un avis sur rien. Ceux qui ont le droit de parler et ceux qui ont le devoir de se taire.

» La dignité, c'est de préserver en toutes circonstances notre capacité autonome de jugement et d'action. On ne dirige pas une famille politique comme la nôtre, pour l'aligner sur ceux qui, de l'extérieur, la jugent, l'utilisent, la condamnent ou l'ignorent. Sans liberté, il n'y a aucune loyauté qui vaille.

» Notre responsabilité, c'est aujourd'hui comme hier, de faire gagner la majorité, quelles que soient les circonstances. Nous ne savons pas encore quels seront les candidats, mais, nous, au deuxième tour, nous ne pratiquerons jamais la politique du pire. »

M. Léotard conclut : *« Ma première conviction, c'est qu'il ne faut pas donner au président de la République l'occasion d'arbitrer un conflit à l'intérieur du gouvernement ou de continuer d'en profiter. C'est un conviction fondée sur la responsabilité.*

» Ma seconde conviction, c'est que la majorité doit poursuivre sa route, en assurant sa diversité jusqu'au soir du deuxième tour de l'élection présidentielle, le PR, deuxième force de la majorité, uni à l'UDF, se détermine à travers ses propres instances et exprime ses propres choix. Il continuera à le faire librement. C'est une conviction fondée sur la liberté.

» Ma dernière conviction, c'est que le contrat que nous avons passé le 20 mars 1986 doit être respecté. Je l'ai fait jusqu'ici scrupuleusement et totalement . Ce contrat-là, de par sa nature même, il fallait être deux pour le signer (le RPR et l'UDF) et il faudrait être deux pour le dénoncer. Mon attitude sera donc la conséquence de ces trois principes. Je suis secrétaire général d'une formation politique de la majorité, je le reste.

» Je suis ministre du gouvernement, je le reste.

» J'ai ma liberté de parole, je la garde, et je l'utiliserai pour faire réussir le gouvernement, gagner la majorité, et aider les Français. »

L'UDF ressoudée

FRÉJUS
de notre envoyé spécial

Ni démission ni soumission. Ministre, il reste. Patron du Parti républicain, il demeure. A prendre ou à laisser ! M. Chirac a pris. M. Léotard a gagné son droit à la différence. Rarement un tel non-choix n'aura bénéficié d'une si parfaite mise en scène.

Tout y était : le suspense ! Cinq mille militants tenus, jusqu'au samedi à 23 heures, dans l'incertitude la plus complète, mais décidés, quoi qu'il advienne, à jurer à Fréjus « fidélité à Léo ». Le décor : mur d'images, sono géante, projecteurs trouant la nuit paisible de Provence, une mise en scène à l'américaine, comme pour mieux montrer que, désormais, ce Parti républicain a les moyens de ses ambitions, que sa pendule est à l'heure de la modernité, comme pour mieux encore grandir un Léotard seul devant tous. Et, enfin, le son.

M. Léotard a prononcé, ce soir-là, l'un de ses meilleurs discours. Aucune formule n'était gratuite. Chaque mot paraissait avoir été poli par l'artisan du verbe qu'il peut être. Et, surtout, un discours, quant au fond, qui était en définitive à l'endroit de M. Chirac *« et de ses moines-soldats du RPR »*, plus chargé de dynamite que cet entretien avec *le Point* la semaine dernière, qui mit le feu aux poudres de la majorité.

« Je suis secrétaire général d'une formation politique de la majorité, je le reste. Je suis ministre du gouvernement, je le reste. J'ai ma liberté de parole, je la garde. » Ce triple serment pourtant, M. Léotard a tardé à le faire sien. Jusqu'à vendredi, rien n'était joué.

M. Léotard avait, mercredi, quitté Paris dans la peau d'un ministre démissionnaire. M. Michel d'Ornano était l'un des rares dans son entourage à l'encourager dans cette voie, sans qu'il soit établi pour autant que celui-ci ait été téléguidé par M. Giscard d'Estaing. Les ministres libéraux imaginaient difficilement cette perspective. Trois hommes ont en fait contribué directement à ramener M. Léotard dans le giron gouvernemental. Ses deux compères, MM. Alain Madelin et Gérard Longuet, ainsi que M. Michel Poniatowski, toujours prêt à se dévouer lorsqu'il s'agit de contre-attaquer devant M. Chirac.

Arrivé vendredi matin à Fréjus, ce petit groupe a aidé M. Léotard à ficeler son discours. Vendredi soir, les responsables des formations amies de l'UDF étaient informés de la décision finale. Ils pouvaient descendre à Fréjus, rien d'irréparable n'y serait commis. M. Léotard avait compris que partir serait faire un cadeau royal à MM. Mitterrand et... Chirac.

La confirmation de la venue de M. Jean Lecanuet, le président de l'UDF, était pour les observateurs un premier indice d'une solution d'apaisement. Si beaucoup de parlementaires du Parti républicain, plongés dans l'expectative, avaient finalement préféré attendre calmement à la maison que la tempête se calme, MM. Jacques Barrot (CDS), André Santini (PSD) et Didier Bariani (Parti radical) allaient suivre en délégation. Enfin, le discours de Fréjus de M. Alain Madelin, samedi après-midi, laborieusement lancé dans une grande cantate sur l'union et ses délices, annonçait déjà l'issue.

Le symbole Ponia

En général, l'adversité a toujours été pour l'UDF l'épreuve du courage. La résistance à l'encombrant voisin du RPR a toujours été en fait, depuis sa création, la motivation essentielle de son existence. En tapant inopportunément du poing sur la table, M. Chirac a réveillé dans le camp libéral les plaies de 1981, et le retour au premier plan à Fréjus de M. Poniatowski avait, à cet égard, valeur de symbole. Pour la première fois depuis longtemps, depuis cette fameuse convention du Parti républicain à Joinville en octobre 1984, la rancune semblait brusquement resurgir de la rivière de l'oubli.

M. Chirac a réussi là où M. Giscard d'Estaing, qui avait préféré finalement rester en Auvergne, et M. Raymond Barre ont jusqu'à présent échoué. Il est parvenu, bien malgré lui et finalement contre lui, à ressouder l'UDF. C'était évident à Fréjus. M. Lecanuet ne fut pas sifflé. Les barristes, fraîchement accueillis au départ, eurent droit à davantage d'égards le dimanche. Par l'entremise de MM. Jean-Pierre Soisson et Charles Millon, ils ont, de la façon la plus claire, multiplié les gestes à l'endroit de M. Lecanuet et surtout de M. Léotard.

« Le PR, en ne se trompant pas sur la voie à suivre, peut à nouveau devenir le parti du président, le noyau dur de la majorité présidentielle », a lancé le premier. *« Il faudra bien*, a surenchéri le second, *construire cette grande formation libérale et sociale pour demain, et nous savons tous que François Léotard aura un rôle majeur à y jouer. »* En osant tenir tête à M. Chirac et en jouant de surcroît la carte de la responsabilité, M. Léotard a gravi une marche supplémentaire pouvant lui permettre d'accéder à la direction de l'UDF. A condition qu'il ne se trompe pas de voie, précisait M. Soisson sous-entendant qu'il oublie pour cette fois ses prétentions de présidentiable.

Aucun *« Léo président »* ne fut scandé à Fréjus. Aucune banderole n'affichant ce slogan ne fut déployée. M. Léotard pourrait maintenant profiter de cette perche, bien involontairement tendue par M. Chirac, pour sonner le rassemblement du PR autour de M. Barre. Les barristes l'espèrent et attendent également de leur dirigeant qu'il consente à faire le geste utile pour entraîner définitivement M. Léotard dans son sillage.

Est-il prêt, aujourd'hui, à solliciter sérieusement ceux qu'il nommait encore récemment *« les archanges de la jeunesse »* ? Telle est désormais la question qui se trouve, depuis Fréjus, posée à l'UDF.

DANIEL CARTON.

Les militants rassurés

« On a gagné ! »

FRÉJUS
de notre correspondant régional

Dimanche, 13 h 50. Sous le grand chapiteau ciel et marine des Journées de Fréjus, la famille léotardienne est à table. La fête du dixième anniversaire du PR s'achève, comme il se doit, par un ultime banquet républicain. Un bruit de micro que l'on ouvre. Alain Madelin parle. Jacques Chirac, annonce-t-il, vient d'adresser un long et cordial télégramme à François Léotard. Les militants ont compris. Des cris mêlés, aux applaudissements, fusent des travées, *« Léo ! Léo ! »*, suivis d'un chœur libératoire : *« On a gagné ! »*

Mais que l'affaire avait été, pour tous, difficile à vivre ! D'abord la longue attente, samedi, de la décision de François Léotard. L'incertitude, les spéculations. Puis, après que Léo eut jeté ses dés, le soulagement et l'espoir. Mais aussi une inquiétude persistante. L'épilogue — heureux, — enfin, qui ragaillardit, juste avant que chacun regagne ses terres.

Première phase, à l'écoute de la base : la crispation. Un ministre, de surcroît chef de parti, est-il condamné, dixit M. Chevènement, *« à démissionner ou fermer sa gueule »* ? Et M. Léotard a-t-il, en l'occurrence, commis une faute en s'exprimant, dans les termes où il l'a fait, sur ses partenaires du RPR ? Réponse : non. *« Les petites phrases sont monnaie courante »*, estime Bruno Joncourt, conseiller général de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). *« Il y a eu pire. Pourquoi*, interroge-t-il, *la sentence de Jacques Chirac n'est-elle tombée que sur François Léotard ? »* M. Pierre Lamarque d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques) ne juge pas, lui non plus, excessives les déclarations du secrétaire général du PR. Le coupable ? La presse, *« qui en a fait toute une histoire »*.

« Certaines maladresses du vocabulaire »

« Soyons réalistes, tranche, de son côté M. Jean-Pierre Dagorn, conseiller municipal de Rennes (Ille-et-Vilaine), *c'est Chirac qui a appelé les chefs de parti au gouvernement. Il savait donc à quoi s'en tenir — M. Méhaignerie, lui-même, s'est-il privé d'apporter, publiquement, son soutien à M. Barre ? »*

Il n'est nul besoin, au demeurant, de pousser les militants dans leurs retranchements pour qu'ils approuvent, pleinement, le coup de patte de M. Léotard contre les *« moines-soldats »* du RPR. *« Beaucoup d'entre nous*, explique M. Daniel Poulou, maire et conseiller général d'Urugne (Pyrénées-Atlantiques), *ont à subir la rigidité et la volonté hégémonique de nos partenaires de la majorité. »*

« Un beau lob »

Quelques nuances dans ce concert d'approbation. Celles, par exemple, exprimées par Jacques Destandau, maire d'Orthez (Pyrénées-Atlantiques), qui imputerait à la rigueur à M. Léotard, *« certaines maladresses de vocabulaire »*. Alors que René Benoit, maire de Dinan et député des Côtes-du-Nord, admet, lui, tout en qualifiant d'*« injuste »* le procès fait à « Léo », qu'*« un ministre doit, quand même, mesurer ses propos »*. Aussi bien, *« Chirac a perdu les pédales »*, s'indigne, sans façons, un militant de la Somme. A-t-il agi *« sous la pression des caciques de son parti »* comme se le demande M. Benoit ? Ou a-t-il *« joué Barre contre Léotard »*, ainsi que le soupçonne M. Joncourt ? *« Il a eu peur de Léo »*, lui fait écho M. René Charpiot, délégué cantonal de Besse-sur-Issole (Var). *« Et du PR, un parti qui monte et qui attire les jeunes »*, complète un autre militant varois, M. Alain Nourigat, conseiller municipal de Pignans.

M. Léotard ne s'est toujours pas adressé aux militants. Mais, sans savoir encore ce qu'il va dire, la base s'inquiète des retombées de son conflit avec M. Chirac. *« Un événement qui laissera des traces durables dans la majorité »*, considère M. Benoit.

« Les électeurs sont désorientés par ces dissensions », confirme M. Hervé Mariton, secrétaire de la fédération de la Drôme. Qui en pâtira le plus ? *« Certainement pas Léotard. Les attaques de Chirac le valorisent et redonnent du tonus au PR »*, se dit-il convaincu. *« La polémique est, de toute façon, néfaste*, observe M. Régis Dumas, pharmacien à Romans (Drôme), *et elle fait le lit de la gauche. »*

Que faire alors, à la place de « Léo » ? Démissionner ? Rares sont ceux qui prendraient cette décision. L'épouse de M. Berthomieu, elle, n'hésiterait pourtant pas *« à partir et à poser, dans la foulée, sa candidature à l'Elysée »*. Certains avouent leur *« embarras »*, comme M. Destandau, qui ne voit guère d'espace entre la soumission et la démission. Mais la grande majorité *« tiendrait bon »*. M. Mariton a une solution *« prémonitoire »* celle *« de ne pas répondre à la question de M. Chirac de la manière dont il l'a posée, c'est-à-dire en restant et en disant ce qu'il a à dire »*.

Passé 23 heures, la base, enfin, est libérée de son attente. Et les applaudissements qui ont salué les déclarations de M. Léotard ne laissent aucun doute sur le sentiment des militants. *« C'est la sagesse qui l'emporte »* se félicite Dominique Tian, conseiller municipal de Marseille. La réponse à Mitterrand justifie tout. *« La décision de Léo nous grandit tous »*, s'exclame Jean Damanne, un collaborateur de M. Benoit. *« Il a pris sa décision non pas contre quelqu'un mais pour le parti et la majorité »*, ajoute-t-il. *« C'est une attitude d'union, donc une bonne attitude »*, renchérit Loïc Le Brun, étudiant en histoire à Paris. *« Une excellente mise au point »*, apprécie Jean-Charles Bloch, vétérinaire à Clamecy (Nièvre).

A l'évidence, le discours de « Léo » est celui que tous attendaient, même si certains, comme Jean-Claude Dugay, conseiller municipal d'Avignon, l'auraient souhaité *« encore plus offensif »*. L'abcès est-il pour autant crevé ? Personne n'en est sûr mais la plupart le souhaitent. La balle, répètent-ils, est dans le camp de M. Chirac. *« Un beau lob »*, admire M. Denais.

« Vous imaginez les barons du RPR »

Que va faire maintenant le premier ministre ? On l'ignore, mais *« c'est son problème »*. *« Vous imaginez les barons du RPR*, ironise Bernard Perrut, vice-président de la fédération du Rhône. *Si Chirac ne bouge pas, ils vont manger leur chapeau. »* Une scène qui ne ravit pas, néanmoins, Etienne Blanc, conseiller municipal de Bourg-en-Bresse (Ain), qui redoute, déjà, *« le retour à un régime des partis »*. *« De toute façon, M. Chirac ne peut que jouer l'appaisement. Il n'a pas le choix »*, se réconforte François Souillard, étudiant en droit à Toulouse (Haute-Garonne). Le télégramme de la fin de matinée de dimanche lui donnera raison. *« Tout est bien qui finit bien*, conclut Jean Roatta, député des Bouches-du-Rhônes. *En définitive, c'est le PR qui a ramassé la mise. »*

GUY PORTE.

Politique

Le dixième anniversaire du PR et la crise dans la majorité

Matignon : on arrête les frais

Le « geste » que l'UDF espérait du premier ministre, afin de rendre possible à M. François Léotard de *demeurer au* gouvernement sans paraître céder à un ultimatum, a été fait le vendredi 5 juin dans l'après-midi : M. Jacques Chirac a demandé à M. Gérard Longuet de venir le voir à l'hôtel Matignon. Le ministre délégué aux P et T, trésorier du Parti républicain, était de ceux qui, depuis le mardi soir, cherchaient une issue douce à la crise ouverte par la mise en demeure, faite à M. Léotard, de choisir entre son rôle de chef de parti et ses fonctions ministérielles. Le premier *ministre, après avoir montré qu'il ne* bougeait pas d'un pouce de la position de principe qu'il avait, alors, adoptée, était acquis à l'idée de contribuer lui-même, directement, à dégager la voie d'une solution honorable au conflit.

Les propos sans concession qui avaient filtré, la veille, de l'hôtel *Matignon – on assurait que* M. Léotard serait évincé incontinent du gouvernement s'il persistait dans l'attitude qui lui était reprochée – avaient, paradoxalement, dans l'entourage du ministre de la culture et de la communication, apporté de l'eau au moulin des conciliateurs, M. Longuet, notamment, et, aussi, M. Alain Madelin, ministre de l'industrie. N'était-il pas étrange, se demandait-on, que M. Chirac parût à ce point déterminé à pousser M. Léotard dehors ? Ne serait-ce pas lui rendre service que de se précipiter vers une porte si obstinément ouverte ? Arrivée à Fréjus le vendredi soir, après un détour par Verdun, dans son département, M. Longuet a en tête l'ébauche d'un compromis. Le premier ministre semble disposé à admettre que M. Léotard maintienne, pour la forme, ce qu'on le presse d'abdiquer, au fond, pour un temps, s'il reste au gouvernement, c'est-à-dire la totale liberté d'initiative politique qu'il avait affirmée dans son interview au *Point*. Il reste à convaincre le secrétaire général du PR que, en adoptant cette solution, il se donne une marge de manœuvre pour l'avenir, alors qu'il en est privé pour l'immédiat.

Le dénouement passe par plusieurs étapes. Lorsque la décision de M. Léotard de rester au gouvernement est acquise, M. Chirac, qui n'a pas quitté Paris, en est informé au milieu de l'après-midi de samedi. Vers 19 heures, les passages « sensibles » du discours que le ministre de la culture et de la communication doit prononcer à 23 *heures sont lus* au téléphone au premier ministre. On ignore, de part et d'autre, l'usage de la télécopie... MM. Madelin et Longuet se relaient pour jouer les officiers des transmissions. M. Chirac est satisfait des phrases *dont on lui donne* lecture. *Il attend*, néanmoins, d'avoir connaissance de l'ensemble du discours pour arrêter sa décision.

Dès samedi soir, le premier ministre juge qu'il convient d'adresser à M. Léotard un message, plutôt que de publier un nouveau communiqué. Cette dernière formule, utilisée le mardi précédent, a laissé un mauvais souvenir. Dimanche matin, dans *son bureau de l'Hôtel de Ville*, M. Chirac, après s'être entretenu au téléphone avec plusieurs de ses amis, met au point avec MM. Edouard Balladur, Jacques Toubon et Denis Baudouin le texte du télégramme qui va être envoyé à *Fréjus. Sollicitant délibérément* les passages du discours de M. Léotard qui lui conviennent le mieux, le premier ministre rédige une sorte de bulletin de victoire symétrique de celui qu'a lancé, pour sa part, le ministre de la culture et de la communication.

Un sondage décisif

M. Maurice Ulrich, directeur du cabinet du premier ministre, téléphone à Fréjus pour donner connaissance à M. Léotard, par le truchement de M. Madelin, du texte du *message, avant qu'il ne soit communiqué* à la presse. Il ne reste plus qu'à déjeuner, avant de se retrouver au stade Roland-Garros pour la finale des Internationaux de France. M. Ulrich, Mme Michèle Barzach, M. Christian Bergelin dans la tribune d'honneur, MM. André Giraud, Jacques Toubon, Denis *Baudouin à d'autres places, consacrent* une heure ou deux à un match beaucoup moins captivant que la crise qu'ils viennent de connaître...

Celle-ci est-elle résolue ? On observe, dans l'entourage de M. Chirac, que si M. Léotard a annoncé son intention de faire une *« tournée de toutes les circonscriptions »*, il n'a pas parlé de « tour de France ». L'une convient à un chef de parti, tandis que l'autre siérait à un candidat à l'élection présidentielle. *S'il avait quitté le* gouvernement, estime-t-on, le secrétaire général était pratiquement obligé de se porter *candidat. Dès lors qu'il a* choisi de rester ministre, n'a-t-il pas, du même coup, renoncé à jouer sa propre carte pour l'échéance de l'an prochain ?

La situation serait, dans cette hypothèse, clarifiée, selon le vœu de *MM. Chirac et Balladur. Le minis*tre d'Etat tenait beaucoup à cette clarification ; il avait insisté pour que le premier ministre, après la publication de l'entretien de M. Léotard dans *le Point*, donnât un coup d'arrêt à ce qui apparaissait comme *une tentative pour lancer la campa*gne présidentielle au sein du gouvernement et pour imprimer à celle de l'UDF un tour nettement anti-RPR. M. Charles Pasqua, une fois le coup parti, s'était inquiété des conséquences que pourrait avoir une rup*ture ouverte entre M. Chirac* et M. Léotard.

Un sondage commandé par l'hôtel Matignon, dans les derniers jours de la semaine, a montré que l'opinion jugeait l'affaire de façon négative, et que les partisans de M. Chirac et ceux de *M. Léotard s'équilibraient*. L'épreuve de vérité, au sein de l'électorat majoritaire, était loin d'être probante. Il était temps d'arrêter les frais. Bilan officieux que l'on persiste à dresser du côté de Matignon : bon pour M. Chirac, qui a réaffirmé son autorité sous réserve du bon déroulement d'une « période *probatoire » ; mauvais pour la majo*rité, qui a donné d'elle-même une image peu encourageante.

PATRICK JARREAU.

La clarification inachevée

(Suite de la première page.)

Il lui restait à étouffer, tardivement, l'affaire. Mais le résultat est là. Se soumettre ou se démettre, avait-il dit à M. Léotard qui lui répond : je ne me soumets ni ne me démets. Si M. Chirac voulait, par le moyen spectaculaire qu'il a choisi, rétablir son autorité, c'est spectaculairement raté.

Le ministre de la culture, pourtant, ne sort pas complètement vainqueur, encore que les gains l'emportent pour lui sur les pertes. Il a, en effet, fait montre, dans la crise, d'une maturité, d'une maîtrise et d'un brio qu'on ne lui connaissait pas. *La cohésion* de sa « *famille* » s'est refaite autour de lui, et surtout il peut désormais briguer ouvertement, et avec peu d'obstacles en vue, la direction de l'UDF. Et cet investissement-là vaut bien le sacifice d'une candidature en 1988 !

Mais il se paie tout de même d'un prix élevé : M. Léotard a été contraint d'être solidaire de sa « bande ». Au fond, il n'était pas totalement libre de suivre son premier mouvement (la démission, position qu'il a tenue pendant quatre jours avant de céder). A l'inverse, par exemple, M. Michel Rocard avait su parfaitement, en 1984, affirmer sa différence et partir sans crise gouvernementale. Cette *liberté-là donne* la *mesure du* véritable statut d'un homme politique.

M. Léotard a donc encore du chemin à faire. Pour s'en convaincre, il suffit de se souvenir que, en trois occasions au moins, il s'est montré velléitaire : il souhaitait une liste UDF au scrutin européen de 1984, il y eut une liste unique ; il voulait quitter le gouvernement, il y reste ; il aspirait à une candidature élyséenne dès 1988, il y renonce.

Seuls les deux autres larrons de cette tragi-comédie en sortent indemnes, et, pour partie, bénéficiaires. A commencer par M. Raymond Barre, qui ne peut que profiter du simple déroulement, au vu et au su de l'opinion, – « *dans sa pureté de cristal* », avait-il prédit à « L'heure de vérité » – d'un véritable cas d'école intitulé « régime des *partis* », *qu'il a constamment* dénoncé. En outre, M. Barre est resté en dehors du remue-ménage au moment où MM. Chirac et Léotard offriraient l'image de la division. Il bénéficie de celle-ci, car tout ce qui éloigne M. Léotard de M. Chirac rapproche le PR de M. Barre, et facilite une bonne campagne de cette formation en sa faveur dès le premier tour.

Deux problèmes à M. Barre

Mais dans le même temps, la marge de manœuvre de l'ancien premier ministre se réduit. Car M. Léotard pose en fait deux problèmes à M. Barre : quel rôle accepterait-il pour l'UDF ? La confédération a-t-elle vocation, comme l'assure M. Soisson, à devenir le « parti du président », avec la discipline qu'impose cette situation ; ou bien celle-ci doit-elle garder une liberté que prône, pour elle, M. Léotard ? *Dans le premier cas, prévient* déjà le secrétaire général du PR, « *que l'on ne nous reproche pas une certaine mollesse dans la campagne* ». La conception des institutions est également en jeu : M. Barre en tient pour le modèle Ve République pur et dur ; M. Léotard ne serait pas effarouché par une démocratie à l'italienne. Dans l'immédiat, l'objet de la discussion est plus bassement matériel : M. Léotard ne veut pas entendre parler des réseaux barristes REEL, auxquels il préfère naturellement ceux du PR et de l'UDF.

La situation est donc loin d'être « clarifiée », aussi bien entre M. Chirac et l'UDF qu'entre celle-ci et M. Barre. C'est dire avec quelle facilité M. Mitterrand a pu en quelques phrases *mettre le doigt sur* les plaies majoritaires. Si cet épisode *vient incontestablement trop tôt* (ou trop loin de l'échéance présidentielle) pour qu'il puisse ramasser la mise, comme on dit, M. Mitterrand peut spéculer sur des facteurs structurels de désunion.

Loin de crever l'abcès des divisions majoritaires, M. Chirac a, au contraire, ravivé celles-ci. *L'épisode* qui l'a opposé à M. Léotard a servi de révélateur : les clivages anciens ont très vite resurgi entre l'UDF et le RPR. *L'état d'esprit* qui règne de part et d'autre n'est pas sans rappe*ler la période 1980-1981. Quant aux* deux électorats, ils se sont, selon les sondages effectués dans la semaine tant par Matignon que par le Parti républicain, *de nouveau* clairement et nettement scindés, chacun donnant raison à son champion.

En outre, les questions de fond qui séparent les deux composantes de la majorité n'ont pas été tranchées. Dans son discours de Fréjus, M. Léotard a très précisément et explicitement évoqué ces questions qui séparent la famille libérale du *RPR, en les résumant* d'une formule qui oppose les tenants « *de la France des années 60* » à ceux qui veulent construire « *l'Europe de l'an 2000* ».

Enfin, l'ambition de M. Léotard et des siens est celle-là même que M. Giscard d'Estaing avait initiée, sans succès : il s'agit de rééquilibrer les rapports de forces au sein de la droite aux dépens du RPR, et de faire avec l'UDF ce que M. Mitterrand a réussi, au sein de la gauche, avec le PS, c'est-à-dire le pôle autour duquel s'ordonnera le camp conservateur.

Même si, dans l'immédiat, le silence devrait être de mise, de part et d'autre, afin de passer sans encombre la période « *probatoire* » dont parle M. Baudouin, la véritable crise de la majorité est encore devant elle.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Chirac : « J'accède bien volontiers... »

Voici le texte intégral du télégramme envoyé le dimanche 7 juin par le premier ministre à M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, et rendu public par le service de presse de l'hôtel Matignon :

« *Mon cher ministre,*

« *Vous avez déclaré hier soir que vous souhaitiez conserver vos fonctions ministérielles et que vous utiliseriez désormais votre liberté de parole pour faire réussir le gouvernement, gagner la majorité et aider les Français.*

» *J'accède bien volontiers à votre désir en prenant acte de vos déclarations, dont vous avez bien voulu me faire connaître préalablement la teneur. En effet, comme je l'ai déclaré à plusieurs reprises, nous devons consacrer nos efforts à renforcer l'union de la majorité par-delà les différences et à affirmer la solidarité du gouvernement au service du redressement de notre pays, qui doit passer avant les préoccupations partisanes et les considérations électorales prématurées.*

» *Le succès de notre action impose que tous les membres du gouvernement donnent une priorité absolue à l'accomplissement de leurs tâches et que tous les dirigeants de la majorité comprennent l'impérieuse nécessité de la cohésion et du travail en commun.*

» *Je souhaite que tel soit bien dorénavant le cas.*

» *Cordialement,*

» *Signé : Jacques Chirac.* »

M. Mitterrand : je mets de la raison dans leurs passions...

(Suite de la première page.)

« *La cohabitationm difficile c'est celle qui touche les partis de la majorité. La cohabitation frustrante, c'est l'autre.* » Lancée dans le demi brouhaha d'une conversation à plusieurs qui s'achève, juste avant que le président aille rejoindre ses invités pour déjeuner, cette formule résume la tonalité de l'entretien avec la presse.

Interrogé sur l'affaire Léotard et sur la compatibilité entre l'exercice d'une fonction de chef de parti et l'appartenance à un gouvernement, M. Mitterrand a remarqué : « *Tout dépend de la façon dont marche le gouvernement* (...), *de la nature du contrat, dont je ne suis pas partie* (...). *J'ai recommandé chaque fois au premier ministre – j'en ai connu trois – de demander aux responsables institutionnels des partis de renoncer à leurs fonctions pour entrer au gouvernement* (...). *J'ai beaucoup tenu à ce que cela se fasse. C'est un usage qui me paraît sain.* » Le président a observé qu'il a été écouté par MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius, et « *non écouté* » par M. Jacques Chirac. « *Il est vrai*, corrige-t-il, *que cela était plus facile pour eux* », tandis que M. Chirac « *avait affaire à une coalition* ». « *Je comprends très bien*, continue-t-il, *qu'il ait préféré faire autrement.* »

M. Mitterrand a épilogué sur les difficultés inhérentes à un gouvernement de coalition, en observant que « *prendre le risque d'avoir quatre discours de tonalité différente le même dimanche, c'est un peu embarrassant* ». Mais, s'il est préférable que les fonctions ministérielle et partisane soient distinctes, « *il est normal que le gouvernement soit l'expression d'une majorité et même dans ses nuances, il est normal qu'on discute au sein d'un gouvernement, qu'on soit chef de parti ou non* ».

Le débat est « *nécessaire* » et les ministres ne doivent pas être « *des robots* ». Si sa « *recommandation était juste* », c'est précisément parce qu'elle permet d'éviter que ces débats ne soient publics.

Dans l'immédiat, M. Mitterrand remarque ironiquement qu'« *il y a des chefs de parti qui pourront continuer à s'exprimer, d'autres qui ne pourront pas* »... En tout cas, « *la cohabitation n'a rien à voir avec ça, à moins qu'on appelle cohabitation celle* (...) [entre] *les partis de la majorité* ». Quant à l'hypothèse d'un véritable remaniement ministériel, le président remarque que M. Chirac « *en a le droit* ». Quant à lui, s'il se montre « *vigilant* » pour ce qui touche à « *la sécurité ou* [au] *prestige* [de la France] *dans le monde* », il « *n'a pas à intervenir dans les choix du premier ministre* », dont-il « *comprend très bien les difficultés* ».

Il n'y a « *pas de doute* » que l'actuelle Assemblée nationale « *exprime la volonté populaire* ». Il ne serait pas « *correct* » d'user de son droit de refuser un ministre – il en a, dit-il, « *usé très modérément* » – pour embarrasser un premier ministre qui doit être libre de faire ses choix « *de la façon qu'il juge bonne pour les intérêts de sa majorité* ».

Rétablir l'équilibre de la République

Bref, remarque-t-il avec une nouvelle nuance d'ironie, « *c'est au gouvernement de faire la démonstration qu'il peut gouverner* ». Comme tout le monde, il a suivi à la télévision l'épilogue provisoire de l'affaire Léotard, et, si le choix du ministre de la culture de rester au gouvernement ne l'a pas surpris, M. Mitterrand, en revanche, se dit tout à fait étonné d'avoir été mêlé à cette histoire par le ministre de la culture. « *Je ne voyais pas*, soutient-il, *pourquoi j'apparaissais soudain dans cette démonstration.* » Comme on lui rappelle que le maire de Fréjus a affirmé que la majorité ne doit pas lui rendre service, il rétorque, avec une joyeuse férocité : « *Et pourquoi est-ce qu'il ne veut pas me rendre service ?* (...) *En quoi je les gêne ?* (...) *Je peux mettre un peu de raison dans leurs passions. En somme, je les rends plus comestibles. Ils devraient me bénir.* (...) *Ou alors, il faut croire que je suis le dernier ciment de cette majorité.* » « *Je veux bien* », ajoute-t-il, car il ne veut pas voir la France aller « *de crise en crise* ».

Après plus d'un an de cohabitation, M. Mitterrand s'en tient à une règle du jeu qu'il juge claire : il peut intervenir soit en refusant de signer une ordonnance, soit en faisant connaître son opinion sur tel ou tel sujet, et « *il n'y manque pas* ». « *Donc*, explique-t-il, *j'ai, moi aussi, à conduire l'opinion chaque fois que cela me paraît utile* », sans pour autant « *contrarier l'action quotidienne du gouvernement* ». « *Je ne suis pas un touche-à-tout* », précise-t-il.

L'hôte de l'Elysée souligne qu'avant même mars 1986 il avait commencé à « *rétablir un certain équilibre de la République, équilibre qui avait vraiment été faussé depuis 1958 et surtout depuis 1962* ». Le président affirme que, le 16 mars 1986, on ne lui a pas « *arraché des morceaux de viande* ». « *On ne m'a arraché que quelques os* », corrige-t-il. Il a maintenant pour tâche de veiller à préserver le pays des deux dangers qui le guettent : le retour à « *un pouvoir absolu de fait* » du président de la République, le retour au système des partis, car il « *doit veiller à ce que le gouvernement des partis ne soit pas* (...) *ce qui attend les Français* ». Les mêmes Français qui, dit-il, « *peuvent compter sur moi pour les alerter si un de ces dangers devait se préciser* ».

1988 : Raisons subjectives et objectives

Est-ce à dire que tout va pour le mieux pour le président ? M. Mitterrand avoue que non. Certes, il ne va pas « *s'énerver tous les quatre matins* », mais, « *il y aurait de quoi* », s'il voulait se « *substituer* », au premier ministre, « *ce qui ne doit pas être* ». Sans doute n'est-il pas déçu d'une politique dont il n'attendait pas qu'elle soit dans la continuité de celle des gouvernements socialistes. N'empêche. *Il* suggère que la frustration qu'il éprouve à voir son rôle réduit, pour une part, à l'authentification d'« *actes notariés* » pourrait avoir quelque influence sur son choix final en 1988.

Ira, ira pas ? Comme d'habitude, les journalistes se sont épuisés à tenter de lui arracher une indication précise, quelque chose qui permette au moins de dire la tendance du jour. Comme d'habitude, leur interlocuteur a mis un soin méticuleux à laisser entendre une chose et, tout de suite après, son contraire. « *Vous n'êtes pas candidat* », lui lance-t-on. Réponse : « *Je crois que c'est une évidence, non ?* » Et il ajoute, évoquant les problèmes de cohabitation des dirigeants de la majorité : « *Je leur suis nécessaire, je ne voudrais pas leur manquer dans quelques mois.* » Lui rappelle-t-on qu'il devra bien prendre une décision ? « *Une non-décision serait aussi efficace* » et « *n'exige de* [sa] *part aucun effort particulier* ». Suite de l'explication de texte : « *Toutes les raisons subjectives que je pourrais avoir seraient celles de ne pas me représenter. Il peut exister quelques raisons objectives que je ne prévois pas.* »

Aimable plaisanterie. Le président a déjà dans sa besace de pèlerin campagnard des raisons « *objectives* » toutes prêtes. Exemple ? La cohabitation et ces fameux « *actes notariés* : « *C'est très frustrant. Quelquefois, on a envie de corriger le destin.* (...) *Ça peut faire partie des raisons subjectivo-objectives.* » Autres raisons « *objectives* » de se représenter : si les deux dangers qu'il a définis pour la France se précisaient, « *ce serait une raison objective sérieuse, républicaine* ». S'il était, en somme, en situation de « *voir la France s'abandonner* », mais dit-il « *la maison ne flambe pas* (...), *on n'en est pas là* ».

Quant à l'échéance du grand marché unique européen, elle n'entre pas dans la liste des raisons objectives « *sérieuses* ». « *1992, c'est le slogan du gouvernement* (...). *M. Chirac, dans ce cas-là, peut s'en charger autant que moi.* » M. Mitterrand affirme, au demeurant : « *Je ne suis pas indispensable* (...) *On a un successeur comme a des héritiers, même si ce n'est pas ceux qu'on aurait voulus.* » Plusieurs personnalités « *sont capables* » de lui succéder. Il faut « *laisser faire ce qu'ils doivent faire* » à « *Jacques Chirac, qui s'est toujours virtuellement présenté comme candidat, Raymond Barre, Michel Rocard et* [aux] *autres* ».

Inutile, cette fois, de rechercher dans la parole présidentielle un encouragement à l'un ou l'autre des présidentiables socialistes. Que le meilleur gagne : « *C'est normal, les primaires.* » Mais le PS ne risque-t-il pas de se diviser ? Cette idée n'a pas l'air d'empêcher le président de dormir : « *Peut-être, c'est possible* », répond-il avec un petit sourire mi-amusé, mi indifférent à cette idée.

Même flou artistique pour son propre délai de réponse : il dément avoir indiqué au *Washington Post* qu'il ferait connaître sa décision en mars seulement et précise qu'il n'a fourni au quotidien américain qu'un « *renseignement administratif* » sur les dates limites de dépôt des candidatures. Mais il est « *sûr* » qu'une telle date convient à M. Mitterrand et, comptant sur ses doigts le nombre de mois d'incertitude qui nous attendent, il termine sur... février. Au reste, comme il ne veut pas embarrasser, chez les socialistes, ceux qui sont « *capables* » de lui succéder, il reprend et complète une phrase fameuse pour conclure : « *J'aviserai et je les aviserai.* »

Une tentative, par la bande, pour en savoir plus : y aura-t-il en 1988 autant de journalistes à Solutré le dimanche de Pentecôte ? « *A mon avis, non.* » Et qu'on se le dise : « *Je n'entretiens pas de mystère. Pas du tout...* »

Le président a également abordé en quelques phrases nombre d'autres sujets :

● La cohabitation et le couple président-premier ministre dans les sommets internationaux. « *A Tokyo, ça a surpris* », admet M. Mitterrand, qui reconnaît que cela a été « *désagréable* », mais... pas pour lui. Cependant, M. Chirac « *n'a pas attendu à l'office. Il a attendu dans un très bon hôtel de Tokyo* ». A Madrid, la déclaration nocturne de M. Chirac a été « *très surprenante* ». Comme quoi le premier ministre *continue de surprendre le président.* Mais « *c'est un plaisir de vivre* » d'être surpris.

● Le récent sommet antiterroriste de Paris. Il y a déjà beaucoup d'organisations, « *un peu trop* », qui font ce genre de travail. Cependant, « *que neuf ministres de l'Intérieur se réunissent, c'est très bien. La seule chose que je ne veux pas, c'est qu'il y en ait sept* (...). *Il ne doit pas y avoir de réunion organique entre les sept* » pays les plus riches, en dehors des sommets. Il a « *constamment refusé* » de telles réunions et le premier ministre « *n'a jamais opposé* » son point de vue, sur ce sujet, à celui du président.

● L'extrême droite en France. « *Ce sont les électeurs qui ont envoyé des députés, pas moi.* » Regrette-t-il l'instauration de la proportionnelle ? « *Pourquoi voulez-vous que je regrette ?* » « *Ce n'est pas moi*, continue-t-il, *qui ai fait l'alliance de Dreux* » où l'on a vu « *des braves gens, modérés* » s'allier avec le Front national pour « *bouter dehors les socialistes sur la base d'une bonne petite campagne raciste* ». Quant à ses idées sur les thèses de M. Le Pen, il lance : « *Vous ne devez pas avoir beaucoup de doutes sur ma pensée, hein ?* »

● M. Raymond Barre : il lui est « *reconnaissant de cette constatation juste* » qu'il a préservé la fonction présidentielle après le 16 mars 1986.

● Le procès Barbie. C'est une « *bonne chose* » que ce procès ait eu lieu. C'est « *très dur, très pénible, atroce même parfois* », mais « *il faut savoir affronter l'histoire* ».

● Les hauts salaires de la télévision. « *Je ne participe pas à cette course-là* », mais le président, qui gagne environ 30 000 francs par mois – « *mais je suis entretenu* », dit-il, – ne se « *plaint pas* ».

● L'interdiction de la publicité pour les alcools à la *télévision*. M. Mitterrand croit que Mme Michèle Barzach « *a plutôt raison* », car il est « *sage d'être prudent sur ce plan* ». Le président ne s'était « *pas aperçu* » que les socialistes avaient commencé à emprunter cette voie.

● La vieillesse. Après avoir été président de la République, « *je serai déjà dans la dernière fraction de mon âge, que ce soit en 1988 ou en 1995* ».

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.



Le voyage de Jean-Paul II en Pologne

Le pouvoir insiste sur la parfaite collaboration entre l'Eglise et l'Etat

VARSOVIE
de notre correspondant

Jean-Paul II est arrivé, lundi 8 juin à Varsovie, pour une visite de sept jours – la troisième dans son pays natal depuis que le cardinal Wojtyla est devenu pape. Quelques heures après son arrivée, il devait rencontrer le général Jaruzelski, qui le reçoit pour la circonstance au château royal, complètement détruit pendant la guerre et dont la reconstruction a été entreprise au cours des années 70, à l'époque de M. Gierek. Le pape a, comme à l'habitude, un programme extrêmement chargé. Il se rendra dans sept villes différentes, du sud-est au nord-ouest et au nord du pays, en plus de Varsovie où il reviendra avant de quitter la Pologne, dimanche 14 juin. Son étape la plus attendue est celle de Gdansk, où les autorités avaient refusé qu'il se rende en 1983.

Jusqu'au bout, les représentants du pouvoir ont insisté sur la parfaite collaboration entre l'Etat et l'Eglise pour la préparation de ce pèlerinage, dont la télévision rendra largement compte, mettant en valeur, a souligné le directeur de l'agence officieuse Interpress, ses aspects *« religieux et patriotiques »*. Tout en essayant de garder – très discrètement – ses distances, l'Eglise se prête assez largement à ce jeu. Ainsi, le porte-parole de l'épiscopat, l'abbé Orszulik, a déclaré à la presse que, pour sa part, il n'était concerné que par le *« programme officiel de la visite »*. C'est dans le cadre du *« programme privé »* qui, en principe, ne sera donc connu qu'après coup que le pape devrait s'incliner sur la tombe du Père Popieluszko, symbole tragique de l'engagement de l'Eglise au côté de Solidarité, et aussi rencontrer M. Lech Walesa.

Confrontés à la coopération (naturellement plus apparente que réelle) de ces deux institutions, l'Etat et l'Eglise, les responsables de Solidarité sont dans une situation délicate. Ils ne veulent ni détourner à leur profit la visite du pape, encore moins la troubler, mais estiment néanmoins indispensable de montrer à cette occasion que leur mouvement existe toujours et qu'il représente les aspirations de très nombreux Polonais. Leur marge de manœuvre est donc étroite, et la lettre que vient d'adresser M. Walesa au primat, Mgr Glemp, traduit bien cette difficulté.

Le président de Solidarité entendait réagir aux graves accusations portées vendredi par un vice-ministre de l'intérieur, le général Pudysz, selon lequel Solidarité s'apprêtait à provoquer des incidents et des troubles, notamment à Gdansk et à Varsovie (*le Monde* daté 7-8 juin). M. Walesa estime dans sa lettre qu'il s'agit là *« d'insinuations révoltantes »* et s'inquiète des *« plans qui se dissimulent derrière de telles affirmations »*. Ce qui veut dire en clair : s'il y a des provocations, elles ne seront pas de notre fait. M. Walesa se dit persuadé que *« toute la Pologne accueillera le pape dans le recueillement, la fidélité à ses idéaux et à l'enseignement de Jean-Paul II »*. Cette lettre ne devait pas être rendue publique, mais le porte-parole du primat, l'abbé Orszulik, en ayant cité un passage qui, hors de son contexte, pouvait apparaître comme un appel à la passivité, le président de Solidarité a fait connaître à la presse le texte complet.

Quant à la population de la capitale, elle s'est préparée à la venue du pape en décorant les rues et les maisons avec simplement peut-être un tout petit peu moins d'ardeur que lors des précédentes visites. Mais dès les premières heures de la matinée, lundi, des milliers de personnes se pressaient sur le parcours, chargées de fleurs, de petits drapeaux et de bonne humeur. Et déjà on pouvait voir les premières banderoles de Solidarité fièrement déployées derrière un prêtre qui parcourait la ville à la tête de ses paroissiens. Comme quoi entre les souhaits implicites exprimés par certains membres de la hiérarchie épiscopale et les réalités à la base, il y a plus que des nuances.

JAN KRAUZE.

Un congrès eucharistisque sur mesure

VARSOVIE
de notre envoyé spécial

Trente-deux cardinaux, archevêques et évêques ont répondu à l'invitation lancée par la conférence épiscopale polonaise, à l'occasion de son congrès eucharistique. Parmi eux on note la présence du primat de Hongrie, Mgr Paskaï, du cardinal Meisner, archevêque de Berlin, du cardinal Kuharic, archevêque de Zagreb. En revanche, le cardinal Tomasek, de Prague, et Mgr Povilonis, archevêque de Kaunas, en Lituanie, n'ont pas reçu de visa.

Dès son arrivée à Varsovie, Jean-Paul II devait inaugurer à l'église de Tous-les-Saints, la plus spacieuse de la capitale, le deuxième congrès eucharistique national – le premier avait eu lieu à Poznan en 1937 – en présence de délégués, prêtres, laïcs, religieux et religieuses de dix diocèses.

C'est le motif officiel de son voyage : participer à un événement qui a été préparé pendant deux ans dans les vingt-sept diocèses et toutes les paroisses polonaises. Le congrès sera également clos par le pape, le dimanche 14 juin, lors d'une grande cérémonie sur la place des Défilés, celle des parades militaires et des manifestations officielles.

« Là où sera le pape... »

La tradition de tels congrès eucharistiques, destinés à revigorer la foi des fidèles, est née dans la France laïque de la IIIe République, en pleine période de déclin des valeurs religieuses et du rôle de l'Eglise. Le premier a eu lieu à Lille en 1881. La présence d'un pape à un tel rassemblement n'est pas exceptionnelle. Paul VI s'était rendu, en 1964, au congrès eucharistique de Bombay, Jean-Paul II à celui de Nairobi en 1985, l'attentat de la place Saint-Pierre l'empêchant de participer à celui de Lourdes, en 1981.

En Pologne, cette année, on innove à un double titre. C'est la première fois qu'un tel congrès eucharistique a lieu dans un pays communiste et que ses manifestations sont itinérantes. *« Là où sera le pape, là sera le congrès... »* : le sentiment domine, en effet, que ce congrès eucharistique national a été réduit à une fonction d'habillage de la troisième visite du pape dans son pays. Certains trouvent même qu'il est un peu trop sur mesure. Des critiques ont été entendues chez certains évêques et des intellectuels catholiques.

A Varsovie, des manifestations de prières et de dévotions auront lieu, jour et nuit, dans la cathédrale. Dans d'autres églises, des théologiens et des intellectuels se réuniront pour commenter l'enseignement social de l'Eglise et pour réfléchir à la question de l'insertion de la foi dans la culture moderne. Des activités identiques sont prévues dans toutes les grandes villes de Pologne. Fidèles à l'institution des congrès eucharistiques, l'objectif des promoteurs est le réveil des « valeurs » qui régressent dans une société polonaise où la sécularisation et l'indifférence religieuse gagnent du terrain. L'épiscopat insiste sur le nécessaire « renouveau moral » d'un pays où, dit un porte-parole *« même une moitié de vérité est un mensonge »*, où trois mariages sur dix finissent par un divorce et où les avortements se comptent par centaines de milliers.

Par son congrès eucharistique, l'Eglise polonaise entend certainement montrer aux autorités de l'Etat sa bonne volonté et sa vitalité. Les mouvements spirituels comme Lumière et vie et le Renouveau charismatique attirent un nombre de plus en plus grand de jeunes. Les églises poussent comme des champignons. Jamais les vocations sacerdotales n'ont autant progressé. Le nombre des séminaristes a doublé en dix ans (neuf mille). On compte, en moyenne, plus de six prêtres pour dix mille habitants.

HENRI TINCQ.

Saint Popieluszko

Saint Stanislas Kostka est une paroisse de dix mille fidèles à Zoliborz, quartier populaire de Varsovie. La foule se presse aux huit messes et aux vêpres du dimanche de Pentecôte. Un avant-goût de ce qui sera pour elle l'événement de la visite de Jean-Paul II : son bref pèlerinage, hors programme officiel et hors caméras, sur la tombe du Père Jerzy Popieluszko dans l'enclos de l'église où le prêtre, assassiné le 19 octobre 1984 à trente-sept ans, célébrait des *« messes pour la patrie »* qui enflammaient les fidèles.

« Si Czestochowa est le cœur de la Pologne, Saint-Stanislas en est la conscience. » Tête bouclée, le jeune Père Pawel Piotrowski, ordonné six ans après Jerzy Popieluszko, est l'un des cinq prêtres qui gardent la mémoire du « martyr » le plus récent de l'Eglise polonaise, près de son tombeau devenu sanctuaire national.

A-t-on jamais assisté à un tel procès de canonisation populaire ? Depuis la mise en terre, le 3 novembre 1984, cinq millions de Polonais ont défilé devant le bloc de pierre grossièrement taillé, posé sur un tertre de gazon, surmonté d'un Christ en bronze auquel les branches d'un arbre servent de crucifix.

Autour, des cierges brûlent jour et nuit. Des femmes, des religieuses à genoux, les bras en croix. Des hommes montent la garde, surveillent les lampes à huile, renouvellent les montagnes de fleurs et de couronnes mortuaires, enrubannées aux couleurs rouge et blanc de la Pologne. Depuis près de trois ans, des centaines d'hommes et de femmes se relaient ainsi autour du tertre funéraire.

L'intérieur de l'église est un véritable musée consacré aux souvenirs du jeune prêtre assassiné, de son enfance, de ses années de service militaire, son ministère d'aumonier chez les grévistes des aciéries de Varsovie. On le voit en vacances, célébrant la messe à Czestochowa ou en discussion avec Lech Walesa. Des ex-voto, des crucifix, des cierges, des objets de piété s'empilent sous les photos, rappelant les étapes de son calvaire.

« Jerzy, tu es notre chemin vers la liberté et la paix », *« Etre libre, être chez soi, être Polonais en Pologne »*, proclament les banderoles signées Solidarnosc, accrochées par les délégations de pèlerins aux grilles qui entourent l'église.

Dehors aussi, on vient de planter les treize stations d'un chemin de croix qui retracent, depuis le premier partage de 1768, les grandes étapes de l'histoire de la Pologne : les soulèvements de 1831 et de 1863, septembre 1939, l'insurrection de Varsovie en 1944. Des extraits de chants patriotiques et religieux accompagnent chaque station, dont la dernière est août 1980 (les accords de Gdansk) : *« Quoi qu'il arrive, la justice viendra ; la Pologne ressuscitera »*, dit le texte.

De la mémoire d'un homme, on est ainsi passé à la mémoire d'un peuple. Devant l'émouvante statue représentant des enfants casqués et en armes pendant l'insurrection de 1944, d'autres stèles égrènent le souvenir des millions de victimes des camps de concentration polonais, et même du massacre des officiers de Katyn.

La tradition des *« messes pour la patrie »* chaque dernier dimanche du mois, a été conservée par les successeurs du Père Popieluszko. Elles ont lieu sur le parvis, devant une pelouse noire de monde, Des haut-parleurs diffusent des homélies engagées.

Mais Saint-Stanislas dérange. Les foules qui s'y pressent irritent la hiérarchie, presque autant que les autorités civiles. Et si des dirigeants de Solidarité y viennent en pèlerinage, des intellectuels catholiques se disent parfois réservés sur le caractère sentimental de cette dévotion au Père Popieluszko.

H. T.

Le Congrès national des vocations

Séminaristes clairsemés

Plus de 1 200 catholiques français – 15 évêques, 330 prêtres, 400 laïcs, des religieux, religieuses, séminaristes et diacres – on participé, les 6, 7 et 8 juin à Lourdes à un Congrès national des vocations. Sur le thème *« Prêtres diocésains, qui appelera ? »*, l'Eglise catholique entend mettre ses fidèles face à leurs responsabilités devant la crise persistante des vocations sacerdotales.

CAEN
de notre envoyé spécial

Encore éblouis par leur *« vocation »* mais anxieux, bosseurs mais pas contestataires pour un sou, les séminaristes de 1987 ne ressemblent guère à leurs aînés. Entre champ et ZUP, le grand séminaire à la périphérie de Caen flotte comme un vêtement trop large (1). Ils ne sont que trente-sept, nés d'une terre bas-normande de tradition chrétienne. Ils étaient une centaine en 1970.

Ils ont de vingt à cinquante et un ans. Les plus jeunes ont la frimousse d'adolescents poussés en graine, les autres le look appliqué d'étudiants prolongés. Des croix de bois et de métal frappent les poitrines. A la fin de la messe de midi, ils s'agenouillent longuement devant le Saint-Sacrement.

La prière compte beaucoup pour le séminariste aujourd'hui. Entre les laudes de 7 h 45 et les vêpres de 19 heures, la journée au séminaire de Caen est rythmée par la messe et l'heure d'oraison personnelle, sans compter la prière d'« adoration » du mercredi. Certains trouvent que ce n'est pas assez. Venu d'une communauté charismatique, Bruno se plaint même d'entendre des prêtres plus âgés parler de la prière comme d'une *« évasion »*.

Pas question pour autant de déserter la salle d'études pour la chapelle. A Caen, vingt-trois séminaristes sur trente-sept sont passés par la terminale et l'université. Il y a des DEUG et des maîtrises. Les séminaristes sont en règle générale plus âgés et plus diplômés que leurs prédécesseurs. La vocation, en effet, n'est pas coulée dans le béton et certains retardent leur entrée au séminaire pour une expérience professionnelle, qui dans une radio libre, qui dans un hôpital psychiatrique, qui dans le tiers-monde.

Dès la première année, les « maîtres du soupçon » (Freud, Marx et Nietzsche) font bon ménage au programme avec les grands anciens (Aristote, Platon). Outre la philo, l'histoire de l'Eglise, l'exégèse, la morale, le droit canon remplissent un cursus d'études étalé sur six ans, entrecoupé par des stages en paroisse ou la coopération en Afrique.

Le séminaire n'est plus la citadelle qu'elle était. Les séminaristes invitent leur famille, leurs copains. Ils sortent le soir, vont aux conférences ou au cinéma. Si la plupart ont vu *Thérèse*, *Mission* ou *« le Nom de la rose »*, certains ont succombé aux charmes de *« Manon des sources »* ou de *Karaté Kid*.

La campagne et les familles nombreuses ne remplissent plus, comme autrefois, les séminaires. Les villes et les classes moyennes sont de loin les principaux fournisseurs. A Caen, presque tous viennent de familles catholiques pas très rassurées sur l'avenir du rejeton dans la carrière sacerdotale : *« Les familles prient pour les vocations, mais chez les autres »*, dit un professeur un peu amer.

Les mouvements d'action catholique aussi ont perdu leur rôle de pourvoyeurs. Les séminaristes d'aujourd'hui sont passés par le scoutisme, les aumôneries, les groupes de prières ou le Renouveau charismatique. Ils ont *« senti l'appel »* lors d'un pèlerinage à Lourdes, à Assise ou à Taizé. Plus qu'une activité régulière à l'intérieur de l'Eglise, c'est une expérience spirituelle forte, vécue individuellement ou en groupe, qui a provoqué le déclic. D'où la réputation de fragilité des jeunes futurs prêtres.

Il y a une vingtaine d'années, les séminaristes rêvaient tous ou presque d'aller dans le tiers-monde ou de devenir prêtres-ouvriers. Aujourd'hui, ils ont une vocation de *« généralistes »*. Les valeurs en hausse sont l'animation de la paroisse, les belles liturgies, la distribution des sacrements, la confession... Ils veulent bien collaborer avec les laïcs, mais à condition que *« les responsabilités soient clairement partagées »*. Quant à devenir aumônier de mouvement, *« ça ne m'est jamais venu à l'idée »*, avoue Jean-Marc, en deuxième année à Caen.

Les polyvalents

Ce n'est pas le statut déclinant du clerc dans la société ni la règle du célibat qui les inquiètent le plus pour l'avenir. Ils se disent prêts à vivre avec des moyens modestes, en équipe avec des prêtres souvent beaucoup plus âgés. De la discipline du célibat, ils s'accommoderont comme ils pourront : *« C'est un engagement que l'Eglise me demande pour aujourd'hui*, dit Luc, *mais que je n'ai pas vraiment choisi. Il n'y a pas de chromosone du curé. »*

Ils se demandent surtout comment à la fois gérer les tâches du culte et de la paroisse, éduquer la foi des enfants, *« rester proches et à l'écoute des gens (...) enraciner ma vie dans la prière, partir « en mission »* dans une monde de plus en plus indifférent... *« On sait qu'on va devoir vivre autre chose que nos prédécesseurs*, dit Laurent, diacre depuis le 31 mai, *mais on ne sait pas quoi. »*

Peu nombreux, venus de milieux moins protégés que les petits séminaires, les familles pieuses et les institutions privées d'antan, les futurs prêtres de 1987 ne supportent pas, ou très mal, l'insécurité ou la contestation dans l'Eglise.

A Caen, comme sans doute ailleurs, on serait bien en peine d'entendre critiquer tel fait ou geste du pape ou la dernière « instruction » du cardinal Ratzinger. On a tout lu sur la bioéthique, fait venir au séminaire des spécialistes, mais *« on reste dans la droite ligne du pape »*, dit Jean-Pierre, vingt-six ans.

La dimension affective est très forte : *« Je voudrais que tout le monde aime l'Eglise*, ajoute-t-il, *comme on aime une mère. »* Son voisin de réfectoire est plus explicite : *« Moi, je n'ai pas connu mai 68 et la crise après le concile. Je suis d'accord avec le dépoussiérage qui a été fait, mais pas pour tout chambouler à nouveau. Je veux consolider, ce qui ne veut pas dire « restaurer »... »*

Ce tempérament peu critique ne surprend ni le supérieur, le Père Hyppolite Simon, ni les six professeurs du séminaire de Caen. Devenus « archiminoritaires » et passant pour des êtres étranges, ces jeunes catholiques, qui se destinent au sacerdoce, ont tendance à « survaloriser » leur identité et leur solidarité avec l'Eglise.

« Il y a vingt ans, quand j'étais moi-même au séminaire, explique le Père Simon, *j'avais eu à défendre l'institution contre ceux qui la contestaient. Aujourd'hui, je dois freiner l'autre courant, qui surestime la dimension spirituelle. »* *« Si on les laissait faire*, dit l'un de ses collègues, *ils iraient rechercher l'encens et le chapelet. »*

H. T.

(1) Le grand séminaire de Caen recueille les séminaristes de trois diocèses : Bayeux, Coutances et Sées.

Moins de cent ordinations par an

Quatre-vingt-quatorze prêtres ont été ordonnés en France en 1986. C'est le chiffre le plus bas depuis 1970 (285 ordinations). Des diocèses aussi importants que ceux de Paris et de Lyon n'ont ordonné l'an dernier que trois prêtres chacun.

Il est juste cependant de dire que cette nouvelle chute du nombre des ordinations, qui semblait s'être stabilisé autour de cent depuis le début des années 80, est en partie dû à un allongement en 1985-1986 de la durée de formation des futurs prêtres, passant de cinq à six années. En 1986, le nombre total des séminaristes français a même augmenté : ils étaient 1 196 contre 1 172 l'année précédente, répartis dans les trente séminaires et les divers groupes universitaires de préparation au sacerdoce.

L'effectif du clergé continue de vieillir et de baisser. La France ne compte plus que 28 000 prêtres diocésains, dont un sur trois a plus de soixante-cinq ans, contre 40 000 il y a vingt ans.

A la question de la faiblesse des vocations, se greffe, avec de plus en plus d'insistance, celle de la politique de formation des futurs prêtres. En 1983, l'évêque de Fréjus-Toulon, Mgr Joseph Madec, avait fait sensation en rouvrant d'autorité son séminaire de la Castille, dans le Var, qui était fermé depuis quinze ans. Jusqu'alors, la politique de l'épiscopat français avait été le regroupement, au niveau régional, des séminaires diocésains. *« Mais cela n'a fait qu'accentuer la chute*, explique aujourd'hui Mgr Madec. *Plus de séminaire, cela voulait dire plus de vocations, plus de prêtres, etc. »*

A Toulon, à Aix-en-Provence, à Arras, des séminaires ont ainsi rouvert leurs portes. De plus en plus d'évêques veulent rapprocher d'eux leurs maisons de formation et avoir les mains libres. Mais ces initiatives créent depuis quelques années une certaine crispation dans la conférence épiscopale. Est-il nécessaires, disent certains, de rouvrir de grandes ou de nouvelles maisons, pour les laisser vides ?

H. T.

Les cinquante ans de l'Action catholique des enfants

« Nous aussi, nous avons des choses à dire »

« Planète 100 000 » ! Un slogan pour les cinquante ans de l'Action catholique des enfants (ACE) connue autrefois sous le nom des Cœurs vaillants-Ames vaillantes. Une réalité surtout pour les 100 000 enfants de cinq à quinze ans qui se sont réunit, le dimanche 7 juin, dans neuf villes : Paris, Strasbourg, Lille, Lyon, Angers, Avignon, Toulouse, Nantes et Niort. Neuf rassemblements pour faire la fête, mais aussi pour s'exprimer : *« On veut prendre la parole, parce que, nous aussi, nous avons quelque chose à dire. »* Dans chaque rassemblement, un thème avait été choisi et préparé par les jeunes eux-mêmes : de l'école aux loisirs, de la culture aux nouvelles technologies...

A Paris, ce sont les médias qui ont retenu l'attention des quelque 15 000 participants présents à l'hippodrome de Vincennes. Au cours d'une conférence de presse animée par les enfants, ces derniers ont fait part de leurs revendications : une page d'information qui leur soit destinée dans chaque quotidien, ainsi qu'une émission mensuelle à la radio et à la télévision, préparée avec eux. Ils en ont beaucoup parlé dans leur clubs : *« Les journaux, sont difficiles à lire et à comprendre. Ça donne pas envie, y a que des trucs politiques »*. Ils sont sensibles aux images véhiculées par les médias : *« A la télé, on voit des jeunes qui se droguent. Il y a des enfants qui sont maigres, car ils ont pas assez à manger. J'arrête pas d'y penser »*...

Quelques-uns ont créé un journal dans leur école primaire. Des adolescents ont réalisé un clip vidéo pour réagir contre certaines publicités. D'autres participent à des conseils municipaux d'enfants.

Depuis son origine, l'ACE a essayé de s'adapter aux évolutions de la société et de l'Eglise catholique. D'autres mouvements connaissent aujourd'hui le même dynamisme. Le Mouvement eucharistique des jeunes (MEJ), fort de ses 60 000 membres (de neuf à dix-neuf ans), fête cette année son vingt-cinquième anniversaire. Ces mouvements, qui partagent un même souci d'éducation et d'évangélisation, offrent aux jeunes des possibilités d'expression et d'engagement.

En marge du procès de Klaus Barbie

Les poursuites engagées contre d'anciens criminels nazis touchent à leur fin en RFA

BONN
de notre correspondant

Au moment où se déroule à Lyon le procès de Klaus Barbie, les poursuites engagées en RFA contre d'anciens criminels de l'époque nazie touchent à leur fin. On comptait, l'année dernière, *mille trois cents instructions* en cours dans les tribunaux, dont celle de l'ancien colonel SS Hans Henschke, nommé en 1943 chef adjoint de la Gestapo à Paris, où il avait succédé à Kurt Lischka, condamné, en 1980, à Cologne à *dix ans de prison.*

Henschke, quatre-vingts ans aujourd'hui, est accusé de complicité de meurtre pour son rôle dans la déportation de dix mille juifs de Paris vers les camps de concentration allemands. Il est probable, cependant, que *son procès,* comme celui de beaucoup d'autres n'aura jamais lieu. Les tribunaux font valoir la difficulté de retrouver des témoins survivants, de réunir, quarante-quatre ans après, les preuves suffisantes.

L'un de ces derniers procès vient de s'achever le 18 mai devant le tribunal de Francfort. Il s'est conclu par la condamnation à quatre ans de prison de deux anciens gynécologues accusés d'avoir pris part, sous le troisième Reich, à l'extermination massive de handicapés.

Relaxés une première fois, en 1967, les deux gynécologues ont continué à exercer jusqu'à leur retraite. Ce premier jugement a été cassé par la Haute Ccour *fédérale. Pour leur défense,* lors de leur deuxième procès, les deux gynécologues ont affirmé avoir cru, au moment des faits, agir pour «soulager» des souffrances et avoir été abusés par les autorités d'alors dans *« leur confiance et leur sens du devoir ». « Tous ceux qui n'ont pas vécu cette époque devraient se garder de sous-estimer ces facteurs »*, a estimé le juge en commentant le verdict.

Deux grandes périodes

L'ensemble des procédures engagées par les tribunaux ouest-allemands contre d'anciens membres de l'appareil nazi avait fait l'objet, en août 1986, d'un premier bilan réalisé par un ancien haut fonctionnaire du ministère fédéral de la justice. Selon ce bilan, 91 000 personnes ont été poursuivies, *depuis le 8 mai 1945,* pour des crimes commis sous le troisième Reich. Dans leur très grande majorité, ces poursuites ont été abandonnées. Au total, 6 479 condamnations avaient été prononcées à cette date : 12 *condamnations à mort, 160* peines de prison à vie, et 6 192 à des peines de prison à temps. 5 025 autres condamnations, dont 806 peines de mort, ont été prononcées par les trois puissances occidentales (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne).

On peut, *grosso modo,* distinguer deux grandes périodes dans les poursuites engagées en RFA. D'abord, celle de l'immédiat après-guerre, où les tribunaux se sont principalement occupés des crimes commis contre des citoyens allemands : assassinats des adversaires du nazisme après 1933, exécutions sommaires pratiquées dans les ultimes moments du conflit par les fanatiques de la dernière heure. Plusieurs membres du personnel médical responsables du programme d'« euthanasie » lancé par les nazis sont également jugés dès cette époque. En 1946, une doctoresse et son assistante ont été condamnées à mort et exécutées.

Les procès de cette période ont atteint leur point culminant en 1948-1949. Le nombre des condamnations, qui atteignent 3 342 pour ces deux années, diminuera ensuite rapidement pour atteindre 259 en 1951 et 44 et 1954.

Il faudra attendre 1956 pour que les tribunaux commencent à *ouvrir le dossier des camps de* concentration et des massacres commis sur le front de l'Est. Ils sont assistés dans leur tâche, à partir de 1959, par l'Office central de recherche contre les criminels nazis, installé à Ludwigsbourg. Depuis sa création, cet office a traité près de cinq mille affaires concernant un nombre de *personnes difficile* à *estimer.*

Dans les années 60 jusqu'au milieu des années 70, on comptait, en moyenne, une trentaine de *condamnations* par an. A partir de 1976, quelques-unes, seulemem.

Deux procès se sont ouverts, ces derniers mois, à Wuppertal et à Siegen contre d'anciens gardiens d'Auschwitz, Gottfried Wiese, soixante-seize ans, et Ernst König, *soixante-quinze ans,* accusés, l'un et l'autre, d'avoir assassiné des détenus de leurs propres mains, avec une bestialité à peine imaginable. Bien que son nom ait déjà été cité il y a cinq ans au procès d'Auschwitz, Wiese n'avait été inculpé qu'il y a deux ans. Entre-temps, il avait, le plus normalement du monde, mené une banale carrière d'employé dans une entreprise de bâtiment.

De tels délais ne sont pas rares. Dans le cas des deux gynécologues condamnés à Francfort, les difficultés de l'instruction ne sauraient pourtant justifier, à elles seules, *la lenteur de la procédure* ni l'incongruité de la sentence, au regard des faits reprochés.

La justice a souvent été critiquée pour s'être dérobée à ses responsabilités, et il est bien connu qu'aucun membre du personnel judiciaire n'a pu être traduit en justice pour ses actes pendant la période nazie. On comprend, dans ces *conditions, que de nombreux* juges aient hésité à faire eux-mêmes des excès de zèle.

HENRI DE BRESSON.

La presse clandestine et le génocide

Dès octobre 1939, après l'invasion de la Pologne, le régime hitlérien multiplia les massacres de juifs polonais. A l'été 1941, des « groupes d'action spéciaux » formés de SS suivaient l'avance de la Wehrmacht en URSS et massacraient les communautés juives ; en quelques mois, ils firent entre un et deux millions de victimes. Mais la « solution finale » du problème juif ne fut définitivement arrêtée que le 20 janvier 1942, lors d'une réunion ultra-secrète de quelques hauts dignitaires nazis. Dès ce moment, le secret le plus absolu présida à toute l'entreprise.

Pourtant, dès l'automne 1942, des informations filtraient en *France sur ce plan d'extermination* des juifs. A l'origine de cette rupture du secret, la presse animée par les militants de la section juive de la MOI (Organisation des communistes immigrés rattachée au PCF).

Une presse clandestine, d'une très grande vitalité, publiée dans les deux zones et destinée à la fois aux juifs — *en français* et en yiddish — et à l'opinion publique en général pour la sensibiliser au drame juif — cette dernière tâche étant confiée au Mouvement national contre le racisme (MNCR) créé à cet effet.

Au total, en quatre années d'occupation, on relève plus de quinze titres — les plus importants : *Solidarité, Notre voix, Unzer Wort,* et, pour le MNCR, *Fraternité, J'accuse,* etc., — sans compter tracts et brochures.

Un plan prémédité

Très tôt, cette presse a été sensibilisée au sort des juifs en France. Après l'exécution d'otages juifs à Paris, le 15 décembre 1941, un tract de l'organisation Solidarité écrit : *« Nous ne permettrons pas aux plans de l'occupant cherchant à nous exterminer physiquement et moralement de se réaliser. »*

Le 1er avril 1942, le numéro 3 de *Solidarité* parle de *« plan d'élimination des juifs de l'Europe »* et de la première déportation de quatre cents juifs des camps de Drancy et de Compiègne, *« soit-disant pour le travail » ;* dès les premières déportations *« vers l'Est »,* un doute est émis sur la destination finale de ces convois de déportés raciaux.

Les premières informations sûres concernant cette destination — les chambres à gaz — ne sont connues qu'en octobre 1942, grâce à un témoin oculaire. Après de nombreuses hésitations — pouvait-on croire une telle information, ne risquait-elle pas de semer la panique parmi les juifs de France — la direction de la section juive décida de la publier, dans le numéro 2 de *J'accuse* du 20 octobre 1942 ; sous le titre « Les tortionnaires boches brûlent et asphyxient des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants juifs déportés de France ».

L'article poursuit : *« Les nouvelles qui nous parviennent en dépit du silence de la presse vendue annoncent que des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants juifs déportés de France sont brûlés vifs dans les wagons plombés ou asphyxiés pour expérimenter de nouveaux gaz toxiques. Les trains de la mort ont amené en Pologne onze mille cadavres. »* L'information est reprise dans le numéro du 20 novembre de *Notre parole.*

Le 25 décembre 1942, *J'accuse* revient à la charge dans un long article, sous le titre : « La Pologne entière, vaste abattoir de juifs. Par dizaines de milliers, femmes, enfants, vieillards, malades, sont massacrés. 360 000 êtres humains assassinés dans le ghetto de Varsovie ». L'article analyse plus précisément la signification des massacres : *« Ce ne sont pas des crimes isolés d'agents subalternes, mais des actes prémédités et organisés selon un plan tracé à l'avance par le gouvernement hitlérien. »* Pour la première fois, on parle expressément de *« chambre à gaz ».*

Dès janvier 1943, des chiffres sont annoncés : *« Contre les 4 millions de juifs amenés de tous les pays de l'Europe occupée et « encerclés » dans les ghettos de Pologne, une gigantesque « bataille d'anéantissement » est menée, d'après un plan minutieusement établi. Plus de 1 million d'hommes, de femmes et d'enfants ont été exterminés au cours de l'année 1942. »*

Désormais, sans cesse, à travers des centaines de publications clandestines, la presse de la section juive va revenir sur cette *« extermination »* qu'on n'appelle pas encore *« génocide ».* Elle va en préciser les lieux : Auschwitz, Treblinka, Belzek, Maidanek, Mauthausen ; *le nombre :* quatre-vingts camps ; les modalités : famine, travail forcé jusqu'à épuisement, wagons remplis de chaux vive, blocs d'expérimentation *« scientifique »,* et surtout chambres à gaz et fours crématoires.

Avec l'insurrection et l'écrasement du ghetto de Varsovie en avril 1943, la direction de la section juive comprend que le judaïsme de Pologne a disparu, pour toujours. Et, tout en appelant sans cesse les juifs à entrer dans la résistance active, cette presse clandestine souligne avec toujours plus de force que c'est la survie du peuple juif qui est en jeu. Un combat désormais commandé par la prise de conscience d'une réalité impensable.

Notre Voix du 1er août 1943 confirmait ces analyses en publiant deux longs témoignages oculaires, l'un sur le camp de Belzek, *et l'autre d'un évadé* d'Auschwitz *qui,* cas exceptionnel, avait réussi à rejoindre la France.

Réponse aux sceptiques

Alors, comment prétendre aujourd'hui que Laval, que Brasillach, que Pétain, ne savaient pas ce qu'il y avait au bout de ces trains de la mort ? Quant à M. Roque et autres Faurisson, qui ont des doutes sur l'existence des chambres à gaz — et qui en particulier mettent en cause le rapport Gerstn sur le camp de Belzek, — qu'ils lisent ces témoignages ou encore le numéro de *Fraternité* paru en mai 1944 et ils ont trouver, sous le titre « Le cauchemar d'Auschwitz », la description suivante : *« Dès l'arrivée* [du convoi des déportés], *tous les hommes encore valides sont immédiatement dirigés sur les chantiers de travail. Les autres, femmes, enfants, vieillards, sont envoyés aux douches. Seulement, au lieu du jet d'eau chaude qui eut soulagé leurs membres fatigués, ce sont des jets de gaz asphyxiant qui arrivent et, en quelques instants, il n'y a plus, pressés contre les portes par où ils ont tenté de fuir, que des cadavres de mères tenant leurs enfants dans leurs bras ou des vieillards serrant contre eux leur vieille compagne dans un geste ultime de protection. »*

Outre le secret, le plus grand obstacle à la connaissance du génocide fut son caractère inhumain, dépassant les possibilités de la raison humaine. L'un des premiers, Raymond Aron — pourtant à Londres et considéré à ce titre comme quelqu'un de bien informé — a eu le courage de dire cette ignorance ; il écrit : *« Le génocide, qu'en savions-nous à Londres ? Au niveau de la conscience claire, ma perception était à peu près la suivante : les camps de concentration étaient cruels, dirigés par des gardes-chiourme recrutés non parmi les politiques mais parmi les criminels de droit commun ; la mortalité y était forte, mais les chambres à gaz, l'assassinat industriel d'êtres humains, non, je l'avoue, je ne les ai pas imaginés et, parce que je ne pouvais les imaginer, je ne les ai pas sus. »*

ADAM RAYSKI
responsable de la section juive de la MOI sous l'Occupation.
et STÉPHANE COURTOIS,
directeur de la revue Communisme, *chercheur au CEVIPOF (CNRS).*

FAITS DIVERS

Violente tempête dans le sud-ouest de la France

Cinq personnes ont trouvé la mort, le dimanche 7 juin, dans le sud-ouest de la France. L'Aquitaine, le Poitou-Charentes et le Limousin ont subi une violente tempête, avec passage de tornade et vents atteignant 100 km/h. On compte aussi deux morts dans le nord de l'Espagne. Une vingtaine d'autres personnes ont été blessées et plusieurs plaisanciers sont portés disparus en mer. Dans le bassin d'Arcachon, une femme s'est noyée en tombant de son bateau. Noyade aussi d'un homme dans l'étang de Parentis (Landes). A Dax, un homme a été tué par la chute d'une grosse branches, et un agriculteur de Sommières (Vienne) a péri de manière analogue.

Dix-neuf personnes ont été blessées à Pau, dont huit ont été hospitalisées, par la chute d'arbres *sur le circuit automobile où la* course de formule 3000 venait de prendre fin. A Saint-Emilion (Gironde), un chapiteau s'est effondré faisant un blessé grave. Trois automobilistes ont été blessés près de Lannemezan, un arbre étant tombé sur leur voiture.

Les dégâts matériels sont importants : arbres et poteaux téléphoniques arrachés, toits dégradés. A Brive (Corrèze), une tribune du stade s'est effondrée.

A Arcachon, la levée du vent a surpris les véliplanchistes et les *nombreux plaisanciers qui* naviguaient sur le bassin ou en mer. Des creux de 2,5 mètres ont été observés. Plusieurs bateaux ont chaviré, y compris certains qui étaient à l'ancre et qui ont été retournés sur place. A 22 heures, cinq bateaux partis en mer n'étaient pas rentrés au port. — *(AFP, Reuter.)*

● **Premier bilan de l'incendie du port Edouard-Herriot de Lyon : 150 millions de francs.** — Selon la société chargée de l'expertise, les dégâts causés par l'explosion et l'incendie, le 2 juin, de cuves d'hydrocarbures appartenant à la société Shell, dans le dépôt du port Edouard-Herriot de Lyon, devraient s'élever, en première analyse, à *150 millions de francs, dont environ* 15 millions de francs correspondent au coût des 15 000 mètres cubes d'hydrocarbures perdus. Tandis que les travaux de vidange des cuves se poursuivent, le service d'hygiène et de santé de la ville de Lyon a précisé, dans un communiqué, qu'*« à aucun moment pendant l'incendie (...) l'acidité de l'air et le taux de dioxide de soufre n'ont été sensiblement modifiés »,* et qu'il n'existe aucun danger de pollution dans la *région* lyonnaise. — *(AFP.)*

L'affaire du « réseau Ariane »

L'épouse soviétique de M. Pierre Verdier bénéficie d'un non-lieu

Mme Elisabeth Senot, juge d'instruction à Rouen, a signé, le vendredi 5 juin, une ordonnance de non-lieu dans l'affaire d'espionnage du « réseau Ariane », en faveur de Mme Ludmila Varyguine et de M. Philippe Maillard, journaliste pigiste au *Figaro.* Mme *Varyguine est l'épouse soviétique* de M. Pierre Verdier, trente-six ans, polytechnicien, chef de service à l'INSEE de Rouen, considéré comme le cerveau du réseau d'espionnage, qui reste détenu.

L'incarcération de Mme Varyguine mi-mars à la prison de Rouen avait provoqué une vive réaction en Union soviétique, où les autorités et la presse avaient dénoncé une *« violation flagrante des droits de l'homme ».* Cette affaire avait pesé sur le climat du récent voyage de M. Jacques Chirac en URSS, et depuis lors on s'attendait à ce que Mme Varyguine, sortie de prison début avril, obtienne ce non-lieu (*le Monde* du 15 mai).

L'ambassadeur d'URSS à Paris, M. Yakov Ryabov, *s'était* rendu fin mai au domicile de la jeune femme à Rouen pour lui apporter son soutien. En présence de plusieurs journalistes, il avait réclamé la levée de *« toutes les accusations non fondées »* portées contre sa compatriote.

Mme Varyguine a affirmé, samedi, qu'il *« n'y a jamais eu d'affaire d'espionnage ».* De son côté, l'agence Tass, commentant le non-lieu, estime qu'une *« provocation antisoviétique organisée par les services spéciaux français à échoué sans gloire ».* Elle souligne que la justice *française* a fini par abandonner les *« accusations infondées et absurdes d'espionnage »* contre Ludmila Varyguine.

Devant le tribunal de prud'hommes de Paris

Les désillusions de dix-sept mannequins

Dix-sept mannequins poursuivaient leurs employeurs — des agences — devant le tribunal des prud'hommes à Paris, jeudi 4 juin, pour non-respect de la *réglementation du travail,* avec le soutien du Syndicat des mannequins professionnels, associés, créé en 1985. A ces dix-sept belles filles et beaux garçons, véritables « mannequins sans frontières », leurs agences promettaient *monts et merveilles,* dont il ne reste... que de multiples infractions.

Gail contre l'agence Glamour : cette Américaine de trente-trois ans — qui ne percevait même pas de salaire — finit par *découvrir, après de laborieuses démarches,* que l'agence lui prélevait une retenue à la source dont la direction générale des impôts n'a jamais eu trace.

La vie de luxe

Herbert contre Elite : l'athlète noir américain de trente-deux ans n'était pas en règle avec la législation française sur le travail des *étrangers. Pourtant, il était sûr* de ses certificats, fournis par l'agence.

Mariana, brune, sexy, Française, vingt-sept ans, contre FAM : elle croyait connaître la loi de son pays. Mais non : un *contrat à durée déterminée non* écrit n'a aucune valeur.

Et encore : les parents de Wendy, huit ans, contre le Petit Mesuines ; la blonde Cecilia, Suédoise provocante, vingt-six ans, Denise Lee Dowin, Lisa Jones contre Europlaning...

A l'origine, ces mannequins *déposent leur « press-book » dans l'agence de leur choix. Le* rêve commence par les voyages. Un jour, c'est Paris pour le salon du prêt-à-porter de luxe. Le lendemain, Milan, pour un défilé très chic. Deux semaines plus tard, les Bahamas pour les photos *« maillots » d'un magazine.* C'est la vie de luxe, entre deux avions, et le séjour dans une chambre d'appartement ; nourris, blanchis, logés, coiffés, manucurés et transportés.

L'agence a tout prévu. Pas question d'échapper à son infrastructure et à son intendance. En fin de mois, son livre de comptes abat les cartes : au débit, tous ces frais s'additionnent et, au crédit, apparaît enfin le solde : 700 F à 1 000 F dans les meilleurs mois.

Voilà le carrosse transformé *en citrouille. La plus belle fille du* monde ne perçoit, de l'argent, que le fumet qui s'exhale des défilés dans les plus beaux palaces. C'est tout à fait insuffisant pour boucler les fins de mois...

DANIELLE ROUARD.

La demande de révision du procès d'Yves Ponthieu

« Mon impatience de vivre à nouveau »

Plus de quatre ans après sa condamnation à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de l'Ain, au mois d'avril 1983, Yves Ponthieu, accusé d'avoir assassiné une jeune infirmière et qui a toujours clamé son innocence, vient d'adresser — de la prison de Loos-lès-Lille — à M. Albin Chalandon, ministre de la justice, la lettre suivante :

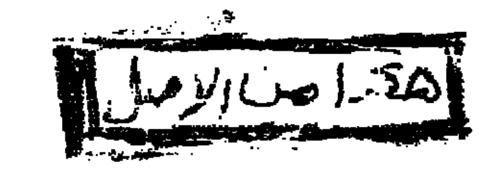
« Je suis innocent du crime pour lequel j'ai été condamné à vingt ans de réclusion. Depuis six années que le cours de ma vie a soudain basculé, je ne sais encore pourquoi, mes amis ont fini par découvrir avec l'aide de la presse et d'associations humanitaires des éléments nouveaux qui vous ont permis de constater que la justice a été trompée à mon égard. C'est pourquoi mes avocats, Me Henri Leclerc et François Serre, ont déposé, en juin 1985, une demande de révision de mon procès et la suspension de ma peine.

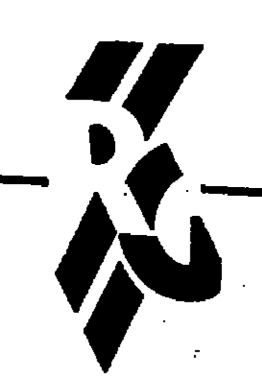
» L'histoire nous a appris que l'erreur judiciaire existe parce que la justice est rendue par des hommes qui peuvent avoir été abusés par des faux témoignages, des partis pris ou une instruction incomplète. J'en suis une nouvelle victime. Notre pays, que vous aimez autant que moi, fait partie de ces démocraties où la loi prévoit dans ses textes que la société peut revenir sur un jugement populaire rendu en toute bonne foi d'après un dossier inexact et fragile. Accepter son erreur, aussi grave soit-elle que de condamner un innocent, relève d'une nation où la liberté et l'honneur de ses citoyens en sortent grandis.

» Depuis près de soixante-dix mois, loin de mon épouse, de mes quatre enfants, dont la petite Julie qui n'a jamais connu un papa libre, j'attends de finir de payer pour un autre. Cette attente m'est de plus en plus insupportable. L'opinion publique m'a déjà réhabilité. Il vous reste, M. le Ministre, à accomplir le devoir de votre charge, celui d'intervenir comme la République vous en donne le pouvoir, pour empêcher que ne se prolonge cette période déjà trop longue de ma vie gâchée.

» J'ai confiance dans votre décision prochaine, mais faites-vite, monsieur le Ministre, car je n'aurai pas indéfiniment la force d'accepter le sort cruel que la vie m'a réservé. Je vous prie de croire, monsieur le Ministre, à mon impatience de vivre à nouveau. »







ROLAND GARROS
PARIS

TENNIS : les Internationaux de France

Lendl « crocodilise » Wilander

Triple couronne pour le Tchécoslovaque Ivan Lendl, et premier sacre pour l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, plus jeune gagnante du tournoi, dix-sept ans. La pluie, qui a interrompu la finale masculine, et le vent, qui a perturbé la finale féminine, ont peut-être nui à l'équité sportive des Internationaux de France de tennis. Mais pas à leur succès populaire, puisqu'un nouveau record a été enregistré à Roland-Garros avec près de trois cent trente mille spectateurs.

Un dimanche sous un ciel d'encre. Un temps hors saison, à se poser des questions. Si la direction du tournoi de Roland-Garros n'avait pas signé un contrat avec la chaîne de télévision américaine NBC, la finale des internationaux de France n'aurait pas été programmée à 15 h 30. Simplement pour permettre aux New-Yorkais de la suivre en prenant leur brunch. Elle aurait commencé, comme d'habitude, à 14 heures, et le match Lendl-Wilander n'aurait pas été interrompu à 19 heures par la pluie, au beau milieu du quatrième set. Si le Tchécoslovaque, tenant du titre, n'avait pas bénéficié, grâce à l'averse, d'un repos de quarante minutes, il aurait été embarqué dans une cinquième manche dont l'issue ne lui aurait peut-être pas été favorable. Mais si le challenger suédois n'avait pas adopté une stratégie ultra-défensive, il n'aurait pas perdu les deux premières manches. Et s'il ne s'était pas réveillé trop tard, cette finale 1987 n'aurait pas été ce qu'elle a été. Avec des si...

S'il était mauvais perdant, Mats Wilander aurait pu rejeter la responsabilité de son échec – le deuxième en finale des Internationaux de France après celui contre Yannick Noah – sur la télévision, l'anticyclone des Açores et l'organisation générale du tournoi. Mais le Suédois est extrêmement lucide. Il sait que les torts sont en fait de son côté. Pourquoi s'est-il contenté, pendant les deux premières manches, de renvoyer la balle, comme il le faisait à dix-sept ans, quand il inscrivit pour la première fois son nom au palmarès ? Pour avoir triomphé de Lendl, en 1985, il savait qu'il ne pouvait se cantonner sur la ligne de fond en remettant la balle dans le court une fois de plus que son adversaire. Or, pendant deux heures, il est resté figé, le dos aux bâches, comme si un énorme élastique l'empêchait d'approcher du filet.

Wilander était-il à ce point intoxiqué par le lift qu'à la première tentation, il a été repris par son vice ? Pour l'avoir vu contre Yannick Noah puis face à Boris Becker, on le pensait définitivement guéri de ce penchant mortel. Pourquoi a-t-il replongé, comme disent les toxicomanes ?

Quand on sait comment le Dr Lendl avait opéré en demi-finale son compatriote Mecir, on est tenté de penser que, avec un machiavélisme tout scientifique, le Tchécoslovaque du Connecticut lui a offert sa première dose. Que s'est-il, en effet, passé lors de la première manche ?

Sur le premier service de Wilander, Lendl a fait quatre fautes directes, puis a perdu son engagement. Le Suédois a mené alors 2-0, sans avoir pris le moindre risque.

Wilander était dès lors persuadé qu'il pouvait dominer Lendl en tenant simplement l'échange. Voulut-il s'aventurer au filet ? Une volée avortée, au terme d'un rallye de soixante et un échanges, lui fit perdre son deuxième service et le dissuada de renouveler l'expérience. Or c'était comme si Lendl venait de lui passer un nœud coulant autour du cou. Lentement, inexorablement, le Tchécoslovaque étrangla le Suédois, qui se débattit de moins en moins énergiquement.

Ce meurtre déguisé en suicide à la suédoise avait-il été vraiment prémédité par Lendl ? « *Puisque ces mystères me dépassent, feignons d'en être l'organisateur* », a dit Cocteau, dont Lendl s'est manifestement inspiré dimanche. A l'évidence, il ne s'attendait pas du tout à voir Wilander adopter une stratégie que celui-ci avait publiquement désavouée. En dépit de certaines apparences, le Suédois n'est pas un robot. Il n'est pas programmé pour appliquer telle ou telle tactique. Son comportement est le résultat d'un conflit permanent entre sa volonté et ses émotions. Eh bien, dimanche, celles-ci ont pris le dessus.

Rébellion

Wilander a eu la trouille. Pas le petit trac ordinaire de M. Hulot agrippé au manche de sa raquette. Non ! une vilaine peur de champion, qui se répand dans le système nerveux comme le magma en fusion vomi par un volcan. Il le confessa sans honte au moment de la conférence de presse : à la manière des alpinistes modernes, il était parti pour gravir au sprint et sans oxygène l'Everest-Lendl. Et il s'est retrouvé le souffle court, à faire chaque point comme on gagne un bivouac à 7000 mètres d'altitude, avec un œdème.

Les raisons profondes de cette peur, seul un « psy » pourrait les révéler. Il paraissait avoir tous les atouts dans son jeu pour gagner. Et il perdait. Vertige de la défaite ! Il aurait pu se laisser basculer dans le gouffre d'un troisième set. Pourtant, au fond de son désespoir, il a trouvé le courage de repartir au combat comme un boxeur compté huit qui se relève pour tenter encore une fois de mette KO son rival. Il y eut en effet deux matches dans cette finale. Le premier se termina à la fin de la deuxième reprise, quand Wilander jeta de rage sa raquette au sol. C'était le signal de la rébellion, c'est-à-dire le début du second match. On aurait dit que Lendl avait changé tout à coup d'adversaire. Le premier tapait timidement ses services, s'exposant ainsi à de grandes claques de coups droits en retour. Le second servait le plomb et se retrouvait au filet pour conclure. Ce Wilander-là, Lendl eut toutes les peines du monde à le contenir.

Si les deux hommes avaient été des coureurs de fond, on aurait alors constaté qu'après avoir mené grand train, le Tchécoslovaque était attaqué à la cloche par un adepte du « *negative split* », c'est-à-dire des fins de course plus rapides que les départs. Wilander avait fait le break et menait 3-1 dans le quatrième set. Il connut alors deux malheurs : une double faute allait lui faire perdre son service, puis la pluie devait interrompre la partie.

Quel aurait été le résultat sans les quarante minutes de repos que le ciel accorda ainsi au Tchécoslovaque ? Lendl, à ce moment précis, n'était plus très fringant. Il avait les pires difficultés à tenir son service, et la perspective d'un cinquième set ne l'enchantait guère. Le délai de grâce qui lui a été accordé allait le sauver. Nerveusement et physiquement, il avait rechargé ses accus lorsqu'il revint sur le central. Suffisamment, en tout cas, pour résister à Wilander jusqu'au tie-break. A ce stade, le Suédois devait abandonner toute illusion : neuf fois sur dix, Lendl l'avait battu dans cet exercice, que les Anglo-Saxons surnomment justement la « *mort subite* ». En fait, il s'agit d'une roulette russe adaptée aux règles du tennis : le premier à sept points (avec deux points d'avance) a gagné. Ce que Lendl fit, en dépit de la pluie qui avait recommencé à tomber, alourdissant les balles et rendant la brique pilée grasse. Ce faisant, il a évité à la direction du tournoi de faire revenir tout le monde lundi pour la fin du devoir de Mats. Il n'en aura que plus de mérite, puisque c'était aussi sa troisième victoire à Paris et la deuxième consécutive. Et sans doute pas la dernière.

ALAIN GIRAUDO.

Steffi Graf sans trembler

Le vent est un voleur. Il a dérobé une grande finale féminine pour n'en plus faire qu'un match plein de sautes d'humeur, de fautes calamiteuses et de coups flamboyants, de jeux dépressifs et de points anticycloniques.

Cette finale par force 7 fut plus exaltante que belle. Un long et plaisant supplice. Mais quand les drapeaux au haut mât cliquètent à Roland-Garros plage et lorsque les dames de ligne arriment leur robe pour sauvegarder la dignité de la fonction, on ne peut que guigner l'essentiel, guetter l'horizon et attendre le résultat. Comme pour une course au large, toutes voiles dehors, à ne savoir jamais qui finira en tête, qui virera la première à la bouée d'Auteuil.

Le vent est un tricheur qui joua en permanence avec leurs nerfs. Faire d'une finale l'art de remettre simplement la balle dans les limites, d'adapter constamment la vitesse des échanges à l'âge du capitaine, après un coup d'œil sur les manches à air et un recours au correcteur d'assiette, n'est pas une sinécure. Voir s'accumuler sur le central ces microvagues de sable qui provoquèrent mille et un faux rebonds comme autant d'entorses à la sérénité du jeu, jouer alternativement vent debout, vent dans le dos, valse et contre-valse, est un exercice périlleux.

Une gamine allemande surdouée, Steffi Graf, joli petit monstre de sérénité et de santé, a attrapé samedi Martina Navratilova dans son filet à papillons. Elle a pris cette finale (6-4, 4-6, 8-6) comme l'on prend le pouvoir, quand, à dix-sept ans, onze mois et vingt-quatre jours, on ne doute de rien. Pas même d'un destin tout tracé et d'un talent hors pair. Steffi Graf est désormais la plus jeune femme à avoir gagné Roland-Garros. Ce record – le sport adore les comptabiliser – appartenait depuis 1959 à la Britannique Christine Truman, dix-huit ans et quatre mois. Et dimanche, Steffi Graf qui avait accordé « vingt minutes », pas une de plus, à la presse écrite, cinq minutes aux photographes, comme déjà l'on concède des audiences, a eu ce mot : « *Un rêve, cette victoire ? Oh, non, je sais très bien que c'est la réalité et non un rêve. C'est la réalité et elle me convient parfaitement.* »

Cet âge est sans faiblesse. Et la déclaration, mieux que tout, donne la clé de cette finale. Steffi Graf l'aura gagnée pour n'être jamais aussi bonne que dans l'adversité, jamais aussi forte que lorsqu'il n'y a plus d'espoir. Elle l'avait prouvé déjà contre Gabriela Sabatini en demi-finale. Menée au troisième set 5-4 sur service de l'Argentine, toute autre aurait eu le bras qui tremble, le moral en panne et la jambe flageolante.

Steffi Graf, elle, ne tremble point. Jamais. Elle fit front devant la belle Sud-Américaine pour l'emporter finalement. Même situation, même effets : elle aura occis Martina Navratilova dans des circonstances identiques.

Ce bégaiement de la victoire se situe exactement au même moment. A 5-4, au troisième set, service de Martina Navratilova pour une troisième victoire à Roland-Garros. Les deux premiers sets avaient été ce que l'on a dit, dans l'alternance des bonheurs et des coups de vent, un partage équitable. Prime à la jeunesse et à l'ambition, la première manche pour Steffi Graf (6-4). Prime à l'expérience et à l'esprit d'offensive, la deuxième pour Martina Navratilova (4-6). Bref, deux sets pour rien, sinon pour constater que le vent, lui aussi, ne voulait pas choisir celle qu'il gênerait le plus. Steffi, pénalisée dans ses grands coups droits et ses revers caresseurs de ligne, ne l'était pas moins que Martina dans son service et ses volées emportées par la bourrasque.

Vint donc ce fameux dixième jeu du troisième set et ce moment où Martina Navratilova fut telle qu'en elle-même, forte et fragile, oscillant en permanence entre l'expérience et le doute. Bien loin des sarcasmes imbéciles sur son homosexualité revendiquée et sa musculature peu ordinaire, Martina Navratilosa peut être encore une fille étonnante de fraîcheur et de faiblesse, toujours joueuse et perméable à la crainte de mal faire, de mal finir. Comme si tant d'expérience, tant de victoires, tant d'années à asseoir ainsi un palmarès et une dictature présumée, pouvaient, à chaque fois, être remise en cause.

Doubles fautes

Martina Navratilova fut, là, presque attendrissante. Etre aussi forte et avoir encore aussi peur de la jeunesse. Tenir le match et, sur ce que l'on sait le mieux faire, son service, le perdre. Steffi Graf, elle, n'a apparemment pas de ces états d'âme. Le dos au mur, presque comme une obligation ou une chance supplémentaire, elle sembla dire : « *Navratilova, connais pas.* »

Alors arriva ce qui devait arriver et qui confirma ce qui se disait : cette gamine allemande que son adversaire applaudit trop souvent pour ne pas la craindre réellement, avait réussi à faire trembler la championne, à lui communiquer la peur de gagner, ce supplice ultime du tennis. Martina Navratilova, le visage tourmenté, ne savait plus et n'osait plus servir, deux doubles fautes, un faux rebond, une balle trop longue. Egalité 5-5.

On sut à ce moment-là, à sa façon d'attraper cette balle sortie et de l'écraser dans sa main, presque avec férocité, que Steffi Graf, elle, n'avait jamais eu peur. Elle n'allait plus lâcher prise. Elle tenait presque sa trente-neuvième victoire consécutive, son septième tournoi d'affilée, le plus beau, le premier « grand ».

Encore fallut-il que Martina, le bras noué, manque une de ses volées immanquables au onzième jeu, dernière occasion de faire le break. Encore fallut-il qu'elle commette, quatre jeux plus tard, sur la balle de match, le pire des actes de soumission, une double faute.

Steffi Graf y alla alors de sa petite larme. Puis, vite remise, elle demanda à son « ancienne » ce qu'il fallait faire quand on avait gagné Roland-Garros. Et Martina lui dit, en somme : « *Suis-moi, je connais le chemin.* »

PIERRE GEORGES.

RUGBY : Coupe du monde

Difficile victoire française

Grâce à sa victoire, le dimanche 7 juin à Auckland, sur les îles Fidji, par 31 à 16, le XV de Franed a rempli l'objectif qui lui avait été fixé avant la Coupe du monde : il a atteint la demi-finale. Samedi à Sidney, il affrontera l'Australie, victorieuse de l'Irlande par 33 à 15. L'autre demi-finale opposera, dimanche à Brisbane, la Nouvelle-Zélande au Pays-de-Galles qui a battu, lundi 8 juin, l'Angleterre (16 à 3).

AUCKLAND
de notre envoyé spécial

La mêlée fidjienne a une jolie façon de reculer. C'est sa spécialité. Elle le fait généralement en bon ordre, mais à très grande vitesse. Ployant, dès le début de la rencontre, sous la poussée du très lourd pack français, les avants fidjiens ont justifié, dimanche, cette réputation de friabilité. A la mi-temps, la France menait (19 à 7), grâce à trois essais tout en muscles. Le premier, œuvre collective des avants, fut attribué à Alain Lorieux (23e minute). Pour le deuxième, Laurent Rodriguez n'eut qu'à se baisser : profitant d'une mêlée à 5 mètres, ses partenaires avaient repoussé d'une passe tranquille le pack adverse jusque dans son en-but (33e minute). Enfin, pendant les arrêts de jeu, le même Rodriguez avait conclu un enchaînement irrésistible du pack tricolore.

Arme maîtresse du rugby, selon Jacques Fouroux, une mêlée aussi conquérante aurait dû donner aux Français la clé d'une victoire facile, face à un adeversaire qui avoue lui-même ne pas s'intéresser à cette phase de jeu. « *Par tempérament, les Fidjien préfèrent faire voltiger le ballon* », explique Georges Smipkin, le conseiller technique néo-zélandais qui, depuis 1985, s'efforce de leur inculquer les bases de la technique All Blacks. Ses leçons commencent à porter. La mêlée fermée demeure certes vacillantes, mais la touche, autre phase statique longtemps délaissée, devient rentable. Les deuxièmes lignes Rakoroï et Savai ont confisqué la plupart des remises en jeu, au nez et à la barbe des sauteurs français. De plus, dans le jeu au sol, les avants fidjiens ont appris à grappiller des ballons qui, dimanche, ne demandaient qu'à « *voltiger* » dans l'air léger de l'automne austral.

Tandis que les Français s'appliquaient à de besogneuses fixations, les Fidjiens profitaient de toutes les occasions pour ouvrir le plus largement possible.

Plusieurs autres envolées, mélange de culot et de talent, échouèrent d'un souffle. Le plus souvent, elles étaient inspirées par Severo Koroduadua. Charpenté comme un troisième ligne (1,84 mètre, 95 kilos), ce demi d'ouverture de vingt-cinq ans, tard venu au rugby après une carrière honorable de footballeur, est le parfait symbole du jeu fidjien : un cocktail explosif de qualités physiques et d'inspiration. Botteur émérite, il a marqué la moitié des points de son équipe, grâce à deux coups de pied de pénalité et une transformation. A Suva, capita des Fidji, on ne lui tiendra pas rigueur d'avoir manqué un essai tout fait par un excès de décontraction. Tenue d'une seule main, la balle lui échappa comme une savonnette de bain. A son retour, avec ses camarades, il sera reçu en héros pour avoir contribué à faire des Fidji la huitième merveille du monde ovale.

Les missionnaires anglais qui évangélisèrent la colonie à la fin du siècle dernier peuvent se vanter d'avoir implanter sur les trois cents îles de l'archipel une sacrée religion. Bientôt relayés par les chercheurs d'or australiens et les planteurs néo-zélandais, ils firent découvrir aux populations locales de rugby, qui est devenu l'affaire de toute la communauté polynésienne. Les Fidji comptent quelque treize mille pratiquants, c'est-à-dire davantage que l'Ecosse.

Malgré les événements politiques récents, Graham Eden, le commentateur de la radio fidjienne, se targue d'avoir eu « *une audience énorme* » depuis le début de la Coupe. Ancien joueur de l'équipe nationale, le nouveau maître des Fidji, le colonel Sitiveni Rabuka, connaît trop l'importance de ce sport comme ciment social et n'a pas hésité à laisser partir la délégation fidjienne deux jours seulement après le coup d'Etat.

Grâce au prisme grossissant de la première Coupe du monde de rugby, les Fidji ont désormais acquis une notoriété internationale. Séduit, le président Albert Ferrasse les a invités pour une tournée en France l'an prochain. Comme lui, les spectateurs de l'Eden Park sont tombés sous le charme. Lorsque Jimmy Damu touchera une dernière fois la défense française pour un essai spectaculaire (79e minute), le stade était debout. Le jeune ailier n'est pas un inconnu pour le public d'Auckland. Fils du premier consul fidjien en Nouvelle-Zélande, il joue depuis quatre ans dans l'équipe B du club local. Damu ne sera bientôt plus un oiseau rare dans le championnat de Nouvelle-Zélande. « *Nous avons presque tous été contactés par des clubs néo-zélandais*, confiait un joueur fidjien ; *avant même le quart de finale contre la France, on m'a proposé un emploi ; je suis très tenté de m'installer ici.* »

L'euphorie autour de la prestation fidjienne était telle que l'observateur distrait aurait pu se demander qui, au bout du compte, avait gagné le match. Un essai de Patrice Lagisquet (76e), puis un drop de Guy Laporte pendant les arrêts de jeu, avaient certes mis les Français à l'abri d'une vilaine surprise. Mais Jacques Fouroux a quitté Auckland le front soucieux, dans la perspective d'affronter les Australiens, impressionnants vainqueurs des Irlandais.

Les sujets d'inquiétude ne manquent pas. Outre les blessures plus ou moins bénignes de Blanco, Sella, Berbizier, le diagnostic sur la santé collective de l'équipe est inquiétant.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Athlétisme

RECORD DU MONDE

La Soviétique Natalia Lissovskaïa, vingt-quatre ans, a battu dimanche 7 juin à Moscou son propre record du monde du lancer de poids, en réussissant un jet de 22,63 m au quatrième essai.

A Baton-Rouge, aux Etats-Unis, lors des championnats universitaires d'athlétisme, Sheila Hudson, dix-neuf ans, a amélioré le record du monde féminin du triple saut avec un bond de 13,78 m.

Basket

CHAMPIONNATS D'EUROPE

L'équipe de France a été nettement dominée, dimanche, par la Grèce (86-69), elle ne jouera donc pas les quarts de finale.

Les résultats

Motocyclisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DE VITESSE

L'Australien Wayne Gardner (Honda) a remporté, dimanche 7 juin, le Grand Prix d'Autriche en 500 cm3, sur le circuit de Salzbourg, devant l'Américain Randy Mamola (Yamaha). Le Français Patrick Igoa, victime d'une chute au huitième tour de la course des 250 cm3, a été opéré de la hanche et sera indisponible pour deux mois.

Tennis

INTERNATIONAUX DE FRANCE
Finales

MESSIEURS
Lendl (Tch., 1) b. Wilander (Suède, 4), 7-5, 6-2, 3-6, 7-6 (7/3).

DOUBLE MESSIEURS
Jarryd-Seguso (Suède, EU) b. Forget-Noah (France) 6-7 (5/7), 6-7 (2/7), 6-3, 6-4, 6-2.

DAMES
S. Graf (RFA, 2) B. M. Navratilova (EU, 1), 6-4, 4-6, 8-6.

DOUBLE DAMES
P. Shriver-M. Navratilova (EU) b. G. Sabatini-S. Graf (Arg., RFA), 6-2, 6-1.

DOUBLE MIXTE
P. Shriver-Sanchez (EU, Esp.) b. L. McNeil-Stewart (EU), 6-3, 7-6 (7/4).

JUNIORS GARÇONS
Perez-Roldan (Arg.) b. Stol-Tenberg (Austr.), 6-3, 3-6, 6-1.

JUNIORS FILLES
N. Zvereva (URSS) b. J. Pospisilova (Tch.), 6-1, 6-0.

Culture

MUSIQUE

A vos calendriers !

Les conférences de presse se succèdent à un rythme accéléré, pour retenir l'attention des mélomanes et les obliger à remplir dès maintenant leur calendrier pour la saison prochaine.

La saison du Théâtre Musical de Paris-Châtelet débutera par vingt-deux récitals de Barbara, puis un spectacle de Kabuki, mis en scène par Ichikawa (dont on n'a pas oublié le superbe *Coq d'or*). *Porgy and Bess* de Gershwin et *Chorus line*, la grande comédie musicale de Broadway. Le programme d'opéra sera consacré à l'Allemagne avec, sous la direction de Marek Janowski, six représentations du *Freischütz* de Weber et, en concert, *Parsifal*, *Obéron*, *Arabella* et *Abu Hassan*. De nombreux orchestres et solistes compléteront cette saison en feu d'artifice, préparé pour la dernière fois par Jean-Albert Cartier, qui, en huit ans, a fait du Châtelet un des lieux essentiels de la musique à Paris.

★ Renseignements et abonnements : 2, rue Edouard-Colonne, 75001 Paris. Tél. : 42-33-44-44.

L'IRCAM et l'Ensemble intercontemporain offriront, au cours de leurs trente-neuf concerts, maintes œuvres à découvrir à côté des « Classiques du XX[e] siècle » et il est bien difficile de désigner à l'avance les « événements » qui nous attendent : serait-ce l'opéra *Valis* de Tod Machover et Catherine Ikam (2-7 décembre) ou bien les partitions de Powell, Giraud, Torke, Lieberson, Yuasa, Pasquet, Kernis, réunies dans les concerts « Découvertes » (14 décembre et 11 avril), et le panorama de l'Allemagne moderne en quatre programmes (5-11 mai) ? On pourra miser aussi sur Ferneyhough, Nunes, Donatoni, Lindberg, Osborne, Huber... Le mieux est d'y aller voir.

★ Renseignements et abonnements : EIC, 9, rue de l'Echelle, 75001 Paris. Tél. : 42-61-56-75.

L'Orchestre de Paris fêtera son vingtième anniversaire avec Georg Solti et Daniel Barenboïm qui se partageront les pianos du *Concerto en mi bémol* de Mozart et la direction, le 14 novembre. Quarante et un programmes et soixante-quinze concerts feront comme d'habitude le tour du répertoire symphonique. On notera en particulier des créations de Denisov, Amy et Xenakis, le retour de Maazel, Lombard et Giulini (*Messe en si mineur* de Bach), les débuts avec cet orchestre de Maria Joao Pires, Peter Serkin, Jeffrey Tate, André Watts, Roger Woodward et de deux jeunes chefs français, Pierre-Michel Durand et Pascal Verrot. Parmi les séances exceptionnelles, la *Neuvième Symphonie* de Beethoven et le deuxième acte du *Crépuscule des dieux* à Bercy. Retenons pêle-mêle quelques chefs et solistes : Svetlanov, Bychkov, Dohnanyi, Salonen, Boulez, Leinsdorf, Oleg, Schiff, W. et J. Meier, N. Gutman, etc.

★ Renseignements et abonnements : 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris ; tél. : 45-63-07-40.

Armin Jordan dirigera neuf des vingt-huit concerts de l'Ensemble orchestral de Paris avec à ses programmes, notamment, *les Saisons*, de Haydn, la *Cantate 202*, de Bach, le *Magnificat*, de Florentz et le *Requiem*, de Fauré. Il alternera avec des chefs tels que Layer, Tabachnik, Krivine, Houtmann, Herreweghe (messes de Haydn et de Beethoven) ou Amy.

★ Renseignements et abonnements : 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris ; tél. : 45-62-67-57.

J. L.

La semaine du mélomane

Légitimement soupçonné par son épouse de ne pas assister à autant de concerts qu'il le dit, le mélomane jure ses grand dieux qu'il ira entendre :

– Lundi, le récital de Joan Sutherland, à l'Opéra, à 20 heures (tél. : 47-42-67-27).

– Mardi (et mercredi) à 18 h 30, *l'Heure espagnole*, en version de concert par l'Orchestre de Lyon, sous la direction de Serge Baudo, avec Cynthia Buchan, Jean-Philippe Lafont, Michel Sénéchal, Léonard Pezzino et Luis Masson au TMP Châtelet (tél. : 42-61-19-83).

– Mercredi : les *Sequenzas* pour alto, hautbois et trompette de Berio, par les solistes de l'Ensemble intercontemporain, à 18 h 30, au Centre Pompidou (tél. : 42-60-94-27) ; le *Resurrexit* de Berlioz et le *Stabbat Mater* de Rossini, à l'église Saint-Roch, à 20 h 30 par l'Orchestre et le Chœur français d'oratorio (tél. : 42-61-93-26).

– Jeudi : la musique de chambre de Ravel à 20 h 30 au TMP Châtelet, avec le concert de l'Orchestre de Paris et de l'Ensemble intercontemporain, qui se succèdent salle Pleyel pour interpréter la *Musique pour un film imaginaire* de Schoenberg, le *Concerto « à la mémoire d'un ange »* de Berg et *l'Histoire du soldat* de Stravinski, sous la direction de Myung Whun Chung (tél. : 45-63-07-96).

– Vendredi, le concert Ravel, avec l'Orchestre de France, dirigé par Seiji Ozawa : *Deux miroirs*, le *Concerto pour la main gauche* (avec Léon Fleischer), *Sheherazade* avec Marilyn Horne (*la Valse*) et les *Valses nobles et sentimentales* au TMP Châtelet (concert redonné le 16 juin).

– Samdedi à 16 h 30, le récital de Pavel Gililov à l'Orangerie du parc de Bagatelle : Chopin, Tansman et Liszt. Dimanche, même lieu, même heure, Daniel Wayenberg jouera Chopin et Liszt (tél. : 43-25-14-21).

Le mélomane ira à tout cela mais pas seul, cela va sans dire...

GÉRARD CONDÉ.

Au Palais des congrès

« Boris » géant et pétrifié

Le *Boris Godounov* – trois cents artistes entre la scène et la fosse – qui s'intalle pour onze représentations au Palais des congrès est celui du grand Théâtre Wielki – le palais Garnier de Varsovie – que les Polonais peuvent voir depuis 1983 pour le prix d'une place de cinéma.


JACQUES MORELL/INTERPRESS
Anatoli Koczerca dans le rôle titre

Comme au Palais de la porte Maillot, la scène, là-bas, est immense : pétrifié dans des poses allégoriques, dans des mimiques mélodramatiques, croulant sous les ors et les damas, le spectacle est conçu pour être vu de loin. Et dirigé à la serpe par l'impassible Satanowski, également directeur de l'établissement, pour lequel on sent bien que Moussorgski – revu par Rimsky, – n'a depuis tant d'années plus de secrets. La surprise vient des machines : scène glissant à l'horizontale pour des effets de travelling ; dessous montés sur escalator permettant des superpositions instantanées de décors. Que restera-t-il de ces effets au Palais des congrès ?

L'ordre des scènes, non plus, n'est pas coutumier : les deux derniers tableaux sont inversés, ce qui permet au héros terrassé de recevoir les bravos mérités sans avoir à patienter toute une scène en coulisses.

Deux chanteurs russes se relaient sous la tiare : Anatoli Kotcherga, de l'Opéra de Kiev, et l'Ukrénien Grinczenko. Préférer le premier, d'ailleurs choisi pour la version enregistrée (*Capricio n° 50 140 / 1-3*).

Encore jeune et très barytonant, il chante ses morceaux de bravoure un peu comme des morceaux de concours, avec une sûreté de soutier et une intériorité qui, étant donné l'environnement, confine au stoïcisme. L'acte polonais est, comme souvent, sacrifié à une Marina au timbre vinaigré. Le personnage de Ragoni, jésuite polonais qui rêve de restaurer le catholicisme en Russie, y est traité avec une discrétion toute diplomatique. Mai la convention de l'opéra historique – et, ici, toutes les conventions sont exemplairement réunies – n'est-elle pas, à Varsovie comme ailleurs, de faire oublier l'histoire vraie ?

ANNE REY.

★ Palais des congrès, à partir du 10 juin, 20 h 30 : matinées les samedis et dimanches, à 15 heures. Prix des places : 100, 200 et 300 F. Le spectacle est repris les 23 et 24 juin à Vichy.

« Atys », à l'Opéra royal de Versailles

Lully révélé

Le Festival de Versailles n'a jamais mieux mérité son nom qu'en présentant, à l'Opéra royal, le somptueux Atys, *de Lully.*

Après les onze représentations de l'Opéra-Comique, on hésite à célébrer à nouveau les splendeurs d'*Atys*. Mais le fait est que, pour la première fois peut-être, malgré les succès incontestables d'*Hippolyte et Aricie* ou des *Boréades*, de Rameau, ces dernières années, la France moderne s'est pleinement réconciliée avec la tragédie lyrique de notre âge classique et qu'elle en est elle-même stupéfaite. Il ne reste plus qu'à s'engouffrer dans cette voie ouverte par William Christie, Jean-Marie Villégier et Francine Lancelot, soutenus par les décors et les costumes enchanteurs de Carlo Tommasi et Patrice Cauchetier.

Car ils ont miraculeusement retrouvé et exprimé toute la grandeur et la force du drame de Quinault et Lully dans sa profonde humanité, tressaillant sans cesse à travers l'étiquette du grand siècle, en l'interprétant avec une liberté moderne qui souligne avec charme et humour ce qui nous en rapproche ou nous en éloigne. Cette cérémonie funèbre en blanc et noir d'une cour vieillissante, nous la vivons non comme une reconstitution historique mais comme une fantaisie de cinéaste synthétisant mille images déposées dans notre imagination par les estampes, les monuments, les lectures, voire les souvenirs scolaires ; un trésor romanesque et plastique d'où soudain surgit, par la force de la musique et de la parole, une vérité poétique plus forte que la vérité historique.

C'est Lully qui, tout à coup, nous est révélé par cette musique qui sublimise les vers de Quinault pour peindre les intimes mouvements des cœurs, dont Christie a su retrouver toute la fraîcheur et la violence, dont tous les gestes réglés par Villégier nous crient que ces personnages sont de feu.

Le miracle, c'est que toute la troupe de chanteurs, de musiciens et de danseurs a su, sans une fausse note, nous prendre ainsi au cœur et nous faire vivre cette longue tragédie comme un rêve, d'où l'on n'aurait voulu ne jamais sortir, à l'image du songe d'Atys, un sommet de la musique comparable aux plus grandes pages de Purcell ou de Monteverdi.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernières représentations à Versailles les 9, 10, 11 juin (*le Monde* du 16 janvier). Prix des places : de 250 F à 1 000 F.

Un manuscrit de Mahler à Paris

« Adieu ! Monde, adieu ! »

La Bibliothèque musicale Gustav-Mahler (1) vient de fêter l'entrée dans son fonds d'un manuscrit exceptionnel, celui du final de la *Neuvième Symphonie*, disparu depuis la mort de Mahler. Il manquait dans le fac-similé de la version initiale, publiée en 1971 par la Bibliothèque nationale autrichienne, et l'on craignait qu'il n'ait été détruit dans un incendie ou un bombardement.

Henry-Louis de La Grange, le grand biographe du compositeur, a pu reconstituer l'odyssée mouvementée de ce document : Alma en avait fait cadeau au chef d'orchestre Ossip Gabrilovitch, fervent interprète de son mari, à qui la liait une amitié amoureuse, un moment très brûlante. Gabrilovitch le légua à sa femme (fille de Mark Twain), qui le transmit à son second mari, le chef d'orchestre Samuil Samosud (mort en 1964), et celui-ci à sa secrétaire... Le précieux document aboutit chez un marchand d'autographes américain, avec l'indication, de la main d'Alma, qu'il s'agissait d'esquisses de la *Dixième Symphonie* ! Henry-Louis de La Grange eut la joie de pouvoir l'acquérir.

On est étreint d'émotion en contemplant le manuscrit, daté de *« Toblach, le 2 septembre 1909 »*, qui porte, dans son écriture si ferme, presque calligraphiée, cette musique *« aussi intense qu'apaisée, aussi douloureuse que rayonnante »*, et s'achève par ces exclamations poignantes au-dessus des dernières pages : *« O Schönheit ! Liebe ! Lebt wol ! Lebt wol !* (sic) *Welt ! Lebewohl ! »* (*O beauté ! Amour ! Adieu ! Adieu ! Monde, adieu !*)

J. L.

(1) 11 *bis*, rue Vézelay, 75008 Paris.

THÉATRE

Les tonys à Broadway

« Les Misérables » triomphent sur (presque) toute la ligne

Les molières chez nous, les tonys chez eux. La soirée des tonys est au théâtre de Broadway ce que sont les oscars à l'industrie cinématographique : l'heure des récompenses, la distribution des prix. Soirée prestigieuse, présentée par Angela Lansbury, flanquée de Kathleen Turner, William Hurt, Bob Fosse, John Lithgow, Lynn Redgrave, Tommy Tune et pas mal d'autres.

On a gagné. A la fin de la soirée, *les Misérables* se sont retrouvés plus riches de huit tonys : meilleur acteur de complément (Michael Maguire dans Enjolras), meilleure actrice de complément (Frances Ruffelle dans *Fantine*), meilleures lumières, meilleurs décors, meilleure mise en scène (John Caird et Trevor Nunn, ex-maître de *Cats* et également nominé pour *Starlight Express*), meilleure musique pour Claude Michel Schonberg, meilleur livret pour Alain Boublil et son adaptateur américain, et surtout, surtout, meilleur musical de l'année. Surprise : Colm Wilkinson (Jean Valjean) s'est fait *in extremis* souffler le tony du meilleur acteur de musical par Robert Lindsay pour *Me And my Girl*. Autrement les « Miz » aurait fait le grand chelem.

Tandis qu'Alain Boublil remerciait metteurs en scène et producteur (tous anglais), car *les Misérables* est une création de la Royal Shakespeare Company, Claude Michel Schonberg adressait un merci tout spécial à... Giaccomo Puccini *« pour n'avoir pas composé l'opéra qu'il avait envisagé et mis en route à partir du roman de Hugo »* et un autre, non moins spécial, à une certaine Sophie Trébuchet, *« qui a eu la bonne idée de donner naissance à Victor Hugo »*.

Maryann Plunkett et Robert Lindsay, tous deux Britanniques ont obtenu les tonys des meilleurs premiers rôles de comédie musicale pour *Me And my Girl*, Linda Lavin (pour *Broadway Bound*) et James Earl Jones (pour *Fences*) ont reçu les tonys des premiers rôles dramatiques.

Des prix spéciaux ont été décernés au producteur Georges Abbott, agé de cent ans, à Jackie Gleason qui joue actuellement un *one man show* sur Broadway, et à la San Francisco Mime troupe.

HENRI BÉHAR.

CINÉMA

« Pee-Wee Big Adventure »

Le pantin infantile

Pee-Wee Herman porte un costume étriqué, des pantalons étroits aux chevilles. Il a les cheveux plaqués, les lèvres maquillées aussi rouges que son nœud pap. Il vit dans un royaume de Dame Tartine où l'on peut reconnaître les personnages des feuilletons en dessins animés, où tout est soit trop petit, soit trop grand, bariolé comme des jouets trop neufs. La voix de Pee-Wee est nasillarde, mais il parle peu. En revanche, il ahane des ricanements sans raison.

Son film commence comme ça, par des couleurs criardes et des glapissements incessants. Soit on rit tout de suite et tout va bien, soit on est accablé et rien ne peut vous sortir de l'accablement, puisque ça continue comme ça commence.

Il semble d'après le dossier de presse que Pee-Wee ait créé un personnage de Peter Pan moderne, de petit garçon qui ne veut pas grandir ni perdre la poésie de l'innocence. On ne peut pas croire que Peter Pan soit ce débile régressif, sautillant, exaspérant, éduqué à coups de burlesques anciens « colorisés » grossièrement et qu'il se borne à parodier.

Pee-Wee tressaute avec des gestes désordonnés, comme une marionnette animée par un manipulateur ataxique. Au bout d'un moment, ça devient pesant. D'ailleurs l'histoire de ce débile léger dont la bicyclette – son seul amour – a été volée par un autre débile, riche et obèse, n'est pas si drôle. Non plus la manière dont sont montrés les comparses – tous et toutes imbéciles souriants sinon heureux.

Certainement l'angoisse est plus efficace que la gentillesse sucrée – ainsi la visite de fort Alamo et la fuite de Pee-Wee chassé par les rires moqueurs des touristes, zombies qui semblent sortis du meilleur des mondes...

Le film aurait eu, dit-on, dix millions de spectateurs aux Etats-Unis. Comme si, à force de voir sur l'écran des petits génies de l'ordinateur, des mômes qui savent tout, n'ont besoin de personne et font la leçon, le crétinisme – au sens médical – avait quelque chose de rassurant.

COLETTE GODARD.

« Une flamme dans mon cœur », d'Alain Tanner

L'amour, c'est compliqué

Le réalisateur suisse de la Salamandre *et de* la Ville blanche *découvre Paris et Le Caire, et la détresse d'une femme solitaire.*

Contestataire avant et après l'heure, éternel rebelle sans cause, Alain Tanner, cette fois, passe le témoin à une femme, une comédienne, Myriam Mézières, à la fois auteur du scénario et superstar d'*Une flamme dans mon cœur*. L'histoire a peu d'importance, les personnages vivent de façon épidermique, dans l'instant. Et l'être qui vit au plus proche de ses émotions, aspirant désespérément au grand amour, souffrira sans espoir, finira paumé.

Mercédès joue une étrange Bérénice dont elle répète la énième production. Elle y met sa peau, son malaise, un côté hagard, et on aimerait voir le résultat à la scène : ça ne laisserait pas indifférent. Mais, à peine sortie du théâtre, Mercédès retrouve un amant maghrébin, Johnny, devenu insupportable et dont elle veut se séparer. Pas question, lui s'accroche, figure très sympathique, vue sans paternalisme. Tout ici sonne juste, à la fois franc et brutal. Johnny n'a plus qu'à se barrer.

Métro de minuit, solitude, Mercédès croise Pierre, un grand dadais visiblement perdu dans d'autres préoccupations que de se faire racoler. Mais Mercédès sait qui elle désire – Pierre le journaliste. Grand amour. Pierre s'en va, raison boulot. Désespoir de Bérénice, dérive, chute dans le néant. Plus de pièce, errance, humiliation symbolique dans un strip-tease existentiel où l'amoureuse éplorée semble jouir de sa propre misère. Chute en beauté, au Caire, aperçu comme jamais au cinéma, même chez Chahine ou Abou Saif. Fin ouverte, Mercédès seule dans la Babylone arabe, fin de partie ou fin de plan, selon...

Deux tiers du film obéissent aux conventions du récit classique : une femme change d'amant, essaie de concilier vie privée et vie publique. Alain Tanner, formé au free cinema des années 50 à Londres, ne rate pas son constat, colle à cette amoureuse qui voudrait à chaque seconde connaître le bonheur absolu.

Myriam Mézières interprète Mercédès avec une totale impudeur, une franchise qui met à bas les clichés du théâtre et du cinéma. Benoît Régent, Pierre, est le reporter pris par le métier, pas tout à fait disposé à se plier aux caprices de sa Bérénice. Alain Tanner filme tout ça en noir et blanc. Il nous émeut, et nous déçoit légèrement par son refus de prendre la moindre distance vis-à-vis de son héroïne.

LOUIS MARCORELLES.

« On ne vit que deux fois », de Lewis Gilbert

Pour Sean Connery

En ce temps-là – 1967, – le Spectre, organisation internationale vouée au mal absolu, voulait déclencher une troisième guerre mondiale. Et James Bond se fit passer pour mort et se rendit au Japon afin de découvrir la base d'où les agents du Spectre interceptaient des missiles américains et soviétiques, chaque pays croyant que c'était l'autre qui lui jouait ces mauvais tours.

Ce cinquième film de James Bond n'a pas l'humour des deux premiers réalisés par Terence Young. Il se situe dans la lignée des suivants, *Goldfinger* et *Opération tonnerre*, par l'importance du budget, des décors, des effets spéciaux. Et l'agent britannique 007 défendait la coexistence pacifique Est-Ouest, avec le concours des services secrets japonais. On n'en était plus à l'anticommuniste des débuts.

Il y a vingt ans, le cinéma mondial étant encore en plein essor artistique, les critiques avaient tendance à faire la fine bouche sur une superproduction de ce genre (budget : 9,5 millions de dollars) et sur le manichéisme des aventures de James Bond.

Invention délirante

Aujourd'hui, on aurait plutôt tendance à admirer le luxe des images, des extérieurs, l'invention délirante du lac escamotable cachant le repaire du Spectre dans un volcan éteint, et les exploits du héros que rien n'arrête : ni les traîtrises de certaines des femmes honorées de sa virilité fougueuse (et infatigable), ni les pièges, en principe mortels, tendus par Blofeld, le chef du Spectre, incarné par Donald Pleasence, vraiment la tête de l'emploi.

Ce n'est pas de la bande dessinée ou du vidéo clip, c'est du grand cinéma d'aventures, fait pour le rêve, la distraction, car, en fin de compte, l'idéologie nous importe peu. Amour, bagarres, ça fait fort, très fort, et pour grand écran. On ne va pas bouder tout de même. Surtout que Sean Connery est là !

JACQUES SICLIER.



Culture

ARTS

Le Mauritshuis de La Haye rouvert

Un modèle de restauration

Après plus de cinq ans de travaux, le Mauristhuis, dont les chefs-d'œuvre ont été exposés à Paris l'an dernier, est enfin rouvert. La restauration a été aussi complète que discrète.

Depuis plus d'un siècle, le Mauristhuis de La Haye dispute au gigantesque Rijksmuseum d'Amsterdam la royauté des musées d'art ancien des Pays-Bas. Le second se distingue par son immensité, le premier par sa richesse. Le « Riks » est une inépuisable réserve de surprises, le Mauritshuis une villa patricienne joliment aménagée. L'un tire sa fierté d'abriter la *Ronde de nuit* et l'autre conserve la *Leçon d'anatomie*, ainsi que la très fameuse *Vue de Delft* de Vermeer.

Mais, malgré ses richesses et son charme, le musée de La Haye avait vieilli, et plutôt mal vieilli. Depuis le temps de Fromentin, rien, ou presque, n'avait changé et il finissait par faire un peu trop sombre dans ces pièces mal éclairées où les Rembrandt se cachaient sous des vernis jaunâtres ou marron. Il fallait rénover les lieux – ce qui a été accompli, sans précipitation sans doute, en près de six ans de labeurs, mais avec un sens très sûr de la modernisation et de ses limites.

Première difficulté : l'étroitesse de la curieuse villa classique, mi-dix-septième, mi-dix-huitième, érigée en pleine période de mode française au bord d'un canal-étang très bucolique. Puisqu'il était exclu d'ajouter des ailes ou un étage au bâtiment, il a fallu creuser et aménager des sous-sols, et cela en dépit des eaux et de l'instabilité d'un sol de sable qui se prête mal aux terrassements. Dans ces caves à fleurs de bassin, on a installé des bibliothèques, des réserves, un restaurant et des bureaux dans le plus pur style post-moderne au goût du jour, à placages de marbre, angles bizarrement coupés, et lumières blanches. Mais ces soutes aux airs de clinique ou de laboratoire, nul visiteur ne les voit, et c'est là leur grand mérite. En effet, alors que les sous-sols ont été totalement modifiés, le rez-de-chaussée de l'étage, ainsi que le très théâtral escalier de bois qui occupe à lui seul le vide central ont été nettoyés et restaurés à l'identique.

Tout le jeu a consisté en remplacements de planchers et de tissus, installations de systèmes de climatisation et de sécurité, sans que rien ne change en apparence : ni la décoration des salles, ni les boiseries, ni les cheminées, ni l'enchaînement des cabinets et des pièces « nobles ». Seule innovation : la mise en place d'un éclairage qui combine les spots habituels à de curieux lustres vasarelyens, mécanos géométriques suspendus aux plafonds à moulures, seule fausse note d'un travail le plus souvent convaincant.

Le Mauritshuis fait donc figure désormais de musée à l'ancienne très moderne, et presque de monument de la muséographie classique scrupuleusement conservé. Il n'est pas jusqu'à l'habitude, aujourd'hui considérée comme périmée, peut-être à la légère, d'accrocher des tableaux de petite taille les uns au-dessus des autres qui n'ait été imitée par places, si bien que l'on se croirait alors dans une galerie Doria Pamphili transportée au pays des ciels gris.

Cette déférence s'accompagne cependant d'un effort sensible d'éclaircissement des salles. Les morceaux de bravoure du musée, des Rembrandt aux Vermeer, aux Ruysdaël, aux Claesz, de Cranach à Rubens, de Van der Weyden à Van Dyck, ont été traités avec tout le respect nécessaire. Comme de surcroît le conservateur s'est plu à des rapprochements séduisants ou curieux afin de rendre manifestes des parentés qui seraient passées inaperçues – ainsi de Saenredam et de Vermeer – et que les acquisitions les plus récentes ont été consacrées à la peinture néerlandaise de la fin du seizième siècle, au temps de ses dernières tentations italiennes, l'ensemble a gagné en cohérence et en séduction.

Il est rare que la restauration d'un musée soit à ce point subtile et se garde si bien de l'exhibitionnisme. Devant une réussite si peu contestable, on en oublierait presque de s'étonner de la constance avec laquelle le Mauritshuis attribue à Rembrandt un *David et Saül* dont l'authenticité a pourtant été souvent remise en doute. Excès de confiance peut-être.

PHILIPPE DAGEN.



Inaugurée le 27 mai dernier, cette statue monumentale (4 mètres de haut) due au jeune sculpteur polonais Andre Renes rend hommage au cardinal Wyszinski, mort il y a six ans.

Il a fallu une immense souscription populaire pour réunir les 50 millions de zlotys nécessaires. Il a fallu quatre ans de travaux pour réaliser un projet choisi parmi quarante-six au total. Il a fallu, semble-t-il, beaucoup d'obstination pour que l'œuvre soit installée en plein centre de Varsovie.

A l'inauguration, le primat de Pologne, Mgr Glemp, côtoyait le maire de Varsovie. Mais il manquait le général Jaruzelski.

Ph. D.

NOTES

Chers dessins (suite)

Décidément, la saison est aux sanguines et aux lavis. Après les prix étonnants de la vente *Lévy* (*le Monde* du 8 mai), voici que Coypel rejoint Fragonard et Guardi au paradis des inaccessibles. Le 27 mai, à Drouot, il fallait débourser 920 000 F, plus les frais, pour se rendre propriétaire de son *Coup de lance*, somptueuse esquisse à la manière de Rubens. Par comparaison, un portrait d'homme du seizième siècle danubien à 430 000 F, une vierge de Murillo à 140 000 F, un album d'aquarelles anglaises romantiques à 100 000 F semblent (presque) des achats raisonnables...

Ces dessins provenaient de la collection Beurdeley, et il se pourrait que quelques-uns d'entre eux appartiennent désormais à la collection Getty, laquelle travaille à s'enrichir dès à présent d'un cabinet de dessins. Avec succès, semble-t-il.

Ph. D.

Andras Schiff prix de l'Académie Chigi

Un jury, composé de personnalités italiennes et de critiques musicaux de divers pays le (*Times*, l'*International Herald Tribune*, *die Presse* de Vienne, la *Suddeutsche Zeitung* de Munich et *le Monde*), a décerné le prix de l'Académie musicale Chigi 1987 (15 millions de lires) au pianiste hongrois Andras Schiff, qui devance de fort peu deux représentants de l'école russe, Iouri Egorov et Andreï Gavrilov. Les précédents lauréats de piano étaient Peter Serkin en 1983 et Krystian Zimerman en 1985.

Andras Schiff a trente-quatre ans. Elève de Pal Kadosa, Ferenc Rados et George Malcolm, il a été lauréat des concours de Leeds et Tchaïkovski de Moscou. Il a signé de nombreux disques.

Les music-halls étrangers à l'Olympia

Il y a vingt ans, pendant la morte saison de l'été, Bruno Coquatrix avait imaginé de faire venir sur la scène de l'Olympia les troupes de music-hall du monde entier. Présentées en collaboration avec les ministères de la culture et du tourisme, ces compagnies n'étaient pas toutes à caractère exclusivement folkloriques.

Cette année, l'Olympia renoue avec cette tradition en affichant successivement le grand music-hall du Portugal (du 9 au 23 juin), et le grand music-hall de Grèce (du 23 juin au 5 juillet). Chaque troupe a été rassemblée par la direction même de l'Olympia.

Pour le Portugal : Maria Da Fe, la nouvelle interprète du fado : Theresa Maiuto, dont le répertoire comporte du blues et des chansons d'Al Jarreau ; Rao Kyao, enfin, qui a imaginé une fusion entre jazz et fado.

Pour la Grèce, outre les ballets de Hanis Mantafounis : Marianna Efstration, l'interprète des chansons de Dionyssis Savopoulos ; Tania Tsanaklidou, qui a joué le personnage d'Edith Piaf sur une scène de théâtre d'Athènes ; et Georges Dalaras, le nouvel auteur-compositeur grec dont les chansons reflètent le mieux la sensibilité de la jeunesse grecque d'aujourd'hui.

C. F.

« Le Paradis des chats » au pavillon Baltard

Le Paradis des chats, opéra joué et chanté par cent trente enfants, âgés de huit à onze ans, de l'école primaire Condorcet de Meaux, sera présenté le 11 juin au pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne. Inspiré d'un conte populaire japonais, ce spectacle de Vladimir Kojarkhavov a été préparé pendant plusieurs semaines par une équipe d'artistes professionnels aidés par des enseignants.

★ Pavillon Baltard, 12, rue Victor-Hugo, 94130 Nogent-sur-Marne ; tél. : 43-94-08-00. Reprise le 13 juin à Irigny (Rhône), puis à Juvisy-sur-Orge, Montpellier, Nantes, Villeurbanne et en Belgique.

Tours centre chorégraphique

Le Ballet de Tours va devenir centre chorégraphique. Le ministère de la culture versera chaque année 1 million de francs à la compagnie que dirige Jean-Christophe Maillot. La ville jouera la parité.

Depuis que le jeune chorégraphe, ex-soliste du Ballet de Hambourg, est revenu dans sa ville natale, le Ballet de Tours s'est élevé au niveau des meilleures troupes néo-classiques de France. Jean-Christophe Maillot a trouvé un vocabulaire moderne sans provocation, appuyé sur une technique classique épurée. La compagnie passera de douze à treize danseurs à la rentrée. – *(Corresp.)*



Communication

L'Assemblée nationale se prononce sur l'interdiction de la publicité pour la bière à la télévision

Le ministre délégué à la santé et à la famille, Mme Michèle Barzach, a annoncé, dans une interview parue dans *le Journal du dimanche* du 7 juin, l'interdiction à la télévision de « *toute publicité pour les boissons alcoolisées de plus de 1 degré* ». Mme Barzach, qui défendra cette décision mardi à l'Assemblée nationale, justifie cette mesure par l'« *impact* » particulièrement fort de ces médias chez les jeunes. Une catégorie de la population où l'alcoolisme par la bière « *l'inquiète particulièrement* ».

« *En laissant se développer l'alcoolisme*, explique le ministre, *on alourdit les dépenses de santé, déjà considérables* (...). *Le comité des « sages » qui s'est penché sur les problèmes de la Sécurité sociale, a récemment émis le même avis.* » L'interdiction, en revanche, ne s'étendra pas au cinéma, à la presse écrite, ni à l'affichage, mais la publicité sera cette fois réglementée. « *Je vais demander*, a poursuivi Mme Barzach, *qu'elle soit strictement informative. Excluant tout symbolisme, et notamment par l'image.* » Toute réclame devra être accompagnée d'un conseil de modération à l'adresse des consommateurs, ne plus comporter d'« *incitation à l'égard des mineurs, ni présenter l'alcool par le biais du sport, du travail ou des bolides* ».

Enfin, a ajouté Mme Barzach, « *les opérations de parrainage, de sponsoring, doivent se soumettre aux mêmes obligations* ». Et au cas où ces nouvelles dispositions ne seraient pas respectées, des pénalités dissuasives sont prévues, pouvant aller jusqu'à une peine d'emprisonnement. « *Nous avons le devoir de faire comprendre aux jeunes que l'alcoolisme est un fléau.* »

C'est au cours de la discussion générale à l'Assemblée nationale du projet de loi sur la répression de l'alcoolisme au volant que le gouvernement s'était engagé à « *revenir d'une manière ou d'une autre* » sur sa décision d'autoriser la publicité sur les alcools jusqu'à 9 degrés sur les chaînes privées. Cette publicité avait été autorisée pour ces alcools – bières, cidres, poiré – en janvier 1986 sur la Cinq, en février sur la Six et en mars de la même année sur Canal Plus. L'autorisation avait été ensuite étendue à TF 1 privatisée, par un décret de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, au nom de l'équité entre les chaînes privées. Le gouvernement avait même envisagé de légaliser ; sur les chaînes publiques, la publicité pour les boissons de moins de 4 degrés.

Ces décisions avaient soulevé un tollé, particulièrement dans les milieux médicaux, amenant notamment le professeur Claude Got à démissionner du Haut Comité d'études et d'information sur l'alcoolisme. Ce dernier avait reçu le soutien de nombreuses personnalités scientifiques et médicales, dont plusieurs Prix Nobel, comme les professeurs Jean Daussat et François Jacob. De nombreux parlementaires s'étaient joints à ces protestations.

Pour les chaînes de télévision, le manque à gagner, consécutif à une telle interdiction, serait important (*le Monde* du 6 juin). Le patron de la régie publicitaire de TF 1, M. Bochko Givadinovitch, estime que la publicité sur la bière représente potentiellement de 5 à 6 % du chiffre d'affaires annuel de la Une. Le vice-PDG de cette chaîne, M. Patrick Le Lay, a d'ailleurs relevé, dimanche sur Europe 1, qu'une telle mesure serait en contradiction avec le cahier des charges qui avait été soumis aux repreneurs il y a quelques mois. « *C'était un élément de ressources sur lequel nous comptions*, a-t-il poursuivi. *Cela faisait partie de l'évaluation qui avait été faite à l'époque par les banques. Les ressources provenant de la publicité sur la bière sont déjà intégrées au budget 1987.* »

Sans attendre le vote du Parlement, les brasseurs ont suspendu le passage de leurs messages publicitaires sur toutes les chaînes de télévision.

M. Pelchat veut moderniser la perception de la redevance

Il faut donner à l'audiovisuel public les moyens d'affronter les nouvelles chaînes privées, estime M. Michel Pelchat, député UDF-PR de l'Essonne. Un objectif que le (probable) rapporteur du prochain budget de la communication à l'Assemblée nationale croit possible d'atteindre sans augmenter ni la redevance ni le volume de la publicité sur Antenne 2 et FR 3.

M. Pelchat suggère, en effet, d'améliorer le produit de la redevance de 1 à 1,5 milliard de francs, en transformant son mode de perception. Il préconise notamment que la taxe sur les téléviseurs soit couplée avec la facture de l'EDF. Le député réclame aussi la suppression de la TVA à laquelle est assujettie la redevance, ou à défaut, que son montant soit réduit de 7 à 2,1 %. « *Il n'est pas normal qu'une taxe (la redevance) soit assujettie à une autre taxe (la TVA)* », explique-t-il. En outre, M. Pelchat demande à l'Etat de compenser la perte sèche de 1,36 milliard de francs que représentent pour le service public les exonérations de redevance accordées aux particuliers les plus démunis.

S'il est favorable au maintien de la publicité sur les chaînes publiques, le député de l'Essonne propose de fusionner les deux régies publicitaires – nationale et régionale – de FR3 pour réduire les frais de gestion. Enfin, il réclame la taxation à 50 % des recettes publicitaires de Canal Plus, puisque la chaîne cryptée bénéficie aussi du produit de ses abonnements. Cette nouvelle taxe bénéficierait à la production audiovisuelle des chaînes publiques.

Eurovision

TF1 poursuit son bras de fer avec la Cinq et M6

TF1 a maintenu, le vendredi 5 juin, au cours d'une assemblée générale de l'OFRT – l'organisme qui représente la France à l'Union européenne de radiodiffusion (UER), – son refus de voir la Cinq et M6 entrer dans l'UER (*le Monde* du 21 mai). Une nouvelle réunion de l'OFRT est prévue le 15 juin.

Les membres de l'OFRT – TF1, Antenne 2, FR 3 et Canal Plus – étaient réunis dans les locaux de la CNCL autour de M. Jean Autin, président de l'OFRT et membre de la Commission. La nouvelle équipe dirigeante de TF1 a refusé une nouvelle fois, l'admission de la Cinq et de M6 dans ces organismes, interdisant par-là même à ces deux nouvelles chaînes de recevoir les images d'information et de sport de l'Eurovision. La Une se serait cependant déclarée prête à reconsidérer sa décision après une période d'observation du comportement de ses concurrentes.

En revanche, les autres télévisions se sont à nouveau déclarées favorables à l'admission de la Cinq et de M6, sous réserve qu'elles acceptent le règlement intérieur de l'organisme, qui fixe des règles de bonne entente entre les chaînes, notamment en matière sportive. Elles estiment difficile de refuser l'admission des deux nouvelles chaînes privées, alors que TF1 vient elle-même d'être privatisée.

Plusieurs hypothèses ont alors été émises pour l'avenir :

– une modification des statuts de l'OFRT, qui permettrait d'admettre de nouveaux membres à la majorité des deux tiers (et non plus à l'unanimité) ;

– la dissolution de l'OFRT suivie de la création d'un organisme ne regroupant que le secteur public et Canal Plus, qui est elle-même une concession de service public. Des chaînes privées pourraient éventuellement être admises, mais après un examen sévère de leur candidature.

Les discussions se poursuivront d'ici au 15 juin et pourraient notamment porter sur un aménagement du règlement intérieur favorisant, par exemple, les membres actuels de l'organisation pour certains grands événements sportifs, comme les Jeux olympiques ou la Coupe du monde de football.

● **M. Mapangou, nouveau président d'Africa n° 1.** – M. Louis Barthélemy Mapangou vient d'être nommé par décret président du conseil d'administration de la radio panafricaine Africa n° 1, dont le siège est à Libreville. M. Mapangou conserve ses fonctions de délégué ministériel auprès du ministre de l'information, des postes et télécommunications du Gabon, et remplace à la tête d'Africa n° 1 M. Luc Mvoula, appelé à d'autres fonctions. Africa n° 1 est détenue à 40 % par la Sofirad, un holding de l'Etat français, à 35 % par le Gabon et à 25 % par des intérêts privés. Elle émet sur l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (42-77-12-33), (le centre est ouvert de 10 h à 22 h). Cinéma-Vidéo : Cycle sur le cinéma brésilien, se reporter à la rubrique Cinéma-Cinémathèque ; Vidéo-Information : à 13 h, Chanel, Chanel, d'E. Herston ; 16 h, Salut glaciers sublimes, de P. Siegrist, H. Rossier ; 19 h, Paul Delvaux, d'A. Maben ; Vidéo-Musiques : 16 h, Il trittico, de Puccini ; 19 h, Répons : A propos de P. Boulez ; Hommage à Janine Charrat ; de 15 h à 18 h.

Les autres salles

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.

BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : Figure humaine.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Une grande famille.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours, tout va bien.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-13-02-42), 18 h 30 : Transit chevalier.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 20 h 30 : M. Jolivet.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 19 h : Hérodule ; 21 h : Ulrich Elger.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), 20 h 45 : Taxi.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Amour de Mortin.

En région parisienne

CHATENAY-MALABRY, théâtre de l'école centrale (46-60-32-91), à 21 h : Crispin.

MANDRES-LES-ROSES (42-07-05-94), à 17 h : B. Walter, F. Killian (Mozart, Brahms, Paganini...).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Opérettes Comédies musicales

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Dreamgirls, dern. le 7.

Le music-hall

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (45-81-30-84 et 40-13-02-42), 20 h 30 : Tournoi de chevalerie.

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 21 h : M. Jolivet.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 21 h : les Trompettes de Versailles (Bach, Haendel, Vivaldi...).

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (32-85-00-39), 20 h 30 : A. Summers.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : Bert de Kort.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h, Rido Bayonne.

FOLIES PIGALLE, 21 h : A. Altai.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : Trio P. Galas.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Mingus dynastie.

SUNSET, 23 h : L. Molins.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 8 juin

GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL (Fr.-D., V. Ang.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). - V.f. : Rex, 2e (43-36-83-93).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). - V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap. v.o.), Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

HOTEL DE FRANCE (Fr.), Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Racine-Odéon, 6e, (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA JEUNE FILLE XIAO XIAO (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LAPUTA (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

MIKEY ET NICKY (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PELICULA DEL REY (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (45-23-46-01).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01.

LE RETOUR DE JEAN MAURICE (Fr.) Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

SWEET COUNTRY (Grec, v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TRÉSOR DE SAN LUCAS (A., v.o) Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LES FILMS NOUVEAUX

ATOMIC COLLÈGE (*). Film américain de R.W. Haines et S. Weil (v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Lumière, 9e (47-70-10-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

ATTENTION BANDITS. Film français de Claude Lelouch. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BACKLASH. Film australien de Bill Bennett (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

BEYOND THERAPY. Film américain de Robert Altman (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80).

CŒURS CROISÉS. Film français de Stéphanie de Mareuil : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT. Film soviétique de Constantin Lopouchanski (v.o.) : Cosmos (45-44-28-80).

PEE-WEE BIG ADVENTURE. Film américain de Tim Burton (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-63-16-16) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS. Film américain de Frank Oz (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA. Film espagnol de P. Almodovar (v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

REBEL. Film américain de M. Jenkins (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR. Film suisse d'Alain Tanner. Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (43-36-48-18) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandy, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ANGES DU PÉCHÉ (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (47-20-76-23).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A. v.o.) : Action Ecoles 5e (43-25-72-07).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-08-57-57) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94)

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEN HUR (A, v.o.) Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

BLOW UP (Brit., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA BRUNE BRULANTE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TETE (Botsw, v.o.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-28-42-27) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'EXTRAVAGANT M. DEEDS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

GILDA (A., v.o.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; v.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

HENRI V (Ang., v.o.) : Reflets Logos, 5e (43-54-42-34).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.

MARY POPPINS (A., v.f. : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire 6e (45-44-57-34).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74).

OTELLO (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (44-44-57-34).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) H. sp.

PAT AND MIKE (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (43-25-72-07).

POUR QUI SONNE LE GLAS ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SHANGAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

SHOAH (Fr.), 1re partie, Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.), (Lubitch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).

Les festivals

W. ALLEN (v.o), St-Lambert, 15e (45-32-91-68), en alternance : Prends l'oseille et tire-toi ; Broadway Danny Rose.

BUNUEL (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 10 h 20 : La Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; jeu., mar. 16 h : Tristana ; mer. 20 h, mar. 14 h 30 : Los olvidados : Cinéma catalan (v.o). Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CARNÉ, St-Lambert, 15e (v.o), (45-32-91-68), en alternance : les Visiteurs du soir ; les Enfants du paradis ; les Portes de la nuit.

CHINOIS, (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en hommage à Lin Xiao Qing, en alternance : le Filet invisible ; le Fouet magique ; le Mystère du Grand Bouddha ; Terre sauvage ; la Régence derrière le rideau ; Sun Yat Sen (sous-titré anglais).

FÊTE DU CINÉMA, Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; mer. 24 h : 12 extraits de films choc v.o. 70 mm.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01) : lun. 15 h 40 : Masculin-Féminin ; mer., dim. 20 h 20 : Sauve qui peut la vie ; jeu., dim. 22 h : Pierrot le fou ; sam. 12 h : Je vous salue, Marie ; lun. 12 h 20 : Deux ou trois choses que je sais d'elle.

L. JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34), mer. : Topaze ; jeu. : Hôtel du Nord ; ven. : Entrée des artistes ; sam. : Knock ; dim. : la Kermesse héroïque ; lun. : Quai des Orfèvres ; mar. : Un revenant.

B. KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40), jeu. : Sherlock Jr - les Trois Ages ; dim. : Steamboat Bill Jr ; lun. : la Croisière du navigator - le Mécano de la General ; mar. : le Dernier Round.

F. LANG (v.o), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer. 22 h, lun. 17 h 20 : M le Maudit ; jeu. : 18 h : les Espions ; dim. 15 h 40 : le Testament du Dr Mabuse.

FILMS MUSICAUX, (v. o.), UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; mar. : Carmen ; jeu : la Flûte enchantée ; ven. : le Prince Igor ; sam. : la Traviata ; dim. : Don Giovanni ; lun. : Othello.

2. – mer. : la Covenciona, Purple Rain ; jeu. : Phantom of the paradise ; ven. : Absolute beginners ; sam. : Telephone public ; dim. : Tommy ; lun. : Coup de cœur ; mar. : Autour de minuit.

PROMOTION DU CINÉMA (v. o.) Studio 28, 18e, mer., jeu. : Sans pitié ; sam. : la Rumba ; dim., lun. : le Déclin de l'empire américain.

ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01) : mer. 20 h 20 : Pauline à la plage ; dim. 15 h 40 : la Marquise d'O ; dim. 12 h 20 : le Beau Mariage ; jeu. 13 h 40 : la Femme de l'aviateur ; jeu. 20 h : les Nuits de la pleine lune.

TARKOVSKY (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven. 17 h : Stalker ; mer. 17 h 30 : L'Enfance d'Ivan ; sam. 15 h 40 : Nostalghia + Denfert, 14e (43-21-41-01) ; ven. 17 h 40, lun. 22 h : Solaris ; sam. 17 h : Andreï Roublev.

TRUFFAUT Denfert, 14e (43-21-41-01), dim. 10 h 20 : les 400 Coups ; ven. lun. 20 h : Jules et Jim ; mer. 18 h 30 : Tirez sur le pianiste.

THOMAS KOERFER, Rétrospective 1973-85, Centre culturel suisse, 3e (42-71-44-50), mer. à 16 h 30 : l'Homme à tout faire ; 18 h 30, Alzire ou le Nouveau Continent ; 20 h 30, la Mort du directeur de cirque de puces ; jeu. à 16 h 30, Cœur de braises ; 18 h 30, Concert pour Alice ; 20 h 30, les Passionnés.

Les séances spéciales

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34), 12 h.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 21 h 45.

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) Rialto, 19e (46-07-87-61), ; jeu. 14 h., sam., dim. 15 h 40.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; mer. 21 h 30, sam. 17 h 30, lun. 17 h 45 + Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., sam. 22 h, dim., lun. 18 h.

BIANCA (It., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34), mer., jeu., ven. 12 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., 18 h 30, jeu. 14 h, mar. 21 h.

DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven. 13 h 40.

EXCALIBUR (Brit. v.o.). Templiers, 3e (42-72-94-56), 15 h 45.

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), dim. 21 h 40.

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., 20 h 20.

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 18 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14). 19 h 45, sam. 0 h 15.

JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., jeu., mar. 16 h 30.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 15, 22 h, ven., sam. 0 h 30 + Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 16 h 05.

RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 10.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer., sam., dim., lun. 14 h + Denfert, 14e (43-21-41-01), sam., lun., 10 h 20.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

15 h, Un certain sourire, de J. Negulesco ; 17 h, Andy, de R. C. Sarafian ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs : Noce en Galilée, de M. Khleifi (v.o., s.-t.f.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

14 h 30, Gordos e Magros, de M. Carneiro ; 17 h 30, Independencia ou morte, de C. Coimbra ; 20 h 30, A Espera, um Passatempo, de M. Farias et L.F. Carvalho ; Perdida, de C.A. Prates Correia.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ARIA (Brit., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16).

ARIZONA-JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). - V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

AUX PORTES DE L'AU-DELA (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). - V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). - V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

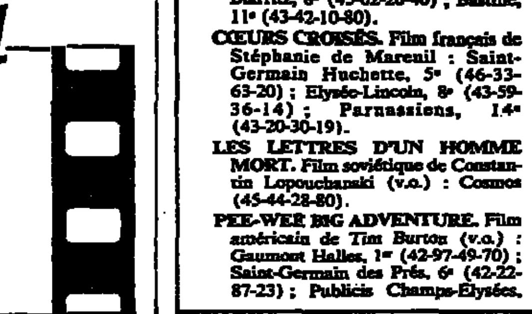
FAUX TÉMOIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).







PARIS EN VISITES

MARDI 9 JUIN

« Promenade dans le Marais, de l'hôtel de Soubise à l'hôtel de Gourgues », 10 h 15, métro Saint-Paul, sortie (E. Bourdais).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« De la place des Vosges aux hôtels de Rohan et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Présence du passé).

« Le mystère des Templiers », 15 heures, église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple (Paris et son histoire).

« Exposition : Paris-Couture, années 1930 », 15 heures, Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Paris et son histoire).

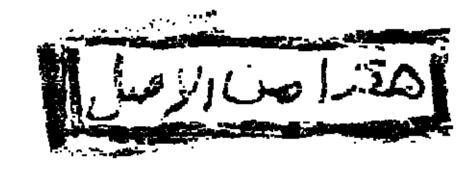
« Piscine et jardin tropical aux Halles », 15 heures, parvis de Saint-Eustache (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

Mairie du huitième arrondissement, 17 h 30 : « La Fronde, Turenne, coupable de haute trahison », par J. Berenger (Société historique et archéologique des huitième et neuvième arrondissements).

3, rue Rousselet, 19 heures : « Histoire générale de l'art, le Japon » (Arcus).







La Société des Lecteurs du Monde

vous invite à participer au développement du Monde

LE secteur de la communication est en profonde mutation. Le Monde se doit donc de saisir toutes les chances nouvelles de développement. Dès la fin de l'année prochaine, il mettra en service une nouvelle imprimerie — l'une des plus modernes d'Europe, — ce qui lui permettra de diversifier sa production et d'accroître ses possibilités tant rédactionnelles que publicitaires. Il trouvera aussi sa place dans le paysage audiovisuel français et européen en créant un département audiovisuel.

Constituée il y a deux ans, la Société des Lecteurs du Monde s'est donné pour mission d'accompagner Le Monde dans son développement en consolidant son indépendance, et notamment son indépendance financière. Elle entend l'aider aujourd'hui à relever avec lui le défi de la modernisation.

Elle procède actuellement à une augmentation de capital pour fournir au Monde une partie des ressources nécessaires à cette entreprise et l'aider à bâtir un grand groupe de communication moderne.

Visa nº 87.181 du 26 mai 1987. L'attention du souscripteur est attirée sur l'absence de marché organisé des titres. Tout actionnaire nouveau doit être agréé par le Conseil d'administration. L'exercice du droit de vote en Assemblée générale est limité à dix voix.

SOCIETE DES LECTEURS DU MONDE

Le Monde

DEMANDE D'INFORMATION

Veuillez me faire parvenir par retour et sans engagement de ma part le dossier complet sur l'augmentation de capital de la Société des Lecteurs du Monde.

Nom ______________________ *Prénom* ______________________

Adresse ____

Code postal ____________ *Localité* ______________________

Bulletin à renvoyer à : Société des Lecteurs du Monde, 7, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 8 juin

TF 1

20.35 Cinéma : Docteur Popaul ■■ Film français de Claude Chabrol (1972). Avec Jean-Paul Belmondo, Mia Farrow, Laura Antonelli, Daniel Ivernel. *Un médecin, attiré sexuellement par les femmes laides, a épousé une fille particulièrement disgraciée qui lui a apporté en dot une clinique. Or, il s'éprend de sa belle-sœur qui, elle, est très jolie. Une comédie satirique (avec intrigue criminelle annexe) cultivant volontairement le mauvais goût et les expressions triviales pour fustiger la bêtise, la bassesse et le cynisme d'un milieu bourgeois. Inédit à la télévision.* **22.15 Magazine : Acteur studio.** Emission proposée par Frédéric Mitterrand et Martine Jouando. **23.30 Journal. 23.50 Magazine : Première page.** De Denis Brunetti. Médias et communication.

A 2

20.30 Série : Hôtel de police. Massages. Téléfilm de Jean-Pierre Prévost, avec Cécile Magnet, Pierre Hatet, Yves Pignot, Pierre-Mario Escourrou, Jean Rougerie. *Les malheurs d'une jeune kinésithérapeute.* ▶ **21.20 Magazine : Caméra 2.** De Michel Honorin et Jean-Louis Saporito. URSS : Les soldats perdus ! **22.20 Documentaire : Le corps vivant.** L'ordinateur cérébral : la décision. **22.50 Journal.**

FR 3

20.35 Cinéma : le Mariage de Maria Braun ■■ Film allemand de Rainer Werner Fassbinder (1978). Avec Hanna Schygulla, Klaus Lowitsch, Ivan Desny, Gottfried John. *Epouse d'un soldat parti sur le front de l'Est en 1943, une jeune femme subit diverses épreuves après la guerre et devient, dans l'Allemagne du « miracle économique », une femme d'affaires sans scrupules. Une histoire extrêmement romanesque transformée d'une manière remarquable en métaphore sur la société de « l'effort commun » broyant le bonheur individuel. Un film très typique de la manière Fassbinder, où se distingue Hanna Schygulla.* **22.30 Journal. 22.55 Documentaire : Esplanade. 0.00 Téléfilm : Berlin Alexanderplatz.** De Rainer Werner Fassbinder, avec Gunther Lamprecht, Gottfried John, Hanna Schygulla (v.o.).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : l'Alpagueur ■■ Film français de Philippe Labro (1975). Avec Jean-Paul Belmondo, Bruno Cremer, Jean Negroni, Patrick Fierry, Jean-Pierre Jorris. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Corrida. 23.30 Boxe,** en différé de Mérignac. Championnat d'Europe des légers : Gert Bo Jacobsen contre Alain Simoès. **1.00 Cinéma : Emmanuelle IV** □ Film français de Francis Leroi (1983). Avec Sylvia Kristel, Mia Nygren, Patrick Bauchau, Deborah Power. **2.35 Série : Les monstres.**

LA 5

20.30 Téléfilm : A l'hôtel Bertram. D'après Agatha Christie. **22.25 Série : Mike Hammer. 23.20 Série : Mission impossible. 0.15 Série : Laurel et Hardy. 0.45 Série : Flics à Hollywood. 1.40 Série : Mike Hammer. 2.35 Série : Hôtel.**

LA 6

20.30 Cinéma : Pour une poignée de yens □ Film chinois de Chang Hong Man (1973). Avec Kung Bun, Tong Chi, Shogi Harada. *En Chine, sous l'occupation japonaise, un jeune homme, dont le frère collabore, devient un champion de la résistance. Aventures et karaté dans le genre débile.* **22.00 Série : Clair de lune.** Il est né, le divin enfant. **22.50 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : 6 Nuit. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le procès de la religion saint-simonienne, de Colette Castagno (1re partie). **21.30 Musique : Latitudes.** Oum Kalsoum, Maria Callas et Aïda. **22.30 La nuit sur un plateau.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 27 novembre 1986 à Berlin) : *Musique pour cordes, percussions et célesta,* de Bartok ; Concerto n° 1 en ré mineur pour piano et orchestre, op. 15, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Seiji Ozawa ; sol., Krystian Zimerman ; à l'entracte : Sonate en mi bémol majeur pour violon et piano, de Ghedini ; à 22.25, Noche oscura, de Petrassi ; à 22.52, Sérénade, de Schubert-Liszt ; à 23.10, encore du Liszt nouveau ; à 23.50, Paolo Conte en concert : le charme. **24.00 Nuits parallèles.** Adagio troppo.

Mardi 9 juin

TF 1

14.50 Feuilleton : Cœur de diamant. 15.20 Ravi de vous voir. *Le plus beau jour de ma vie ; Le fabricant et son produit ;* Peintures et dessins des écrivains du dix-neuvième siècle ; Histoire d'un aventurier ; La balance. **16.00 Flash d'informations. 16.02 Série : La quatrième dimension.** Les prédictions. **16.30 Ravi de vous voir** (suite). **17.00 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec Mady Mesplé, Franck Vilano, Carla Rutili, Josée Laurelli, Jack Lantier. **17.30 La vie des Botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.25 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.40 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.25 Loto sportif. 20.35 Cinéma : Je suis timide, mais je me soigne** ■ Film français de Pierre Richard (1978). Avec Pierre Richard, Aldo Maccione, Mimi Coutelier. *Un homme, affligé d'une timidité chronique, cherche à guérir – avec l'aide d'un charlatan – pour déclarer son amour à une femme qu'il suit de palace en palace. Soyons indulgents pour quelques sketches très drôles et un grain de satire sociale.* **22.05 Magazine : De bonne source.** De Michèle Cotta et Jacques Audoir. Avec Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris.* **23.35 Journal. 23.55 Magazine : C'est à lire.** Emission de Luce Perrot. Avec André Bercoff.

A 2

14.35 Magazine : Ligne directe. Emission de Jacques Pradel et Dominique Verdeilhan. Enquête de la semaine : Vivre à crédit (1re partie). **15.35 Feuilleton : Rue Carnot. 16.05 C'est encore mieux l'après-midi.** Emission présentée par Christophe Dechavanne. Avec Jackie Quartz, Cock Robin, Nathalie Lhermitte, Michaël Jones, Johnny Gleeg, Dany Wilson, Living in the Box. **17.35 Récré A 2.** Mimi Cracra ; *Lire, lire, lire ; Tchou ; Les maîtres de l'univers.* **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Mardi-cinéma : le Ruffian** ■ Film français de José Giovanni (1982). Avec Lino Ventura, Bernard Girandeau, Claudia Cardinale, Béatrix Van Til. *Un mineur du Grand Nord canadien échappe à une tuerie. Il rejoint à Montréal un ancien pilote de course dont il était l'ami et qui va l'aider à retrouver un magot. De beaux décors naturels, la chaleur d'une amitié virile, de l'action, de bons interprètes.* **22.20 Les jeux de Mardi-cinéma.** Invités : Geneviève Page, Roger Mirmont, Luis Rego et Claire Nadeau. **23.15 Journal. 23.30 Les enfants du rock.** Clips inédits ; Rock report : magazine hebdomadaire de l'actualité du rock ; Spécial U2.

FR 3

14.30 Magazine : Boîte aux lettres (rediff.). **15.00 Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant. 15.50 Documentaire : Meubles de style.** Savoir lire les styles : Empire. **16.00 Documentaire : La mer du Nord et de la Baltique.** L'ouverture hollandaise. **16.50 Jazz off. 17.00 Feuilleton : Madame et son fantôme. 17.25 Clip-classes. 17.30 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Dessin animé : Il était une fois l'espace. 18.20 Feuilleton : Cap danger. 18.57 Juste ciel,** petit horoscope. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, Actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.30 D'accord, pas d'accord. 20.35 Cinéma : Police puissance 7** ■ Film américain de Philip d'Antoni (1973). Avec Roy Scheider, Victor Arnold, Jerry Leon, Ken Kercheval, Tony Lo Bianco. *Pour lutter contre les gangs, un policier a constitué une équipe spéciale dont les membres travaillent « en civil » et utilisent des méthodes proches de celles de la pègre. Film noir avec mafiosi, personnages ambigus, violences et poursuites. Ce pourrait être, quant à la mise en scène, un honorable téléfilm.* **22.20 Journal. 22.50 Emissions régionales.**

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Dracula ■ Film britannique de John Badham (1979). Avec Franck Langella, Laurence Olivier, Donald Pleasence, Kate Nelligan. **16.05 Cinéma : le Lieu du crime** ■ Film français d'André Téchiné (1986). Avec Catherine Deneuve, Wadeck Stanczak, Victor Lanoux, Nicolas Giraudi. **17.30 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Jeu : Maxitête. 18.10 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.40 Top 50. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog Show. 20.05 Starquizz. 20.35 Cinéma : Pourvu que ce soit une fille** ■ Film italien de Mario Monicelli (1985). Avec Catherine Deneuve, Liv Ullmann, Giuliana De Sio, Philippe Noiret, Bernard Blier. **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Brazil** ■■ Film anglais de Terry Gilliam (1984). Avec Jonathan Pryce, Robert De Niro, Michael Palin, Kim Greist (v.o.). **1.00 Cinéma : Sans soleil** ■■ Film français de Chris Marker (1982).

LA 5

14.55 Série : Kung-fu. 15.50 Série : Wonder woman (rediff.). **16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : Robotech. 17.40 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy Days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : K 2000.** ▶ **20.30 Cinéma : Don Camillo** ■ Film italien de Terence Hill (1983). Avec Terence Hill. *Dans son village de la vallée du Pô, le curé Don Camillo, qui porte des jean's, circule à moto, fait du patin à roulettes, rivalise de farces et de tricheries avec le maire communiste Peppone. Une version moderne, très bande dessinée pour jeune public, des aventures illustrées autrefois par Fernandel et Gino Cervi.* **22.40 Série : Mike Hammer. 23.35 Série : Mission impossible. 0.30 Série : Laurel et Hardy. 1.05 Série : Kung-fu. 2.00 Série : Mike Hammer. 2.55 Série : Hôtel.**

M 6

15.45 Jeu : Mégaventure. 16.30 Musique : Laser. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie. Le jardin extraordinaire (1re partie). **18.30 Série : Végas.** L'homme qui était double. **19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons. 20.30 Cinéma : Hier, aujourd'hui et demain** ■ Film italien de Vittorio De Sica (1963). Avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni, Aldo Giuffre, Agostino Salvietti. *La femme d'un chômeur napolitain, qui vend des cigarettes au marché noir, a un moyen d'échapper à la prison. La femme d'un riche industriel milanais devient la maîtresse d'un jeune écrivain. Une call-girl romaine trouble un séminariste. Trois sketches, de tons différents, pour le couple Sophia Loren-Marcello Mastroianni. Ce n'est pas le premier choix de la « comédie italienne ».* **22.10 Série : Brigade de nuit.** Le prix de l'innocence. **23.00 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 23.45 Musique : 6 Nuit. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Emission spéciale : Face à la presse médicale. **21.30 Les nouveaux mardis de la chanson,** en direct du Magnetic Terrace. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Série : Les quatre quartiers de solitude. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert *(donné le 15 mai à la salle Pleyel)* : Concerto pour piano et orchestre n° 24 en ut mineur, K 491, de Mozart ; Symphonie n° 10 en mi mineur, op. 93, de Chostakovitch, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Kazimierz Kord ; Dezsö Ranki, piano ; Roland Daugargil, 1er violon. **22.25 Les soirées de France-Musique ;** à 22.30, Concert de minuit (cycles Arturo Toscanini) : Symphonie n° 3 en fa majeur, op. 90, de Brahms, Till l'espiègle, de R. Strauss, 2e Sérénade en la, op. 16, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la NBC ; à 24.00, Poissons d'or.

SOUTENANCES DE THÈSES

– Université Paris-IV. – Le mercredi 10 juin, à 10 heures, petit amphithéâtre, *Institut de géographie, 191,* rue Saint-Jacques. M. Victor Diata : « Recherches de bioclimatologie humaine en République populaire du *Congo. Introduction à l'écologie* humaine en Afrique centrale. »

– Université Paris-VIII. – Le mercredi 10 juin, à 14 heures, salle F 288, 2, *rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis* Cedex 2. Mme Annie Moch : « Aspects psychosociologiques des stress de l'environnement. »

– *Université Paris-VIII. – Le jeudi* 11 juin, à 14 heures, salle G 201, 2, rue de la Liberté. M. Jean-Louis Le Grand : « Etude d'une expérience communautaire à orientation thérapeutique. Histoire de vie de groupe. Perspectives *sociologiques.* »

– Université Paris-IV. – Le jeudi 11 juin, à 9 heures, amphithéâtre le Verrier, escalier E, 3e étage, 17, rue de la Sorbonne. M. *Roger Jawish* : « Sciences médicales et question de la morale. »

– Université Paris-Sorbonne. Paris-IV. – Le jeudi 11 juin, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif. *M. Bernard Lecherbonnier* : « Francophonie et surréalisme. »

– Université Paris-Descartes. Paris-V. – Le jeudi 11 juin, à 9 h 30, amphithéâtre Durkheim, escalier J, 3e étage, 1, rue Victor-Cousin. M. Philippe Mauny : « Ecrire l'homme : le patrimoine de l'absence. Anthropologie *d'une entre-guerres littéraire (1918-1940).* »

– Université Paris-III. – Le jeudi 11 juin, à 13 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la *Sorbonne. M. Gérard Dumestre* : « Le bambara du Mali : essais de description linguistique. »

– Université Paris-II. – Le jeudi *11 juin, à 15 heures,* salle des Conseils. M. Jacques Bendelac : « Economies souterraines et pouvoirs. »

– Université Paris-IV. – Le jeudi 11 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Milne-Edwards, escalier B, 3e étage. M. Pollux Hernunez : « La mise en scène dans la Rome antique. »

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4501

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III			■		■				■
IV									
V		■					■		
VI				■				■	
VII			■						
VIII							■		
IX		■			■				
X						■			
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Source à laquelle puisait La *Fontaine.* – *II. Indicateur de* vitesse. Court quand elle ne dort pas. – III. Note. Abrégé de prière. – IV. Ramasseurs de mégots. – V. Se prend facilement au nid. A main droite et à main gauche. – VI. Légumineuse. Pieds montagnards. – VII. Contracté. Ravi ou susceptible de ravir. – VIII. Rapproche des gens ayant un goût commun. Echotier anonyme. – IX. Pleine aux trois quarts. Son tour ne se gagne pas sans effort. – X. Nappe sombre sous le couvert. Noyau du nucléon. – XI. Une bonne collection. Lavedan y fait laver l'honneur.

VERTICALEMENT

1. Opération coûtant les yeux de la tête. – 2. Sortie en plein air. Exécuta la danse du sabot. Participe passé. – 3. Démonstratif. Possessif. N'a que deux jambes, mais se déplace souvent à quatre pattes. – 4. Ne manque pas d'élévation de la part d'une noble conquête. Choisir ses maîtres. – 5. Evite une redite. Sa valeur attend souvent le nombre des années. – 6. Avaler ou refouler. – 7. Source de riantes pensées ou de visions insensées. Personnel. Porte-vêtement. – 8. Rude. Certaine, à elle seule, représente tout une fortune. – 9. Adverbe. Extrêmement affecté.

Solution du problème n° 4500

Horizontalement

I. Génération. Ossu. – *II.* Inodore. Nue. Têt. – III. Iris. Râ. Péon. – IV. Ocre. Egrapper. – V. Ur. Don. Craie. – VI. Eu. Obituaire. As. – VII. Tain. Aa. Ce. Sep. – VIII. Tub. Atèle. Emeri. – IX. Eternelles. Umar. – X. Erié. Aspérité. – XI. Eperon. An. Tir. – XII. Esse. Eros. Iseo. – XIII. Ni. Mensonge. Nu. – XIV. Isocèle. Rimer. – XV Léser. Ratée. Age.

Verticalement

1. Girouette. Fenil. – 2. En. Cruauté. Sise. – 3. Noir. Ibères. Os. – 4. Edredon. Ripe. Ce. – 5. Roi. Ob. Anée. Mer. – 6. Arséniate. Réel. – 7. Té. Tael. Orner. – 8. Reçu. Llanos. – 9. Onagracées. Sort. – 10 Nu. Raie. Spa. Nié. – 11. Epair. Enigme. – 12. Epée. Mûr. Sée. – 13. Stop. Sémite. Râ. – 14. Séné. Aération. – 15. Ut. Respirer. Une.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 6 juin :

UNE LOI

● N° 87-369 du 5 juin 1987 organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances prévue par l'alinéa premier de l'article premier de la loi n° 86-844 du 17 juillet 1986 relative à la Nouvelle-Calédonie.

UN DÉCRET

● N° 87-370 du 4 juin 1987 relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet aux candidats des établissements d'enseignement agricole.

UNE LISTE

● D'admission au cycle préparatoire au second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

● **Aide pour la recherche** *médicale. – Le Paris Country Club* organise, le 9 juin, une vente aux enchères d'œuvres d'artistes contemporains. Les fonds recueillis serviront à financer l'achat d'un appareil permettant de trier les cellules du sang et de la moelle osseuse afin de développer une nouvelle méthode de traitement des malades atteints de cancer, de leucémie ou du SIDA. Il est possible de contribuer à l'achat de cet appareil en adressant un don au nom de l'association Nouvelles recherches bio-médicales (CCP n° 1440 W Paris).

● **Informations sur les élections** *prud'homales.* – Les personnes désirant obtenir des renseignements sur les conditions d'éligibilité et sur les modalités de dépôt des candidatures pour les élections prud'homales du 9 décembre prochain sont informées par la préfecture que des lignes téléphoniques sont à leur disposition : 43-46-13-00, postes 35-95, 35-98, 30-84.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 8 juin à 00 h et le mardi 9 juin à 24 h.

La perturbation très active qui a traversé la France dimanche est suivie d'air plus frais et toujours instable, qui sera à l'origine de fréquentes averses à caractère parfois orageux.

Mardi matin, les nuages abondants sur les Pyrénées et du Jura aux Alpes donneront encore des pluies à caractère orageux et parfois fortes sur le relief.

Des éclaircies matinales seront observées de l'Aquitaine au Massif central et aux Pays de Loire, tandis que les nuages et les averses atteindront les régions situées de la Bretagne au Nord-Est.

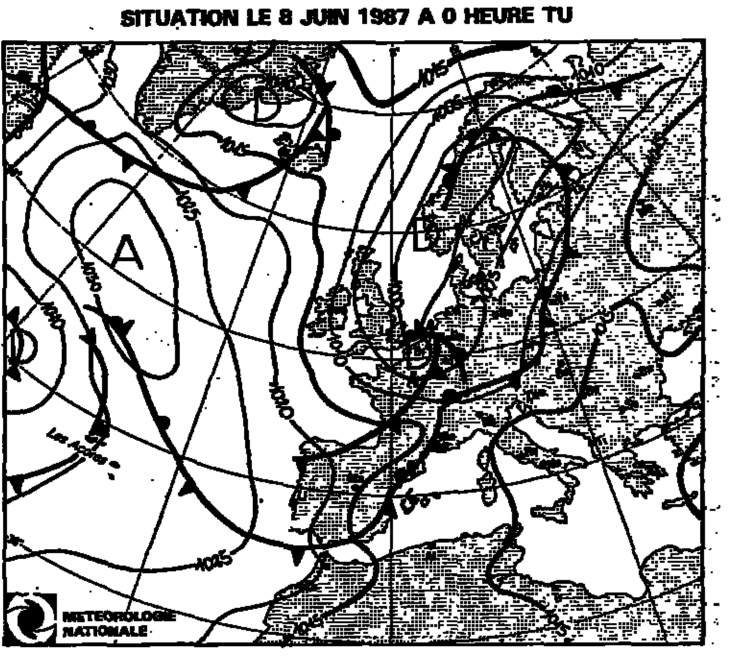
Au cours de la journée, nuages, éclaircies et averses se partageront le ciel sur tout le pays ; les éclaircies seront tout de même prédominantes près de la Méditerranée et, en soirée, sur les régions de l'Ouest, avant le retour de nuages près de l'Atlantique.

Le vent de nord-ouest soufflera fort près de la Méditerranée mais faiblira au cours de la journée.

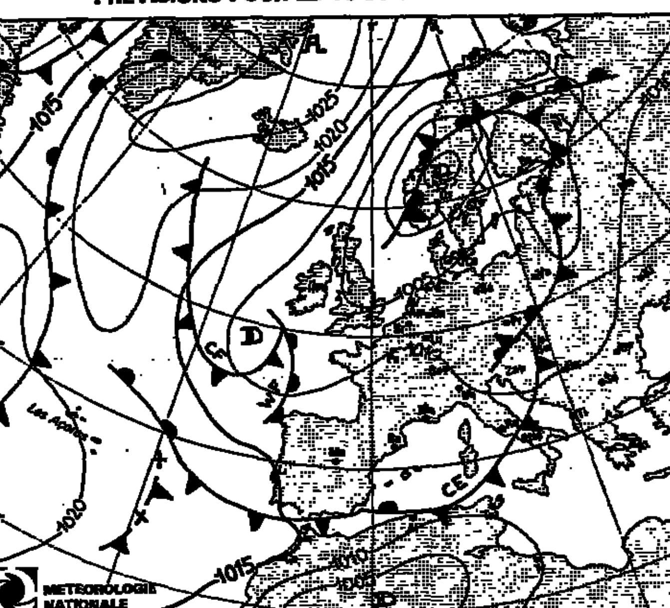
Ailleurs, il soufflera du sud-ouest modérément et du nord-ouest de la Bretagne au nord ; quelques rafales accompagneront les averses.

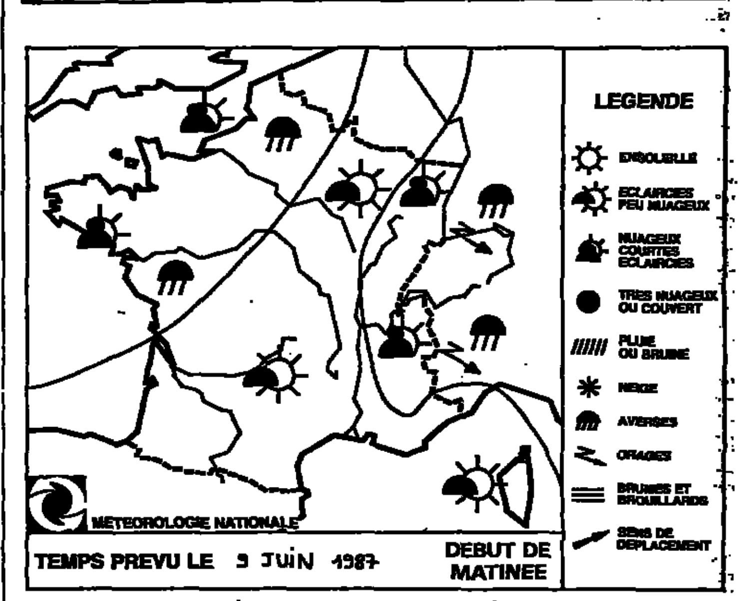
Les températures, basses pour la saison, avoisineront 6 à 10 degrés le matin (12 à 15 degrés près de la Méditerranée), 12 à 23 degrés du nord au sud l'après-midi.

SITUATION LE 8 JUIN 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 JUIN A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-6 à 6 heures TU et le 8-6-1987 à 6 heures TU — le 7-6-1987

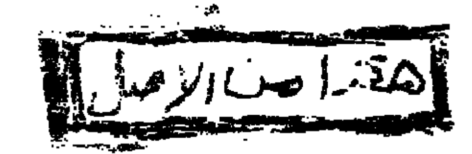
FRANCE	Max.	Min.	Temps
AJACCIO	26	15	D
BIARRITZ	30	12	N
BORDEAUX	26	11	A
BOURGES	18	9	C
BREST	13	8	A
CAEN	15	9	C
CHERBOURG	14	8	C
CLERMONT-FERR.	20	10	C
DIJON	16	10	C
GRENOBLE St-M-H	19	12	P
LILLE	17	9	P
LIMOGES	19	9	P
LYON	19	12	P
MARSEILLE-MAR.	26	14	O
NANCY	15	10	P
NANTES	16	8	N
NICE	22	18	O
PARIS-MONTS.	19	10	C
PAU	26	9	C
PERPIGNAN	23	12	P
RENNES	10	9	D
ST-ÉTIENNE	19	11	C
STRASBOURG	18	12	C
TOURS	19	9	N
TOULOUSE	23	10	D
POINTE-A-P.	32	22	N

ÉTRANGER	Max.	Min.	Temps
ALGER	31	20	C
AMSTERDAM	17	8	P
ATHÈNES	27	17	D
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	25	17	C
BELGRADE	29	18	D
BERLIN	22	13	P
BRUXELLES	17	10	P
LE CAIRE	32	24	D
COPENHAGUE	17	11	P
DAKAR	28	24	N
DELHI	45	30	D
DJERBA	32	16	N
GENÈVE	16	10	P
HONGKONG	28	21	C
ISTANBUL	23	15	D
JÉRUSALEM	28	15	D
LISBONNE	24	13	D
LONDRES	17	10	P
LOS ANGELES	22	17	C
LUXEMBOURG	17	8	P
MADRID	29	10	D
MARRAKECH	37	19	D
MEXICO	19	11	B
MILAN	24	18	C
MONTRÉAL	21	8	C
MOSCOU	24	17	C
NAIROBI	24	16	P
NEW-YORK	24	16	A
OSLO	15	10	P
PALMA-DE-MAL.	32	18	C
PÉKIN	31	15	D
RIO-DE-JANEIRO	24	19	P
ROME	24	15	D
SINGAPOUR	32	28	N
STOCKHOLM	19	9	N
SYDNEY	18	15	C
TOKYO	31	24	D
TUNIS	35	20	D
VARSOVIE	24	16	A
VENISE	23	18	P
VIENNE	27	16	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Le Monde
ECONOMIE

La mise au pas des Etats-Unis

par YVES-ANDRÉ ISTEL (*)

Le plus grand pays économique du monde se trouve-t-il à la croisée des chemins ? Sa politique interne échappe à son contrôle, et l'austérité — à laquelle il est loin d'être habitué — devient inévitable.

LES Etats-Unis sont face à un cruel dilemme. Pour la première fois au vingtième siècle, leur politique économique dépend de l'extérieur. Ainsi seront-ils condamnés à une politique économique intérieure plus restrictive, austère et disciplinée, avec à la clé un ralentissement conjoncturel et tous les risques inhérents à un système volatil et surendetté. Remettre à plus tard la potion amère serait encore plus périlleux.

Quel changement dans la situation américaine ! A l'issue de la deuxième guerre : la moitié de la production mondiale, le contrôle de la monnaie la plus recherchée, le monopole des armes nucléaires ! Les Etats-Unis étaient le seul pays à ne subir aucune contrainte sur leur politique économique. C'était d'ailleurs une vieille habitude : ils n'avaient eu, en effet, à subordonner leurs politiques domestiques à des facteurs exogènes qu'en 1917 et 1941.

Pour la première fois

Certes, au cours des décennies 1960 et 1970, plusieurs alarmes s'étaient produites. Mais, pour la première fois, le phénomène est irréversible pour des raisons à la fois internes et externes. Elles tiennent à l'évolution de l'économie mondiale ; à des mouvements de capitaux de plus en plus déréglementés ; à la place de plus en plus banalisée de l'économie américaine ; à des déficits extérieurs et intérieurs insupportables.

Les Etats-Unis sont pour la première fois à la croisée des chemins économiques. Comme en 1917 et en 1941 ; mais cette fois, du fait de l'économie et non de la guerre, ils voient leur politique interne échapper à leur contrôle. D'où croissance plus lente et baisse du pouvoir d'achat. Pays longtemps créditeur, il est devenu débiteur. Cette dette atteindra 300 milliards de dollars à la fin de 1987 et vraisemblablement 600 à 800 milliards en 1990. Au taux actuel du dollar, même en supposant que la balance commerciale s'améliore de 30 à 50 milliards par an, le déficit restera de 100 milliards par an ! Dans ces conditions, la dette ne peut croître que de manière exponentielle.

Le financement du déficit extérieur deviendra progressivement plus difficile à mesure de son emballement. Dans quelques années, aux déficits s'ajoutera un service de la dette (ou sur les actifs) de près de 50 milliards de dollars par an. Comment imaginer que se maintienne dans ces conditions la confiance dans le dollar et dans le crédit ?

L'argument habituel suivant lequel les porteurs de dollars n'ont aucune alternative réelle autre que de les réinvestir aux Etats-Unis risque de perdre son poids. Les marchés non dollars ne cessent de grandir et le yen deviendra sans doute la monnaie de réserve des années 1990. Et puis, en période de crise, des alternatives inattendues surgissent toujours.

Déjà, les premiers indices de désaffection sont là. Au premier trimestre de 1987, les banques centrales ont dû prendre le relais du secteur privé et financer tout le déficit extérieur américain (29 milliards de dollars).

Si les Américains eux-mêmes un jour voulaient vraiment diversifier leurs actifs hors du dollar ? Cette simple éventualité signifierait l'instauration d'un contrôle des changes, la panique sur les marchés obligataires, une intervention gouvernementale sur les actifs des Américains à l'étranger et toute la litanie des mesures que les Etats-Unis avaient, pour la plupart, évitées dans leur histoire.

Deux fatalités

Les conséquences politiques de telles mesures sont aisées à imaginer : elles feraient certainement la joie d'un candidat « populiste » ou démagogue !

Si les déficits extérieurs se perpétuent aux taux de change actuels, une nouvelle dépréciation du dollar est-elle inévitable ? Rapide, elle serait, elle aussi, contre-productive ; elle aggraverait les problèmes de financement ; elle pèserait sur les prix américains des importations et donc sur leurs équivalents, comme les automobiles et les téléviseurs.

Les deux fatalités — le besoin de financement et la poussée inflationniste — poussent à une politique monétaire plus restrictive, contradictoire avec la nécessité d'éviter une récession dans une économie rendue fragile par quatre ans d'expansion et par son endettement. Mais l'enjeu va bien au-delà.

Un jour, les Etats-Unis devront bien éliminer leur déficit extérieur et même créer un surplus. Quand et comment ? Un surplus suffisamment important (50 à 100 milliards de dollars) exigera que les Etats-Unis transfèrent environ 5 % de leur produit national brut des importations vers les exportations en combinant une consommation en baisse par l'impôt ou la récession et des exportations plus importantes qui, elles, exigeront des investissements plus massifs, donc une épargne plus élevée. Le prix en termes de pouvoir d'achat sera lourd.

Pourra-t-on y parvenir sans engendrer une récession trop aiguë ? Quelle volonté politique faudra-t-il pour imposer aux Américains une politique fiscale pénalisatrice afin de répondre aux contraintes internationales !

Le risque est grand d'un ralentissement conjoncturel trop violent. La dette interne américaine (non financière) à mi-1986 était estimée à 7,4 trillions (1) ou 177 % du PNB, comparée à environ 140 %-145 % de 1960 à 1981. De plus, la somme de toutes les valeurs américaines (espèces, obligations, actions, immobilier) à la fin de 1986 représentait environ 8,6 trillions ou plus de deux fois le PNB, comparé à 1,3 fois en 1974, et aux ratios les plus élevés de 1,8 fois en 1958 et 1961. Les nouveaux instruments financiers *(futures and indices)* font des valeurs mobilières de nouvelles matières premières banalisées au prix d'une volatilité accrue et du risque d'accident, sans compter les problèmes de la dette des pays en voie de développement.

Les Etats-Unis, dans les mois et les années à venir, ne peuvent qu'accepter un taux de croissance et un pouvoir d'achat réduits. Cette austérité relative est inévitable afin de réduire les importations et d'assurer, de ce fait, le transfert de ressources vers les exportations, de la consommation vers les investissements, et afin de servir la dette.

Plus le processus d'ajustement commencera tôt, moins il sera dur. Il n'existe jamais de bon moment pour l'austérité, surtout un an avant une élection présidentielle. Les contre-arguments pleuvront : une politique monétaire restrictive induit la récession (mais serait-il préférable d'être contraint à une politique monétaire restrictive, plus tard, en pleine récession ?), le déficit interne se réduira de façon naturelle, les déficits extérieurs peuvent continuer indéfiniment car les créditeurs sont obligés de placer leurs dollars aux Etats-Unis... Balivernes !

Certes, les Etats-Unis peuvent être aidés dans ce processus par une amélioration continue de leur productivité et de leur compétitivité, déjà en route dans une économie dynamique ; par des taux d'expansion plus rapides dans les économies intérieures non seulement du Japon et de l'Allemagne, mais des autres pays européens où les rigidités commencent à s'effacer ; par des transferts de ressources réelles de ces mêmes zones vers les pays en voie de développement ; par un certain espoir de stabilité des monnaies avec des accords de zones (les target zones) ; par une hypothétique coordination des politiques économiques des principaux pays.

Mais le plus gros de l'ajustement sera à faire par les Etats-Unis avec l'appui du Japon. Ce sera long, douloureux et inhabituellement mal accepté.

(*) Président de la First Boston International.

(1) 1 trillion : 1 000 milliards.

Les éleveurs japonais premières « victimes » de la guerre commerciale

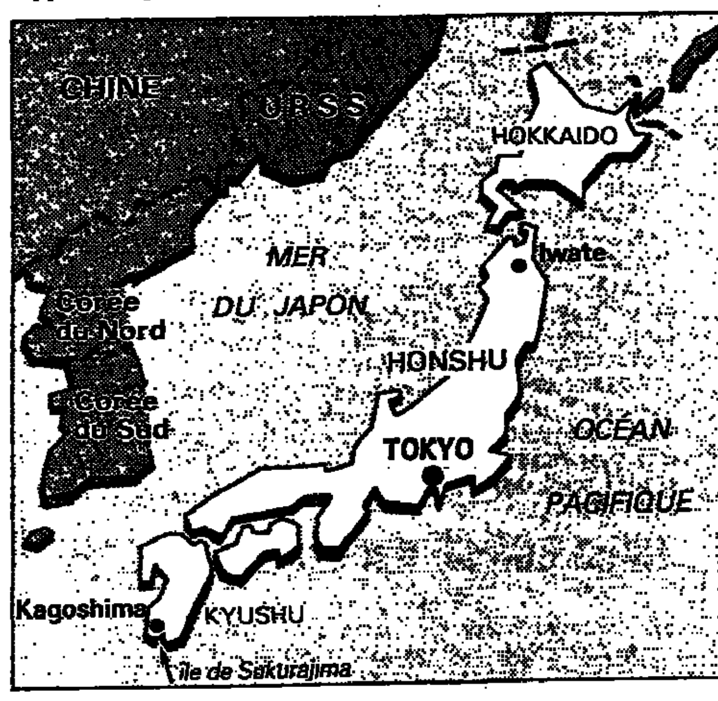
Les agriculteurs japonais redoutent de faire les frais de la guerre commerciale qui oppose leur pays aux Etats-Unis. Au premier rang de ceux qui se sentent menacés : les éleveurs.

CHAMPS tirés au cordeau, maisons souvent neuves et voitures dans le garage : la campagne, aux environs de Kagoshima, au sud de l'île du Kyushu, ne donne pas l'impression d'être dans le besoin. Et pourtant, les agriculteurs se lamentent : si le gouvernement cède aux pressions américaines et ouvre le marché de la viande, c'en est fait de la prospérité.

« C'est simple, on nous demande tout bonnement de disparaître. Ici, 70 % des habitants vivent de l'élevage », affirme M. Saburo Nishidome, secrétaire général de la coopérative agricole de la petite ville (26 000 habitants) de Sueyoshi.

A une heure de train au sud de Kagoshima, Sueyoshi est la première municipalité nippone pour l'élevage. On y produit notamment cette espèce de bovin unique au Japon, dit-on : la vache noire nippone à poil noir *(kuroge wagyu)*, qui a la particularité de donner une viande persillée très appréciée, mais aussi très chère. L'arrivée massive de viande importée en provenance d'Australie et des Etats-Unis risquerait de casser le système de prix et de ruiner les éleveurs nippons. Ceux-ci produisent, certes, de la viande de qualité plus ordinaire ; mais le prix en reste élevé en comparaison des cours mondiaux.

Agé d'une quarantaine d'années, M. Okubo, qui a étudié aux Etats-Unis les méthodes d'élevage, est le plus gros producteur de Sueyoshi avec 450 têtes de bétail. Il reconnaît qu'il ne peut rivaliser avec les coûts des *ranchers* américains ou australiens. Ne disposant pratiquement pas de pâturages, comme la plupart des éleveurs japonais (excepté ceux de l'Hokkaïdo, île septentrionale du Japon), M. Okubo élève ses vaches en étable et importe la majorité des aliments destinés à les nourrir. Il fait un rapide calcul : achetant un veau environ 350 000 yens (1 yen = 0,04 franc), il dépense 300 000 yens pour l'élever et le revend cinq cent trente jours plus tard à 750 000 yens, encaissant un bénéfice de 50 000 yens.



Depuis l'empereur Meiji

Les habitudes alimentaires des Japonais ont beaucoup changé depuis l'époque où l'empereur Meiji mangea pour la première fois de la viande de bœuf au milieu du siècle dernier — une initiative « révolutionnaire » dans un pays dont la nourriture était jusqu'alors essentiellement à base de poisson, de poulet et éventuellement de viande de cheval.

Aujourd'hui, la chaîne McDonald's est devenue le premier restaurateur du Japon. Comme les éleveurs ne peuvent répondre qu'à 80 % de la demande, le Japon importe chaque année environ 200 000 tonnes de viande. Mais un système de quotas et d'ajustements de prix met la viande importée au niveau du cours local. Ce système protège très efficacement les éleveurs mais lèse le consommateur, qui paye sa viande plus cher — jusqu'à six fois — que partout ailleurs dans le monde.

Le marché de la viande au Japon est l'un des bastions du protectionnisme, longtemps inexpugnable, défendu par un puissant lobby qui ne ménage pas ses largesses aux milieux politiques, en particulier au Parti libéral démocrate (*le Monde* du 28 mai). Mais, depuis la publication du rapport Maekawa, préconisant une restructuration de l'économie nippone, les éleveurs se sentent trahis. Le gouvernement Nakasone s'oriente en effet vers un assouplissement progressif des réglementations d'importation de la viande, alors que les milieux d'affaires prônent une libéralisation du marché des produits alimentaires afin de favoriser une relance de la consommation.

« Les industriels, qui ont accumulé des profits considérables grâce à leurs exportations, veulent aujourd'hui calmer les partenaires commerciaux mécontents du Japon en leur donnant en pâture le marché agricole », nous dit M. Yoshifusa Kunigo, vice-président de l'Union centrale des coopératives agricoles. Au dixième étage d'un immeuble ultramoderne équipé d'ordinateurs dernier cri, son courroux fait penser au volcan de l'île de Sakurajima, qui crache non loin ses volutes de fumée noire. Agriculteur lui-même jusqu'en 1978, M. Kunigo — dont la femme s'occupe désormais seule de la petite exploitation (2 hectares) — ajoute : *« Le gouvernement commence par s'attaquer au maillon le plus faible : les éleveurs. Il passera ensuite aux producteurs de riz. Mais il doit s'attendre à notre résistance. »*

En fait, le gouvernement Nakasone poursuit une politique de transformation du secteur agricole destinée à donner partiellement satisfaction aux Etats-Unis, qui entendent pénétrer un marché hyper-protégé, mais aussi à renforcer sa compétitivité. Une telle politique implique notamment un remembrement des terres, divisées en petites parcelles (de 1 à 2 hectares) à la suite de la réforme agraire entreprise au lendemain de la guerre par les Américains.

Le marché de la viande, qui sera l'objet dès cet été de négociations serrées avec les Etats-Unis, avant l'échéance de l'accord quadriennal signé en mars 1984, sera sans doute le premier, avec celui des oranges, à être partiellement ouvert. Si l'indépendance nationale peut être évoquée en faveur du maintien du système de protection de la culture du riz (denrée de base de l'alimentation), la question paraît moins vitale en ce qui concerne la viande.

Ces dernières années, les Japonais ont progressivement augmenté le montant des quotas de viande importée : 168 000 tonnes en 1986 (contre 141 000 tonnes en 1983).

De Kagoshima
PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 18.)

La chronique de Paul Fabra

L'endettement des Etats-Unis et le « testament » de Keynes

COMME si la situation créée sur les marchés du dollar – taux de change et taux d'intérêt – par la gestion de l'administration Reagan et par la politique du crédit devenue fort expansive du très célébré Paul Volcker n'avait pas, au cours des derniers mois, été suffisamment dramatique, *les politiciens d'Amérique, sur* la foi de statistiques hasardeuses analysées au petit bonheur, en ont rajouté. L'un de leurs thèmes favoris est que *« pour la première fois depuis la première guerre mondiale »* les Etats-Unis sont devenus débiteurs nets à l'égard du reste du monde.

La dette extérieure américaine est appelée à s'accroître tant que le déficit de la balance des paiements ne sera pas résorbé et ce déficit étant, à tort ou à raison, jugé durable, la crise de l'endettement prend soudainement sous cet éclairage un tour encore plus inquiétant, voire apocalyptique. Ce n'est plus seulement la signature des pays de l'Amérique latine et de l'Afrique qui est en cause, c'est à terme celle du pays le plus puissant de la terre qui est aussi le plus gros emprunteur. Gageons que, à Venise, l'endettement américain fera l'objet de quelques fortes paroles, sinon de solides réflexions.

Deux choses sont frappantes dans la genèse de cette nouvelle idée reçue. L'une est la précision avec laquelle le phénomène est daté. On la doit à une étude publiée par le *Federal Reserve Bulletin* (revue mensuelle de l'institut d'émission américain) dans son numéro *du mois de mai* 1986. *Son auteur voit* dans l'année 1985 le point de départ du renversement de la situation *« pour la première fois »* intervenu depuis que les Etats-Unis, à la faveur si l'on peut dire du conflit de 1914-1918, sont censés être devenus les créanciers de la planète. Il n'est pas moins étonnant de constater l'imprécision des chiffres sur lesquels s'appuie cette description des faits.

Au cours de l'année 1985, la comparaison entre, d'une part, le total des réserves de change des Etats-Unis (or et devises, créances diverses sur le Fonds monétaire) plus les placements américains à l'étranger et, d'autre part, le total des placements étrangers aux Etats-Unis aurait laissé apparaître un *solde net négatif de 60 milliards de* dollars.

En 1984, dernière année où ce solde était encore positif, *il s'élevait à* 28,2 milliards. L'économiste de la Réserve fédérale n'ignore pas les critiques *qu'on peut adresser à son bilan* tel qu'il croit pouvoir l'établir. Il note par exemple que les avoirs en or sont évalués sur la base d'un prix officiel de 42 dollars l'once alors que le prix du marché est actuellement plus de dix fois supérieur. Le stock métallique de Fort-Knox, comptabilisé pour un montant de 11,2 milliards de dollars, vaut, si on l'estime d'après les méthodes (légèrement différentes l'une de l'autre) appliquées par la Banque de France ou le système monétaire européen (SME), largement plus de 100 milliards de dollars.

L'arbitraire est également très grand dans l'évaluation des investissements américains à l'étranger comptés comme actifs pour les Etats-Unis. Ces derniers, *souvent anciens, sont depuis* longtemps en grande partie amortis, si bien que leur valeur marchande, dans beaucoup de cas, dépasse de beaucoup leur valeur comptable retenue dans la statistique.

Au contraire, les investissements étrangers aux Etats-Unis (qui figurent dans le bilan comme passif) sont en *général plus récents, ils sont donc* comptabilisés pour leur pleine valeur, ou peu sans faut. L'arbitraire atteint son comble quand on en arrive au montant des transactions (à l'actif et au passif) qualifiées de « non identifiées » *(unrecorded).* Le solde de ces opérations, dont les services statistiques n'ont pas trouvé la trace, s'élève à rien moins que 175 milliards de dollars pour l'année 1985. En réalité, ce montant correspond aux différents postes « erreurs et omissions » dont le montant est déterminé uniquement par la nécessité de solder les différents comptes (par définition, une balance des paiements est équilibrée). Mais c'est pour une autre raison, qui touche au fond du problème, que les conclusions présentées par l'économiste de la Fed, et orchestrée politiquement avec le retentissement que l'on sait, n'ont pas de signification claire.

Amalgamer le court et le long terme obscurcit les données du problème. On *savait que les placements américains à* long terme à l'étranger étaient plus importants que les placements étrangers de même nature aux Etats-Unis. Ils continuent de l'être. Ce qui ressort des statistiques publiées par la Fed est que désormais le solde positif pour le long terme n'est plus suffisant pour compenser le solde négatif pour le court terme. Mais cette information, à supposer qu'elle soit vérifiable, n'a pas nécessairement la portée qu'on lui attribue. Beaucoup d'entreprises en *faillite possèdent encore de superbes* actifs. Mais pour les réaliser il faudrait du temps, et c'est tout de suite qu'elles ont besoin de liquidités. La gestion des affaires monétaires d'une nation est pareillement d'abord une affaire de trésorerie. Dans les circonstances ordinaires, ce n'est pas, il faut en convenir, sur la vente des usines de General Motors et de Ford en Europe que les Etats-Unis peuvent compter pour faire face à des obligations à court terme.

QUE les engagements américains à court terme (notamment envers les banques centrales étrangères) excèdent leurs actifs de même nature n'est pas une nouveauté. Cette *situation* est *attestée par les* dévaluations successives que le dollar a connues par rapport aux monnaies fortes (franc suisse, deutschemark, yen et quelques autres) depuis 1971. Quand le dollar se dévalorise, les créanciers du Trésor des Etats-Unis et des personnes privées américaines subissent une perte sur les intérêts perçus et la valeur de remboursement de leurs créances libellées en dollars. La baisse des changes équivaut à une faillite partielle du débiteur.

Ce n'est pas un hasard si la dernière baisse du dollar a commencé en 1985. Cette année-là, les agences spécialisées *Moody's* et *Standard and Poor* ont abaissé la « note » accordée à la signature des grandes sociétés américaines emprunteuses sur le marché international. Leur crédit s'était fortement détérioré à la suite de l'alourdissement de leurs bilans respectifs lié aux emprunts contractés pour financer des OPA et autres opérations de fusion à la justification économique douteuse. Le recul du dollar n'est pas un phénomène abstrait. Il trouve son origine dans des événements bien concrets dont le gouvernement américain et son déficit ne sont pas les seuls acteurs. Quant à la question de savoir si, *globalement, les Etats-Unis sont ou non* devenus entre-temps une nation débitrice, elle ne comporte que des *réponses hautement hypothétiques.*

« Peut-être l'erreur à la fois la plus répandue et la plus trompeuse est-elle de nos jours de croire que les Etats-Unis sont les créanciers du monde. Il est communément admis qu'ils sont sortis de la guerre (il s'agit ici de la seconde guerre mondiale, NDLR) *avec une forte position créditrice, même en ne tenant pas compte de leurs réserves en or. Combien de gens savent que, ce stock d'or mis à part, les Etats-Unis étaient, tout bien considéré, une nation débitrice à la fin de 1945. »* L'auteur de ces lignes n'est autre que l'économiste le plus influent *du vingtième siècle,* John Maynard Keynes. Elles figurent dans le dernier article qu'il ait écrit.

Dans ce texte publié après sa mort, dans le numéro de juin 1946 de *The Economic Journal,* Keynes entreprend *de démontrer, chiffres à l'appui,* que si on fait abstraction de leur stock métallique on découvre que, à la fin de l'année 1945, les Etats-Unis sont bel et bien, contrairement au préjugé ambiant (qu'il n'a pas réussi à détruire), une nation débitrice. Lui aussi additionne positions à court terme et positions à long terme. Des chiffres qu'il cite, il ressort que, en ce qui concerne les placements à long terme, les Etats-Unis étaient déjà des créanciers nets, mais que le solde positif correspondant était (comme aujourd'hui) inférieur – de quelque 2,1 milliards de dollars, une somme, qui, à l'époque faisait impression – à leur déficit sur le court terme. Keynes imputait cette situation au fait, largement passé inaperçu selon lui, que *pendant la guerre les étrangers avaient* augmenté leurs avoirs liquides et moins liquides aux Etats-Unis. Cela n'explique *pas comment le résultat de l'évaluation* faite par Keynes bouscule tellement la vision que l'on a de l'état du monde en 1945 que personne, malgré le prestige attaché au nom de son auteur, ne l'a sérieusement examiné. De cette controverse bien oubliée, retenons combien difficile il est d'interpréter ce genre de calculs, même si on tient pour exacts, hypothèse hardie, les chiffres *sur lesquels on les fonde.*

DANS la suite de son analyse, l'illustre économiste britannique suppute les chances de redressement de son propre pays. Lui qui fit plus que tout autre théoricien pour donner ses lettres de noblesse à l'interventionnisme d'Etat conclut par ce jugement sur lequel la première génération de ses successeurs, à quelques exceptions près – M. Raymond Barre est en France le plus notable, – *ont fait le silence : « Dans la longue durée, des forces plus fondamentales pourront, si tout va bien, se mettre à l'œuvre pour rétablir l'équilibre. Leur portée pourrait bien dépasser le sens qu'on attache à des statistiques éphémères. Je me sens moi-même obligé, et pas pour la première fois, de rappeler aux économistes contemporains que l'enseignement classique comportait des vérités permanentes de grande signification, qu'on est trop enclin aujourd'hui à rejeter parce que nous les associons à d'autres doctrines que nous ne pouvons plus accepter sans d'expresses réserves. Mais, dans ces domaines, sont à l'œuvre de puissants courants souterrains, des forces naturelles comme on peut les appeler, voire la main invisible, qui opèrent en faveur de l'équilibre. »* Parce que ce texte a été le dernier à être rédigé par Keynes, d'autres ont voulu y voir comme un « testament ». Ce n'est pas, me semble-t-il, tomber dans cette tentation, ni tirer la couverture à soi, que de rappeler son existence, et relever, eu égard à la période où Keynes a conçu ce jugement, toute marquée par le triomphe de ses propres idées, la solennité de cette mise au point.

Les éleveurs japonais premières « victimes » de la guerre commerciale

(Suite de la page 17.)

En 1987, le quota a été fixé à 177 000 tonnes, dont *58 000* tonnes de viande de première qualité. Désormais, non seulement les Etats-Unis et l'Australie, mais aussi la Chine frappent à la porte, et les Japonais se doivent de faire des concessions.

C'est *surtout* le *système* de détermination des prix lui-même qui doit être modifié, si l'on vise une véritable libéralisation du marché. Actuellement, c'est en dernière analyse le gouvernement qui est le principal importateur de viande. Il dispose d'un quasi-monopole par le biais de la régie chargée de la promotion de l'élevage, qui contrôle 90 % des quotas. Les trente-six sociétés de commerce désignées par le ministère de l'industrie et du commerce international (MITI) importent la viande, mais sont obligées de la vendre à la régie, qui la met sur le marché à un prix trois ou quatre fois supérieur à celui auquel elle l'a achetée. La marge, utilisée pour subventionner la production domestique, a été particulièrement élevée cette année en raison des *gains sur les taux* de change, représentant quelque 130 milliards de yens.

Les *gains au change n'ont été,* en revanche, que partiellement répercutés sur les producteurs ; ceux-ci *continuent* à *payer* l'aliment pour le bétail plus cher qu'ils ne devraient. La hausse du yen depuis septembre 1985 a réduit de moitié les prix à l'importation, mais les maisons de commerce ont empoché une partie de la ristourne, et le coût des aliments pour le bétail a baissé de seulement 25 %. A l'autre bout de la chaîne, les distributeurs font également des profits : le kilo de viande japonaise arrive sur le marché à un prix en moyenne deux fois supérieur à celui d'une bête vendue à l'abattoir.

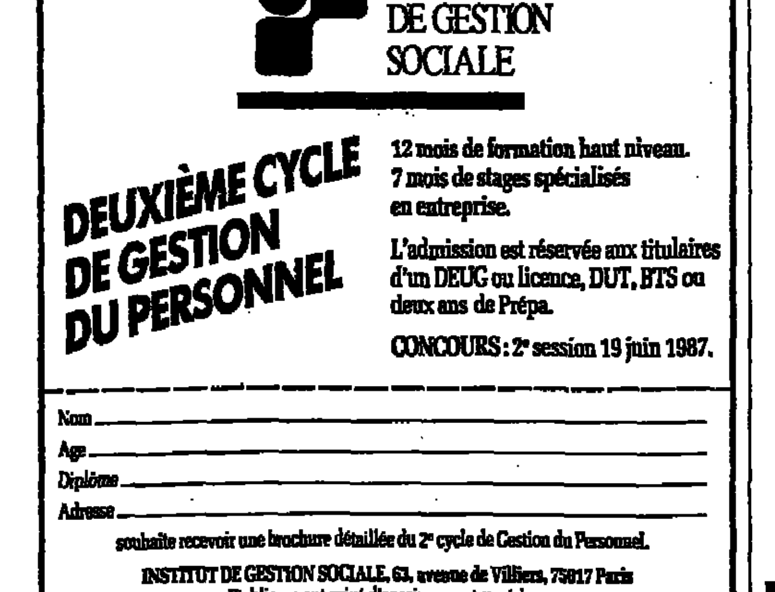
Ce système de protection contribue à maintenir à flot de petites exploitations de deux ou trois bêtes, le paysan ne travaillant souvent à sa ferme qu'à mi-temps. A Sueyoshi par exemple, sur les quatre mille familles agricoles, 30 % sont spécialisées dans l'agriculture, 24 % ont d'autres activités mais le produit de la ferme reste plus important, et 46 % tirent leur revenu principal d'autres sources que la terre. Ainsi M. Tanaka, chauffeur de taxi dans la semaine, n'est agriculteur que le dimanche : ce n'est qu'ainsi qu'« il s'en sort ».

Dans d'autres provinces, plus pauvres, comme Iwate au nord du Honshu, de nombreux agriculteurs sont endettés. Depuis une *quinzaine d'années* on les a encouragés à abandonner le riz. Ils ont emprunté pour se diversifier vers l'élevage, mais leur activité n'est rentable que si le marché est protégé.

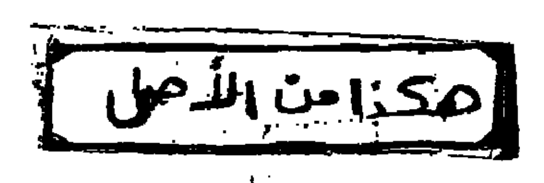
Les éleveurs sont solidement défendus par un homme fort du Parti libéral démocrate (PLD), M. Yamanaka, le numéro deux de la faction du premier ministre, M. Nakasone. Né à Sueyoshi, fils d'agriculteurs, il a fait de la circonscription de Kagoshima son fief électoral (qu'il partage avec un autre baron du PLD, *M. Nikaido, du clan Tanaka*).

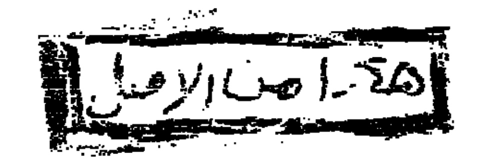
Une minorité de la population a un intérêt évident au maintien du *système actuel : ce sont les burakumin* (littéralement les « habitants des hameaux »), les descendants des *eta,* minorité discriminée au cours de l'histoire. Officiellement, depuis l'ère Meiji, cette discrimination a été abolie. En réalité, elle se poursuit. Les *burakumin,* qui travaillent traditionnellement le cuir et la viande, bénéficient du système de protection. Une remise en cause des avantages « acquis » engendrerait un mouvement de protestation, faisant réapparaître l'une de ces tares socio-culturelles que les *Japonais n'aiment guère exposer* au grand jour.

PHILIPPE PONS.









Economie

AGRICULTURE

Avant leur prochain congrès

Les Jeunes Agriculteurs s'affirment « compétitifs, solidaires » et féministes

Peut-on être compétitifs et solidaires à la fois ? Au cours de son prochain congrès, qui se tiendra le mercredi 10 et le jeudi 11 juin à Epinal, le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) entend répondre positivement à cette question. Le CNJA demandera aussi au ministre de l'agriculture un engagement ferme sur le statut des agricultrices.

Le premier thème, « compétitifs et solidaires », est une réaffirmation de la doctrine de ce syndicat élaborée depuis le congrès de juin 1985 à Argentan. S'il n'y a rien de bien neuf, c'est sans doute qu'il est nécessaire d'enfoncer le clou : la crise économique accroît les individualismes et les oppositions entre productions, entre régions aussi.

Conscients du blocage apporté par la saturation des marchés solvables, les jeunes entrepreneurs agricoles, sans oublier les grandes négociations présentes sur les prix, ou à venir comme sur le marché unique, admettent ou plutôt revendiquent un élargissement des frontières de leur métier qu'ils définissent comme une *« activité de valorisation de l'espace rural produisant des biens et des services »*. Cet élargissement commande une remise des pendules à l'heure, aussi bien sur le plan juridique, fiscal et financier, que du côté des services et notamment de la coopération. D'ailleurs, le CNJA propose un examen des diverses organisations qui forment le para-agricole afin de juger leur utilité et leur efficacité.

La question du statut des agricultrices revient régulièrement, tel le serpent de mer. Les femmes qui travaillent sur une exploitation avec leur conjoint n'ont pas de statut professionnel; celui-ci découle de leur statut matrimonial. Un exemple pour illustrer le paradoxe : un frère et une sœur peuvent être considérés chacun comme un exploitant à part entière, avec les droits et les charges qui en découlent. Par contre, si deux jeunes gens sont mariés, la femme ne bénéficie d'aucune reconnaissance sociale. Le profil des agricultrices est en train de changer. Bénéficiant d'une meilleure formation générale que leurs aînés, choisissant plus souvent aussi leur métier au lieu de le subir, les jeunes agricultrices auront peut-être plus de poids pour être enfin entendues.

J. G.

Avec 4 700 hectares de terres en réserve

La SAFER Marche-Limousin est en cessation de paiement

La SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) Marche-Limousin (Creuse, Corrèze, Haute-Vienne) est en état de cessation de paiement. Au terme de trois années de bilans négatifs, le déficit approche les 14 millions de francs (1).

LIMOGES
de notre correspondant

A l'origine de cette faillite, la situation du marché foncier. Après une période de hausses ininterrompues, le prix des terres est maintenant en baisse. Le foncier n'est plus un placement intéressant et les capitaux qui s'y étaient investis tentent maintenant de s'en libérer. Or ce ne sont pas les agriculteurs qui peuvent, à 12 000 francs l'hectare en moyenne pour la région, acheter ces terres ; d'autant que le Limousin est essentiellement voué à l'élevage (moutons et bovins à viande) et que le revenu des éleveurs reste, lui aussi, depuis plusieurs années orienté à la baisse.

Résultat : la SAFER se retrouve avec un stock de terres de 4 700 hectares coûteux à gérer, dont la valeur totale diminue, et qui ne se vend pas. La situation qui s'est détériorée depuis trois ans a conduit le conseil d'administration de la SAFER limousine à des décisions draconiennes : sur quarante-neuf salariés en 1983, il en reste vingt-quatre, dont la moitié va être à son tour licenciée; le siège social, le domaine de Corex, dans la banlieue de Limoges, sera mis en vente. Mais comme tout indique que les causes de la situation actuelle sont durables, il faut trouver des solutions durables. Le président de la SAFER, M. Vincent Gaumer, éleveur dans le Creuse (et ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs à la fin des années 60) a été chargé d'y travailler.

Le ministère de l'agriculture et la Caisse nationale de Crédit agricole seraient d'accord pour apurer le passif à condition que la SAFER Marche-Limousin établisse des liens structurels avec la SAFER Auvergne; ce qui reviendrait à terme à une absorption pure et simple et à la création d'un grand organisme Massif-Central qui couvrirait alors sept départements.

Solution qui, en Limousin, ne convient ni aux agriculteurs, ni aux élus, ni à M. Vincent Gaumer qui estime qu'une SAFER régionale *« a encore de grands services à rendre »* et que son rattachement à une région voisine serait un nouveau coup dur pour l'économie régionale. Pour survivre, le conseil d'administration envisage de faire appel aux actionnaires de la SAFER, en l'occurrence le Conseil régional du Limousin, les trois conseils régionaux, les trois caisses de Crédit agricole, les chambres d'agriculture, les organisations professionnelles syndicales, mutualistes et coopératives, les notaires, la SCAF (société centrale d'aménagement foncier, qui « chapeaute » l'ensemble des SAFER françaises) pour une augmentation du capital social qui pourrait être à la hauteur des deux tiers du capital actuel.

L'autonomie pourrait être maintenue

Dans une telle perspective, l'autonomie pourrait être maintenue, la SAFER Auvergne ne jouant qu'un rôle de prestataire de services pour les opérations de gestion que le « dégraissage » des effectifs de son homologue limousin ne lui permettrait plus d'assurer.

Une assemblée générale extraordinaire devrait trancher le 2 juillet prochain.

La SAFER Marche-Limousin n'est pas la seule touchée, sa voisine de Dordogne-Gironde est aussi dans une situation critique; dans l'Ouest, plusieurs SAFER ont été contraintes de se regrouper pour répondre, par des économies d'échelle, à des situations de plus en plus difficiles. C'est l'ensemble du problème foncier qui se trouve posé.

GEORGES CHATAIN.

(1) Créées en 1960, les SAFER achètent, avec parfois d'un droit de préemption, les terres ou les exploitations libres à la vente. Elles les revendent après aménagement ou restructuration à des agriculteurs qui s'installent ou s'agrandissent.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

ICI : vers une nouvelle acquisition dans les semences

Le groupe britannique Imperial Chemical Industries (ICI), cinquième chimiste mondial, serait en négociations avancées pour racheter à l'italien Ferruzzi sa participation de 50 % dans la Société européenne de semences (SES), révèle le *Financial Times* du mardi 18 juin.

La SES, dont le siège social est situé à Bruxelles, est un des plus gros producteurs européens de semences, notamment en France, où il occupe la première place. Le chiffre de 82 millions de dollars (environ 500 millions de francs) est évoqué pour le rachat de ces 50 %. Cette acquisition est une nouvelle illustration des efforts du géant britannique dans ce secteur. A la fin de 1985, il avait racheté le troisième semencier américain, le groupe Garst Seed, et, en mars 1986, il avait débloqué plus de 50 millions de livres (600 millions de francs) pour doter le groupe des outils nécessaires, afin de mener à bien sa politique dans ce secteur.

ICI vient de racheter pour 10 milliards de francs à Unilever la société américaine Stauffer Chemicals, un grand fabricant de produits de soins aux Etats-Unis (*le Monde* daté 7-8 juin).

Fiat suspend ses investissements au Brésil

Fiat, frappé comme tous les contructeurs automobiles opérant au Brésil par une chute importante (40 %) de ses ventes sur le marché depuis la fin du plan Cruzado, a décidé de suspendre ses investissements dans ce pays. Ils devaient s'élever à 300 millions de dollars d'ici à la fin 1988.

Le groupe italien a enregistré une perte de 18 millions de dollars au cours du premier trimestre 1987. Alors qu'il envisageait de porter sa production annuelle de 270 000 à 300 000 véhicules, il va mettre au chômage technique entre 1 000 et 1 500 salariés. Une mesure analogue sera prise pendant dix jours pour 2 000 autres salariés au début juillet.

Le samedi 6 juin, on apprenait que les ventes de Volkswagen au Brésil avaient chuté de 44,1 % pendant les cinq premiers mois de 1987 par rapport à la même période de 1986. General Motors affiche, pour sa part, une baisse de 35,9 %. Ford est également touché.

GEC rachète les équipements ménagers Creda

Le groupe britannique General Electric Company (GEC) a racheté pour 126 millions de livres Creda, fabricant d'équipements ménagers au conglomérat d'outre-Manche TI Group. Creda a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires de 142 millions de livres. Cette opération fait de GEC l'unique producteur britannique dans le secteur des produits blancs (machines à laver, autocuiseurs...) face aux grands européens Electrolux et Philips.

Le GAN signe un accord avec l'américain Continental

Déjà présent dans dix-sept pays, le GAN (Groupe des assurances nationales) souhaite encore *« étoffer son réseau international »*, a indiqué, le 2 juin, M. François Heilbronner, président de la société nationalisée. C'est ainsi que le GAN vient de conclure un accord de coopération avec le groupe Continental, l'un des plus importants assureurs aux Etats-Unis. Continental apportera son appui commercial à la filiale américaine du GAN. Les deux sociétés procéderont à des échanges d'affaires en assurance directe et en réassurance, tant en France qu'aux Etats-Unis. Ils réaliseront d'éventuels investissements en commun dans les pays tiers.

DMC : un résultat en hausse

Le groupe DMC a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires de 6,1 milliards de francs et un résultat de 160 millions de francs (contre 133 en 1985). En 1986, le groupe a, selon son président M. Julien Charlier, rempli ses objectifs. Redressement de Descampe, qui affiche un résultat positif de 4 milliards de francs en 1985, extension des activités de l'entreprise par acquisition de plusieurs sociétés textiles françaises ou étrangères... DMC a ainsi pris une participation de 51 % chez Hezviller (fil à tricoter) et de 70 % dans la société alsacienne SAIC (velours). Enfin, le groupe a procédé à une augmentation de capital de 300 millions de francs, qui lui permettra de continuer son expansion internationale par acquisitions.

CONJONCTURE

Les coûts salariaux unitaires de la CEE se sont dégradés

Les coûts salariaux par unité produite exprimés en monnaie commune – c'est-à-dire tenant compte de l'évolution des taux de change – se sont dégradés dans la CEE par rapport aux principaux pays industrialisés, avec une hausse de 11,3 % en 1986. Ces coûts devraient connaître une nouvelle augmentation de 7,5 % en 1987, indique le dernier numéro de la revue *Economie européenne*. Cette évolution défavorable pour la compétitivité des pays de la CEE marque un renversement de tendance par rapport aux années 1980-1985.

Les fluctuations des taux de change dans la Communauté sont la principale cause de cette détérioration. Elles annihilent, en effet, une évolution favorable des coûts salariaux unitaires exprimés en monnaie nationale, note la revue de la Commission européenne.

Aux Etats-Unis en revanche, les coûts salariaux unitaires, exprimés en monnaie commune, se sont sensiblement améliorés en 1986, baissant de 18,5 % sous l'effet essentiellement de la forte baisse du taux de change effectif du dollar. Au Japon, ces coûts salariaux (en monnaie commune) ont augmenté de 27 % en 1986, et devraient croître de 4,7 % en 1987. Cette situation reflète surtout la forte appréciation du yen, dont le taux de change effectif a progressé de 28,8 % en 1986.

Le gouvernement américain pourrait encourager la création de grandes banques pour le secteur industriel

Le gouvernement américain devrait encourager la création aux Etats-Unis de grandes banques capables de concurrencer les banques japonaises et européennes, estime le département du Trésor. Selon le *New York Times*, qui rapporte l'information, ce plan, qui aurait l'appui de M. Alan Greespan, successeur de M. Paul Volcker à la tête de la Réserve fédérale, permettrait l'achat de banques par des sociétés industrielles, ce que la loi, en l'état actuel des choses, ne permet pas. Cette politique permettrait de récapitaliser les banques américaines. Aucune décision n'a toutefois encore été prise.

Le sous-secrétaire au Trésor, M. Georges Gould, a déclaré au *New York Times* qu'il était favorable à la création de cinq à dix banques géantes. *« Les gens vont devoir accepter le fait que quelques grandes institutions financières ont besoin de plus de capital pour être compétitives »*, a précisé M. Gould.

Alors qu'il y a trente ans quinze banques américaines figuraient parmi les vingt-cinq premiers établissements mondiaux, seules deux d'entre-elles, la Citicorp et la Bankamerica s'y trouvent désormais. Le Japon a quatorze banques parmi les vingt-cinq premières mondiales, dont quatre se classent au premier rang.

Une loi américaine de 1934 limite les services offerts par les banques commerciales à leur clientèle dans le domaine des placements financiers et un texte de 1956 interdit aux sociétés non bancaires de posséder des banques. De plus, les différents Etats n'ont commencé que récemment à s'ouvrir aux banques d'autres Etats. – (*AFP*.)

TRANSPORTS

La grève des contrôleurs aériens

Nouvel échec des négociations

Les négociations entre la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et l'intersyndicale des contrôleurs aériens, qui en sont à leur septième semaine de grève, ont échoué dans la nuit du 5 juin. Le Syndicat national des contrôleurs de transport aérien (SNCTA) *« regrette l'échec »* des négociations qui ont duré près de douze heures et affirme que *« ni la prise en compte des primes de tous les contrôleurs pour le calcul de leur retraite, ni la revalorisation de leurs fonctions n'ont été proposées par l'administration »*.

De son côté, la DGAC avait proposé l'embauche de 95 contrôleurs en deux étapes – 20 pour septembre et 75 à partir de mai 1988 – ainsi que la création d'un débouché de carrière pour 316 officiers contrôleurs (sur 1 600) et 120 électroniciens portant sur 60 points d'indice.

Les « aiguilleurs du ciel » en sont à leur septième semaine de grève qui se traduit par des arrêts de travail de 6 h 30 à 9 heures tous les jours sauf les week-ends. Un nouveau préavis de grève a été déposé pour mardi. Ils réclament la prise en compte des primes dans le calcul de la retraite et un accroissement des effectifs pour faire face au développement du trafic aérien. – (*AFP*.)

ÉNERGIE

Faute d'entretien

Les deux centrales nucléaires argentines arrêtées

Les deux centrales nucléaires argentines en fonctionnement ont été arrêtées le 5 juin pour des raisons de sécurité. Cet arrêt marque une nouvelle étape de la crise qui agite depuis plusieurs semaines le secteur nucléaire argentin. Privée de fonds, la Commission nationale de l'énergie atomique (CNEA), qui gère l'ensemble du secteur, a déjà dû interrompre la construction de la troisième centrale argentine Atucha 2 et d'une usine d'eau lourde. Le président de la commission, M. Alberto Constantini, a démissionné au début du mois de mai à la suite de nouvelles coupes budgétaires qui ont gelé les salaires des cinq mille trois cents employés de la CNEA, provoquant un mouvement de grève dans le secteur.

Ces mouvements sociaux ont désorganisé la gestion des deux centrales en fonctionnement Atucha 1 (335 mégawatts) et Embalse (600 mégawatts), et entraîné un retard important dans les travaux d'entretien. Il était donc indispensable, selon la CNEA, d'arrêter les deux réacteurs, dont la sécurité n'était plus correctement assurée. – (*AFP*.)

SOCIAL

La 73e Conférence internationale du travail

Le retour de la Pologne ... sans Solidarité

GENÈVE
de notre correspondante

A l'ouverture de la soixante-treizième Conférence internationale du travail, le 5 juin, qui se tient au Palais des nations jusqu'au 24 juin, le président élu cette année, M. Khaled Haj-Hassan, ministre du travail et du développement social de Jordanie, a tracé devant quelque deux mille membres des délégations, des gouvernements, des employeurs et des travailleurs des cent cinquante pays membres, un tableau sans indulgence de la situation actuelle dans le monde : chômage, stagnation économique, inflation, endettement et déficits commerciaux des pays pauvres...

Il a cependant rendu hommage aux diverses activités de l'Organisation internationale du travail (OIT), et tout particulièrement à celle des commissions de la Conférence, qui est chargée de veiller à l'application des normes internationales du travail, que celles-ci a adoptées. Or c'est précisément le mécanisme de contrôle de cette action qui est, année après année, critiqué par les pays de l'Europe de l'Est.

Au nom de ces derniers et de Cuba, M. Leonid Kostine, chef de la délégation soviétique, a présenté un projet de résolution dénonçant l'*« absence d'une base juridique solide »*.

La Pologne ne figure pas parmi les signataires du projet de résolution. Ce pays avait en effet, à la suite de la création d'une commission d'enquête qui le visait, déposé un préavis de retrait de l'Organisation en novembre 1984. Après une visite effectuée le mois dernier par M. Francis Blanchard, directeur général du Bureau international du travail (BIT), Varsovie a finalement décidé d'envoyer une délégation tripartite à la Conférence.

Mais la composition des représentants des travailleurs polonais (tous membres de l'Entente des syndicats de la Pologne, créée après la dissolution de Solidarnosc) est contestée par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et par la Confédération mondiale du travail (CMT). Ces deux centrales, qui ont rang d'observateur à la Conférence, ont décidé d'accréditer symboliquement en leur sein M. Lech Walesa, président de l'organisation dissoute.

I. V.

Les mesures pour la Sécurité sociale

« Un bricolage » selon M. Edmond Maire

Après les décisions gouvernementales et avant les états généraux, le dossier de la Sécurité sociale continue de susciter des réactions.

Président de la Fédération de la mutualité française, M. René Teulade a affirmé, le 6 juin, que les choix opérés constituaient *« une véritable bombe à retardement »*. *« Ces mesures ne sont que conjoncturelles et ne résolvent ni les problèmes de la trésorerie, ni celui des réformes de structure et de distribution des soins et des médicaments »*, a-t-il souligné. Notant que la majoration *« permettra d'arriver au mois de mai 1988, après les élections présidentielles »*, M. Teulade a rappelé que *« le gouvernement, quel qu'il soit, aura à faire face à un problème redoutable car il faudra prévoir 40 milliards de recettes pour fin 1988 »*.

Dans le même registre, M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, s'est déclaré *« en désaccord avec ce qu'a décidé M. Séguin et qui représente un bricolage »*. Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, le dimanche 7 juin, il a observé que le système de financement *« repose abusivement sur les salaires et insuffisamment sur les revenus »* et affirmé que, en aggravant cette situation, les dernières mesures *« vont à l'inverse de la construction européenne »*.

« Je ne crois pas qu'un gouvernement puisse actuellement faire passer une remise en cause de la protection sociale, a ajouté M. Maire. *Si un gouvernement s'y essayait, ça ne passerait pas. »*

Evoquant la tenue prochaine des états généraux, le secrétaire général de la CFDT s'est gardé *« d'un scepticisme automatique »*, mais s'est voulu méfiant. *« S'il y a eu des calculs (...) pour gagner du temps et renvoyer les conclusions après les présidentielles, pourquoi le dire* a priori. *Mais si c'est le cas, comptez sur nous pour faire le bruit nécessaire. »*

A propos de l'augmentation différée des actes des médecins généralistes, M. Maire a estimé que le gouvernement poussait *« à une opposition entre médecins et assurés sociaux »*. Il a demandé que *« le gouvernement revienne sur sa décision qui est là pour faire bien et qui se retourne contre les assurés »*.

Au Grand-Jury RTL-« le Monde »

« Je ne peux pas promettre la lune », affirme M. de Charette

« Nous n'intégrerons certainement pas (...) dans l'appréciation du pouvoir d'achat des fonctionnaires la question du prix de la Sécurité sociale », a indiqué M. Hervé de Charette, ministre délégué de la fonction publique et du plan, au « Grand-Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 7 juin. Il *« n'appartient pas à un employeur, en l'occurrence l'Etat (...), de compenser d'une façon ou d'une autre le fait que l'assurance sociale (...) coûte plus cher »* a-t-il précisé.

Réaffirmant son objectif de maintenir *« le pouvoir d'achat moyen des fonctionnaires »* pour 1987, M. Hervé de Charette a ajouté : *« Je ne peux pas promettre la lune aujourd'hui »*. Il a toutefois annoncé qu'il avait *« l'intention de mettre en œuvre la mensualisation des retraites pour deux cent mille fonctionnaires retraités »* et s'est une fois de plus prononcé contre une limitation du droit de grève.

Le Monde

Selon un rapport du secrétaire général des Nations unies

La situation à Chypre est « de plus en plus préoccupante »

NEW-YORK
de notre correspondant

« La situation à Chypre est de plus en plus préoccupante et les efforts que j'ai entrepris pour réamorcer une négociation effective entre les parties demeurent au point mort », affirme un rapport du secrétaire général des Nations unies, rendu public le mercredi 3 juin. Ce rapport met l'accent sur la *« méfiance »* qui continue de régner entre Chypriotes turcs et grecs, méfiance accrue depuis environ *vingt mois en raison* de l'augmentation des effectifs militaires turcs stationnés dans l'île depuis l'invasion de la partie nord en 1974.

Estimé à *une vingtaine* de *mille* il y a encore deux ans, le nombre des militaires turcs atteint désormais vingt-neuf mille et leur équipement est sans cesse modernisé. Actuellement, les chars de l'armée turque sont progressivement remplacés par des modèles plus récents. Ce renforcement – qui n'est justifié par aucune menace nouvelle – inquiète gravement les Chypriotes grecs et élargit le fossé, déjà profond, entre les deux communautés. Il est, d'autre part, jugé *« incompréhensible »* par les hauts fonctionnaires du secrétariat général de l'ONU, qui se posent des questions sur les intentions de la Turquie.

Colonisation turque rampante

Ces interrogations sont corroborées par la découverte récente d'une supercherie de taille à Varocha, une zone neutre et clôturée près de Famagouste, dans la partie orientale de l'île : assurés par les autorités turques que les personnes logées depuis quelques mois dans les bâtiments demeurés vides depuis l'invasion étaient des parents de militaires de passage dans l'île, les responsables locaux de la force-tampon internationale viennent de découvrir que, en réalité, il s'agissait d'étudiants turcs fréquentant une université locale.

Cette découverte prouve la tendance à l'accroissement de la colonisation de la partie nord par les Turcs, tout en renforçant, bien sûr, l'opinion de ceux qui estiment qu'Ankara n'a nullement l'intention de parvenir à un règlement.

Le rapport confirme également que plusieurs milliers de civils turcs sont venus s'installer définitivement dans la partie nord de Chypre, en violation des accords intercommunautaires de 1977. Le gouvernement d'Ankara admet que quatorze mille personnes ont élu domicile dans l'île depuis l'invasion. Il s'agirait, selon lui, de *« Chypriotes turcs revenus de l'étranger »* et de *« travailleurs saisonniers »*. Selon les autorités grecques, le nombre de colons turcs dépasserait, en réalité, soixante mille.

Quant à l'impasse diplomatique, elle provient, selon M. Perez de Cuellar, du fait que, tout en réclamant une solution négociée, les deux parties continuent de poser des conditions rendant impossible toute reprise de contacts. Alors que la partie grecque exige la convocation d'une conférence internationale sur l'avenir de Chypre, la partie turque refuse d'envisager une telle conférence *avant l'adhésion* des Chypriotes grecs à l'accord-cadre constitutionnel proposé par l'ONU en mars 1986.

La force internationale de maintien de la paix demeure donc indispensable, car son retrait éventuel *« entraînerait à bref délai la reprise des hostilités »*, écrit le secrétaire général, qui qualifie de *« fallacieuse »* l'argumentation de ceux qui souhaiteraient une réduction de ses effectifs.

Il est vrai que certains gouvernements redoutent une sorte de *« banalisation »* de la présence militaire internationale à Chypre. Une telle banalisation pourrait faire croire aux Chypriotes que la communauté internationale est prête à suppléer éternellement leurs propres carences et serait donc néfaste à long terme pour la réussite des efforts politiques, affirment ces gouvernements.

Menace d'un retrait suédois

Aussi, l'un des pays qui participent à la force, la Suède, a répondu récemment au secrétaire général qu'il retirerait l'ensemble de ses effectifs à la fin de cette année, *« si des améliorations sensibles ne se manifestaient pas d'ici là »*. La Suède, comme d'autre pays qui versent leur contribution, se dit très irritée par le coût de l'opération, assumé par vingt et un pays seulement (surtout les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale). En raison du refus d'autres pays, notamment de l'Union soviétique et de la France, de participer au budget, le déficit cumulé de l'opération se monte à 155 millions de dollars, entièrement à charge des neuf gouvernements qui ont accepté, en 1979, d'envoyer à Chypre des « casques bleus ».

L'effectif total de la force-tampon à Chypre est actuellement de deux mille trois cent vingt-huit personnes, dont le plus grand nombre vient de la Grande-Bretagne et du Canada, sur les 14 millions de dollars de dépenses prévues pour les six derniers mois, seuls 2,2 millions de dollars ont été effectivement versés.

CHARLES LESCAUT.

Dirigeante de Lutte ouvrière

Mme Arlette Laguiller sera de nouveau candidate à l'élection présidentielle

Mme *Arlette Laguiller*, dirigeante de l'organisation trotskyste Lutte ouvrière, sera candidate à l'élection présidentielle. Elle l'a annoncé le dimanche 7 juin, au terme de la dix-septième fête de Lutte ouvrière, qui avait réuni militants et sympathisants de ce mouvement pendant trois jours dans le parc du château de Presles (Val-d'Oise).

Mme Laguiller, qui en est à sa troisième candidature, a insisté sur le choix de son mouvement de faire cavalier seul, face aux idées de rassemblement du parti frère, la Ligue communiste révolutionnaire, notamment avec les « rénovateurs » du PCF. *« Au second tour*, a déclaré Mme Laguiller, *nous dirons aux travailleurs qu'ils ne sont pas concernés par le faux duel gauche-droite.* (...) *Nous dirons aux travailleurs qu'ils peuvent sans crainte s'abstenir de choisir entre Mitterrand et Chirac, ou entre Rocard et Léotard.* » La responsable de Lutte ouvrière a annoncé qu'elle commencerait sa campagne dès cet été, à bord d'une caravane, en organisant des rassemblements sur les lieux de vacances.

Mme Laguiller a, d'autre part, stigmatisé *« toute l'ordure d'extrême droite, raciste et xénophobe que la crise charrie »* et qualifié les petits acheteurs des actions de sociétés privatisées de *« gogos du prochain effondrement boursier »*, et le différend Chirac-Léotard de *« pitrerie »*.

JACQUELINE MEILLON.

L'ouverture de l'année mariale

Un milliard de téléspectateurs pour Marie

ROME
de notre correspondant

Le pape a ouvert, dans l'après-midi du 6 juin, samedi de la Pentecôte, à Sainte-Marie-Majeure, une « année mariale » destinée à durer jusqu'au 15 août 1988. *L'antique* cérémonie de récitation du rosaire pouvait cette fois être suivie sur cinq continents, grâce à un système de liaisons en mondiovision reliant la basilique majeure de Rome et seize autres grands sanctuaires mariaux de la planète, parmi *lesquels ceux de Lourdes*, Fatima, Czestochowa, Guadalupe (Mexique), Bombay, Manille et Dakar.

Un réseau de dix-huit satellites *et trente relais avait été loué*, de sorte que plus d'un milliard de téléspectateurs (les catholiques sont environ 800 millions) étaient à *même de suivre l'événement.* Le pape lui-même pouvait observer le déroulement des prières dans les autres sanctuaires sur un petit téléviseur *placé en vue de son prie-dieu.*

Les coûts d'une telle transmission en multiplex (environ 2 millions de dollars) *étaient entièrement pris* en charge par trois organisations : la société française Bic, le groupe brésilien de communication Global Media et l'association religieuse néerlandaise Lumen 2000.

Un événement d'immense portée

Par-delà les aspects spectaculaires de l'affaire, regrettés par certains *milieux* ecclésiastiques eux-mêmes, quelle peut en être la portée religieuse ? On rappelle au Vatican que Jean-Paul II a voulu, par cette année mariale, inviter les croyants à *« se tendre dans un climat de pèlerinage vers le troisième millénaire désormais tout proche ».* L'image proposée à l'humanité est celle de la Vierge se préparant, il y a vingt siècles, à accueillir un événement d'immense portée. Cet aspect a été mis en relief lors de la cérémonie par laquelle le pape a inauguré l'événement pour son propre diocèse, à *la basilique* Saint-Pierre de Rome, dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7.

– Cette « année » est aussi une manière de *célébrer, sans déclencher* de querelles d'historiens, les deux mille ans de la naissance de Marie.

L'année mariale avait été préparée par la publication de l'encyclique *Redemptoris Mater*, dont on souligne ici qu'elle a été bien reçue, non seulement, comme *il était* prévisible, par les orthodoxes, dont la révérence pour la Vierge est bien connue, mais aussi par la plupart *des protestants. Ceux-ci auraient* été sensibles à son ton délibérément biblique et à l'accent mis sur les aspects d'élection, de grâce et *de foi contenus dans la description* du parcours de la mère du Christ. Ils ont aussi pu retrouver dans le commentaire du *Magnificat* contenu dans *Redemptoris Mater*, des éléments de celui, également vibrant, fait par Luther, il y a quatre cent cinquante ans.

La *précédente année mariale* avait eu lieu en 1954, à l'occasion du centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée conception par Pie IX. Celle qui vient de commencer et qui donnera lieu à d'innombrables manifestations de piété dans les quelque trois mille diocèses du monde entier, ainsi qu'à de nombreux pèlerinages à Rome, n'est en somme qu'une préparation du jubilé « ordinaire » de la chrétienté qui sera célébré en l'« année sainte » 2000.

JEAN-PIERRE CLERC.

FINLANDE : le congrès du SDP

Le président de la République, M. Mauno Koivisto briguera un second mandat en 1988

HELSINKI,
de notre envoyé spécial

« Les sociaux-démocrates doivent se rapprocher du peuple. » Cette phrase a souvent été entendue lors du congrès du Parti social-démocrate *finlandais* (SDP) qui s'est tenu du 4 au 7 juin à Helsinki, mais peu de propositions concrètes ont été présentées pour redresser la barre, sinon un nouveau *« programme de principes »* qui, selon ses détracteurs, aurait pu être contresigné par la droite.

Un désir de débat s'est également manifesté au sein du parti, ainsi que d'une ouverture vers les catégories sociales qui ne votent pas traditionnellement pour le SDP. Aux législatives de mars dernier, la gauche, avec 24,1 % des suffrages, avait perdu 2,5 points. Après ce recul, certains avaient préconisé une cure d'opposition revigorante, mais les dirigeants du parti, et surtout le président de la République, M. Koivisto, en ont décidé autrement.

Depuis un mois, les sociaux-démocrates gouvernent la Finlande en coalition avec les conservateurs, les populistes et les libéraux suédois. Cette cohabitation « rouge-noire » est apparemment assez populaire et a fonctionné, jusqu'à présent, sans heurts. *Elle connaît même une sorte* d'« état de grâce » puisque de récents sondages indiquent que les cotes des sociaux-démocrates et des *conservateurs* du *premier* ministre, M. Harri Holkeri, sont en hausse.

Au cours du congrès, certains délégués ont néanmoins critiqué cette alliance avec un parti qui, pendant la campagne électorale, était présenté comme l'adversaire numéro un... L'un des chefs de file de l'aile gauche du mouvement social-démocrate, M. Erkki Tuomioja, a constaté, par exemple, que *« l'un des partis sociaux-démocrates les plus à droite d'Europe gouverne aujourd'hui l'un des pays les plus capitalistes du monde occidental »*. Ses amis ont aussi dénoncé la « toute-puissance » de la direction et espéré que *« le superconsensus ne déboucherait pas sur un consensus idéologique »*...

Pour revitaliser leur mouvement, qui a de sérieux problèmes parmi les jeunes, les sociaux-démocrates entendent désormais dissocier l'action du parti de celle de ses ministres qui, au gouvernement, doivent obligatoirement consentir à des compromis. Ainsi, le nouveau président, M. Pertti Paasio, qui remplace M. Kalevi Sorsa (à ce poste depuis 1975 et démissionnaire), de même que les deux vice-présidents et le secrétaire national ne font-ils pas partie du présent cabinet. Ce n'était pas le cas auparavant.

« Mieux communiquer »

Les sociaux-démocrates, victimes du phénomène bien connu de l'usure du pouvoir, savent qu'ils sont assimilés, dans une partie de l'opinion, à l'« appareil d'Etat » et voués à tenir un rôle de « pilier » dans des coalitions de diverses couleurs. Lors de leurs déplacements en province, les principaux responsables du parti, qui étaient aussi ministres, se livraient davantage à une explication de la politique gouvernementale qu'à la défense des positions purement social-démocrates.

Cette « séparation des pouvoirs » devrait, selon la nouvelle direction, *permettre de « faire deux pas en avant vers le peuple »*, et de *« mieux « communiquer »*. M. Paasio, âgé de quarante-huit ans et ancien chef du *groupe parlementaire, est considéré* comme un homme de dialogue mais proche des idées social-démocrates classiques. Son ambition est de faire du SDP un « parti des 30 % ».

Par ailleurs, le parti a demandé officiellement au président de la République, M. Mauno Koivisto, d'être le candidat des sociaux-démocrates aux élections de janvier 1988. Le chef de l'Etat a accepté de briguer un second mandat de six ans et pour aucun Finlandais ce n'est une surprise. Il avait seulement souhaité annoncer sa *décision aussi tard que possible*, en tout cas avant les législatives du printemps dernier.

Une réforme sur le mode de scrutin a finalement été adoptée par les députés. Jusqu'à présent, le Président était élu au suffrage indirect par un collège de trois cent un grands électeurs. Il avait été question de choisir le modèle français, mais, pour diverses raisons, celui-ci ne pourra être appliqué avant 1994. L'année prochaine, les Finlandais déposeront donc deux bulletins de vote dans l'urne. Le premier pour leur candidat préféré, le second pour la composition du collège des grands électeurs, qui sera convoqué *si* aucune des personnalités en présence n'a obtenu, directement, 50 % des suffrages.

Si l'on en croit les sondages, M. Koivisto a de bonnes chances d'être réélu au premier tour. Son principal concurrent, M. Holkeri (conservateur) est en effet dans une position délicate puisqu'il est premier ministre depuis un peu plus d'un mois.

ALAIN DEBOVE.

Le numéro du « Monde »
daté 7-8 juin 1987
a été tiré à 428 174 exemplaires

A B C D E F G

Le dollar légèrement en baisse à Tokyo

Le dollar était en baisse le lundi 8 juin par rapport au yen sur le marché des changes de Tokyo où, après avoir ouvert à 143,85 yens, il a terminé la séance de la matinée à 143,50 yens contre 143,60 yens en clôture, vendredi 5.

Après une ouverture légèrement au-dessus de la *clôture de vendredi*, le dollar s'est affaibli. Selon les opérateurs, ce mouvement de baisse aurait pour origine des ventes de constructeurs d'automobiles japonais. Les transactions ont porté sur 4,01 milliards de dollars.

A noter que le Won sud-coréen *s'est apprécié par rapport au dollar* qui, lundi, a perdu 2,20 Wons, répondant ainsi aux souhaits des autorités américaines, inquiètes de la sur-compétitivité coréenne.

En France, en RFA, en Suisse, il n'y a pas eu de cotation du fait de la Pentecôte.

BERLIN-EST

Incidents lors d'un concert de David Bowie

Berlin. – Des fans est-allemands du chanteur David Bowie ont jeté des pierres et des bouteilles sur les forces de police qui refusaient de les laisser s'approcher du mur de Berlin afin d'entendre le concert de rock donné à Berlin-Ouest par la star britannique, ont rapporté, le dimanche 7 juin, des témoins.

Près d'une centaine d'Allemands de l'Est s'étaient réunis, le samedi soir, près de la station de chemin de fer de Friedrichstrasse afin de mieux profiter des échos du concert donnés de l'autre côté du mur par le chanteur.

Quelque deux cents policiers ont alors fait irruption au milieu du rassemblement et ont érigé une barrière afin d'empêcher les fans de s'approcher du mur, leur demandant de se disperser.

Une cinquantaine d'Allemands de l'Est ont alors jeté des pierres et des bouteilles sur les forces de l'ordre, qui sont restées sans bouger.

David Bowie donnait un concert en plein air à Berlin-Ouest, devant les anciens locaux du Reichstag. – *(AP.)*

EN BREF

● **ISRAËL : *nouvel ambassadeur à Washington.*** – M. Moshe Arad, cinquante-deux ans, sera le prochain ambassadeur d'Israël à *Washington, en remplacement de* M. Meir Rosenne, dont les fonctions ont pris fin le 1er juin, a-t-on appris, dimanche 7 juin, de source proche du *ministère israélien des affaires étrangères.* La candidature de M. Arad, actuellement ambassadeur au Mexique, a été approuvée par le premier ministre, M. Yitzhak Shamir. – *(AFP).*

● **EGYPTE : arrestation d'islamistes.** – Cinq cents *« extrémistes religieux »* ont été arrêtés en Egypte, à la suite des récents attentats qui se sont déroulés au Caire, a annoncé dimanche 7 juin, le général Zaki Badr, ministre de l'intérieur. Trois attentats ont eu lieu en un mois au Caire, dont deux contre des personnalités égyptiennes – un ancien ministre de l'intérieur, M. Hassan Abou Bacha, et un journaliste, M. Makram Mohamed Ahmed, qui reflète les vues de la présidence de la République – et un contre des diplomates américains. – *(AFP).*

● **Un chef de la guérilla afghane tué.** – Lala Malang, l'un des principaux chefs de la guérilla afghane, a été tué, mercredi, près de Kandahar (sud de l'Afghanistan), a annoncé, dimanche 7 juin, l'agence islamique de presse AIP, proche de la résistance. Une vaste offensive a été *lancée à la fin mai par les forces soviéto-afghanes* dans la province de Kandahar pour reprendre le contrôle de la ville. Selon des sources diplo*matiques, lors de la première* semaine de l'offensive, quelque mille soldats gouvernementaux ont été tués ou blessés. Mohammed Ishaq, alias Lala Malang, vingt-sept ans, dirigeait la branche armée du parti Hezbe Islami depuis le début de la guerre. Arrêté en 1984, il avait été *emprisonné* à Kaboul *et condamné* à mort. Il avait été échangé, le 21 février dernier, contre un soldat britannique. – *(AFP.)*

● **RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : appel du révérend Desmond Tutu à manifester.** – *L'archevêque anglican, ainsi que trois* organisations anti-apartheid, ont demandé, samedi 6 juin, à la population de manifester par le port d'un *brassard noir, « signe de deuil »,* en même temps qu'*« expression d'un engagement pour la paix »*, lors du premier anniversaire de l'état d'urgence, décrété le 12 juin dernier. – *(AFP, Reuter.)*

● ***JAPON : Rappel d'un diplomate soviétique.*** – Un diplomate soviétique, qui a refusé de coopérer avec la police japonaise dans une *enquête sur une affaire d'espionnage*, est parti, le samedi 6 juin, pour Moscou, a annoncé le ministère des affaires étrangères. M. Victor Aksioutine, troisième secrétaire de l'ambassade soviétique, était soupçonné d'implication dans une tentative d'acheter des informations secrètes relatives à des avions militaires américains, a indiqué le ministère. Selon la police, trois autre diplomates soviétiques également soupçonnés ont déjà *regagné* Moscou. – *(Reuter.)*

● **Trésoreries des entreprises : aisance en France.** – Les trésoreries des entreprises industrielles continuent de s'améliorer, les grandes firmes et les PME performantes *« bénéficient toujours d'une large aisance »*, écrit la Banque de France dans son enquête mensuelle sur les trésoreries, les crédits et l'épargne. Dans le commerce de *détail*, la situation s'est également nettement améliorée, notamment dans les secteurs de l'habillement-chaussures et dans ceux de l'équipement du logement et de l'automobile.

● **Le groupe Hersant rachète un nouveau quotidien belge.** – Le groupe de presse de M. Robert Hersant a acheté, le samedi 6 juin, *l'Echo du centre*, un petit journal de Charleroi, en Belgique. Propriétaire de *Nord-Eclair*, à Lille, vendu de part et d'autre de la frontière, le groupe Hersant possède aussi *le Journal de Mons*.

● **M. Roland Faure, président de l'URTI.** – *M. Roland Faure*, président-directeur général de Radio-France, a été élu président de l'Université radiophonique et télévisuelle internationale *(URTI)* à l'issue de l'assemblée générale de cet organisme qui s'est tenue du 3 au 5 juin à Paris. Il succède à ce poste à *M. Gabriel de Broglie qui*, après onze ans à la tête de l'URTI, a été élu président d'honneur. L'URTI, créée en 1949 par une résolution de l'Assemblée générale de l'UNESCO, a pour mission de favoriser les échanges de programmes entre cinquante organismes de radiodiffusion et de télévision représentant près de trente pays.

